

EN PAGES CENTRALES UN FAC-SIMILÉ COMPLET DU 1^{er} NUMÉRO DE **AR PALZ**

DALECHOMP SONS!

Revue
historique
Bretonne

n°5
9f.

La Bretagne sous Colbert DECLIN POLITIQUE ET ECONOMIQUE

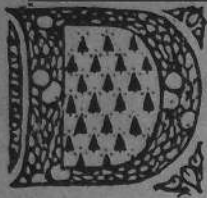
YANN SOHIER, L'APOTRE
DU BRETON A L'ECOLE PUBLIQUE



LA BATAILLE DE ST-AUBIN-DU-CORMIER



UN COMPOSITEUR MECONNU, PAUL LAMIRAULT



Dalc'homp sonj!

(souvenons-nous)

PASSEISME...

Une des critiques les plus fréquentes et aussi une des plus étranges s'adressant aux personnes et associations travaillant sur l'Histoire de Bretagne est celle de passéisme : un passéisme rétrograde, nostalgique d'un «âge d'or» breton passé, réactionnaire et totalement inutile dans le cadre des «luttres bretonnes actuelles»

Cette appréciation est par elle-même pour le moins surprenante. Mais ce qui l'est encore plus est que cette critique n'existe que pour l'Histoire de Bretagne. Au niveau hexagonal, après une période de désintérêt presque complet pour la matière historique au sein de l'enseignement et dans l'opinion publique, l'Histoire de France est devenue l'objet d'attentions les plus pressées de la part de l'Etat, des administrations, et elle trouve un public de plus en plus large avide d'ouvrages et de revues historiques.

- L'Histoire de France est redevenue un sujet digne d'intérêt, résolument moderne et éminemment formateur : l'histoire est considérée, avec la langue, comme l'un des piliers de la nation française. D'où une multiplication d'expositions, de commémorations en tout genre, de pétitions en faveur de l'enseignement de l'histoire, etc. Et nul de s'en formaliser, d'y trouver à redire, bien au contraire.

Nous pourrions donc croire que, parallèlement, l'Histoire de Bretagne rencontrerait les mêmes appuis, les mêmes soutiens, le même impact. Certes, la diffusion actuelle des livres d'histoire bretonne est satisfaisante - l'excellente série de «Skol Vreizh» a été diffusée à plus de 80 000 exemplaires ! -. Certes, les Bretons s'intéressent de plus en plus à leur Histoire, l'existence de cette revue en est d'ailleurs une preuve.

Mais deux remarques doivent être faites : tout d'abord, l'enseignement ne suit pas cet engouement pour l'Histoire de Bretagne - les rares cours sont loin d'avoir été généralisés dans les

cinq départements bretons ; nous reviendrons prochainement sur ce problème - ; d'autre part, il existe un sentiment de suspicion envers la matière historique bretonne chez certaines personnes. Nous ne parlons pas ici de ceux qui nient notre Histoire par peur du réveil d'un certain sentiment national, mais de ceux qui ne pensent pas nécessaire de travailler à vulgariser l'Histoire de Bretagne.

Il est évident pour nous que le mouvement général en France pour une plus grande diffusion de l'Histoire doit aussi se traduire en Bretagne, non pas simplement en «régionalisant» l'Histoire de France - adaptation à la Bretagne des thèses historiques dominantes de l'école française - mais en développant les moyens de diffusion et de vulgarisation de l'histoire nationale bretonne.

Quant aux accusations de passéisme et de nostalgie, il suffit, pour les réfuter, de souligner l'évidente nécessité pour chacun de connaître l'histoire de son pays pour comprendre les problèmes actuels. La connaissance de l'Histoire de Bretagne est un véritable enrichissement pour chaque Breton.

Divers moyens peuvent être utilisés pour vulgariser l'Histoire : ils sont tous utiles à partir du moment où ils atteignent leur but ! Ceci dit, nous continuerons dans la mesure de nos moyens à faire connaître l'Histoire de Bretagne dans un seul souci d'éducation. Pour terminer, je voudrais attirer votre attention sur trois événements :

- était attendue avec impatience la parution du Tome V de l'**Histoire de Bretagne** de «Skol Vreizh» : c'est fait depuis juillet dernier. Ne manquez surtout pas de le lire.

- Vous pouvez constater qu'avec ce N° 5 **Dalc'homp sonj** commence la publication, en fac-similé et en supplément, de documents rares et très intéressants du point de vue historique breton. Nous espérons que vous prendrez intérêt à cette innovation.

- Après une rencontre fin Juin en Bretagne et une autre fin Juillet, au Pays de Galles, **Coflwn**, l'association historique galloise, et **Dalc'homp sonj** ont décidé de collaborer plus étroitement afin de permettre un rapprochement et à la meilleure connaissance mutuelle des deux cultures celtiques. Des initiatives dans ce sens seront prises prochainement.

en- Yves LE TOUZE

Nous vous prions d'excuser le retard de parution de ce N° 5 : notre cher imprimeur et ami a dû faire face à de graves problèmes.

DALC'HOMP SONJ I

Association historique bretonne
«Hep istor, Breizh ebet»

Président : René Le Honzec

REDACTION :

3 place Paul Bert - 56100 Lorient -
Tél.(97)64.11.38

Directeur de la publication :

Jacques-Yves LE TOUZE

Documentation, mise en page et iconographie :

Herry CAOUISSIN, Sylvie BOURN.

Commission paritaire :

C.P.P.A.P. n°64566 ISSN 0294-4162.

Composition- Impression-

Photogravure :

COPIE 22 - PEDERNEC.

* La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de mention d'origine.

* La reproduction des illustrations est interdite, sauf accord préalable, comme nous le faisons nous-mêmes.

* La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sauf indication expressément formulée.

* La direction de la revue laisse aux auteurs la responsabilité de leurs articles.

Ont collaboré à ce numéro : François Lebrun, Joseph Chardronnet, Paolig Combot, Jakez Gaucher, Gwenola Foucherand, Fanch Cagneul, Padraig O Snodaigh, Alan Heussaff, Ronan Caerlon, Guy Kervinio, Rick, Herry Caouissin, René Le Honzec.

Abonnement : 35F./an.
Abont + adhésion : 70F.

— Cette année marque le 300ème anniversaire de la mort de Colbert, homme d'Etat français dont la vie et l'œuvre sont célébrées à travers de nombreux ouvrages, des expositions (comme celle qui s'est tenue à Lorient en juin dernier), des conférences. Il a paru intéressant de présenter un autre aspect de l'œuvre de Colbert : François LEBRUN, professeur à l'université de Haute-Bretagne, aborde dans cet article les conséquences néfastes pour l'économie bretonne du colbertisme. C'est un nouvel exemple de la différence d'appréciation qui peut exister entre le point de vue historique breton et le point de vue historique officiel au sujet d'un personnage, d'un événement ou d'une politique déterminée. p.1

— Il y a 50 ans, Yann Sohier fondait le mouvement **Ar Falz** dont la devise «Bretagne, Socialisme, Laïcité» était une nouveauté dans la Bretagne des années 30 et allait marquer un tournant dans l'évolution du mouvement revendicatif breton. Car, après Emile Masson, l'auteur de «Les Bretons et le socialisme», Yann Sohier est l'un des premiers à avoir compris la nécessité de conjuguer socialisme et militantisme breton afin d'assurer une meilleure et plus large diffusion des idées bretonnes auprès d'un milieu fermé sinon hostile, et à avoir mis en pratique cette idée. p.12

— Un des événements les plus importants de l'Histoire de Bretagne est la défaite de Saint-Aubin-du-Cormier qui sonna le glas de l'indépendance bretonne. En tombant sous l'autorité française, la Bretagne perdait ses possibilités de développement économique, culturel et politique autonome (D.S. n°4). Gwennola Foucherand, à partir des Chroniques de Bretagne d'Alain Bouchart, retrace par le détail cette bataille décisive pour notre pays. Pour Saint-Aubin, qui fut à l'origine de la commémoration? Qui y participa? Comment se déroulèrent les différentes journées? p.7

— Fanch CAGNEUL, un Saint-Aubinais, répond à ces questions en rapportant l'histoire de cette commémoration. Créé par de jeunes militants, prise en charge par le Parti National Breton, relancée il y a une vingtaine d'années, Saint-Aubin n'attire pas les foules. Formule inadaptée, manque de motivation des Bretons? Ou tout simplement, le 28 juillet tombant en semaine, difficultés pour les personnes intéressées de se rendre libre?

— Nombreux sont les événements et personnages de l'Histoire de Bretagne qui divisent nos historiens et qui sont à l'origine de polémiques intenses, sinon violentes... Le Père Maunoir fait partie de ces personnages : sa vie a donné lieu à de multiples interprétations le plus souvent opposées. Joseph Chardronnet, quant à lui, défend dans cet article la personnalité du «Tad Mat».

la Bretagne sous Colbert

Il y a 300 ans, le 6 septembre 1683, mourait Jean-Baptiste Colbert, honni par une grande partie de ses contemporains et jugé, depuis, de façons diverses par les historiens. Vers 1900, au temps de la Troisième République triomphante, Ernest Lavisse a célébré en lui un grand ministre tentant de limiter les méfaits de l'action du roi et le prototype de cette bourgeoisie qui par ses vertus et son travail méritait bien la place prépondérante qu'elle avait acquise. Les historiens d'aujourd'hui sont beaucoup plus réservés, à la fois sur la probité de l'homme et sur l'œuvre du ministre : Colbert a profité de sa charge pour s'enrichir et enrichir sa famille ni plus ni moins que ses émules, un Richelieu, ou un Mazarin, et le bilan de son œuvre est fort mitigé. Il n'a point cherché à appliquer envers et contre tout, et notamment contre le roi, un « grand dessein » clairement défini au départ ; simplement, en homme du XVII^e siècle, il a travaillé, avec plus d'empirisme que d'esprit de système, à la « gloire du roi », alors inséparable de celle du royaume, reprenant à son compte les idées qui avaient cours depuis plus d'un siècle en matière économique et auxquelles on a donné au XIX^e siècle le nom de mercantilisme. Aussi, en baptisant « colbertisme » sa version française fait-on beaucoup d'honneur au ministre de Louis XIV.

Colbert a eu du moins le mérite d'énoncer clairement les principes mercantilistes en quelques formules dont il a émaillé ses mémoires au roi et dont voici quelques échantillons : « On ne peut augmenter l'argent dans le royaume qu'en même temps que l'on en ôte la même quantité dans les Etats voisins (...). Il faut augmenter l'argent dans le commerce public en l'attirant des pays d'où il vient, en le conservant au-dedans du royaume, empêchant qu'il n'en sorte, et en donnant des moyens aux hommes d'en tirer profit ; il n'y a que le commerce seul et tout ce qui en dépend qui peut produire ce grand effet (...). Ce royaume a tout généralement en lui-même, si l'on en excepte très peu de choses ; mais il n'en est pas de même des Etats qui lui confinent, et il faut de toute nécessité qu'ils aient recours à nous ». Ce programme qui signifiait en clair interventionnisme, centralisation, réglementation, protectionnisme, n'était rien d'autre que la transposition dans le domaine économique de l'absolutisme monarchique qu'à partir de 1661 Louis XIV et son ministre vont s'efforcer de faire passer des principes dans la réalité.

Pour bien comprendre ce qu'ont pu être les conséquences en Bretagne d'une telle politique, il convient de rappeler d'abord brièvement ce qu'était le statut très particulier de la province dans l'ensemble français au milieu du XVII^e siècle. L'Acte d'Union qui en 1532 a institué un lien indissoluble entre le duché et le royaume de France a reconnu au « pays et province de Bretagne » un certain nombre de « libertés et privilèges », et d'abord le maintien d'une institution capitale : les Etats. Il s'agit d'une assemblée formée de représentants des trois ordres, clergé, noblesse, bourgeoisie urbaine, qui tous les deux ans se réunit pour quelques semaines dans l'une des villes bretonnes, sous la présidence du gouverneur représentant le roi.



Page tirée de l'HISTOIRE DE FRANCE d'Ernest Lavisse - Cours élémentaire - Edité au début de ce siècle en ce manuel, imposé dans toutes les écoles primaires de l'Hexagone atteint en 1954 sa 48^e édition. Ce premier enseignement de l'Histoire de France officielle était admirablement illustré, avec ce souci de frapper l'esprit des enfants, « moule » trois générations de citoyens (Doc. collection H. Caouissin).



Le rôle des Etats est d'abord fiscal. Ils votent les impôts, qui sont propres à la province puisés les impôts royaux, taille ou gabelle, n'y ont pas cours. Il est vrai que s'y ajoute le « don gratuit », bel euphémisme qui désigne un subside régulier demandé par le roi et voté par les Etats après de longs marchandages avec le gouverneur. Les Etats sont aussi les garants du respect de l'Acte d'Union et des libertés reconnues par celui-ci : les Bretons ne sont justiciables que des tribunaux bretons ; aucun service armé hors de Bretagne ne peut être exigé d'eux ; aucun impôt ne peut être levé sans avoir été voté par les Etats.

A côté de ceux-ci, le Parlement créé en 1554 a des attributions essentiellement judiciaires, faisant office de tribunal d'appel. Mais comme les autres parlements du royaume, il joue aussi un rôle administratif et même politique : les édits et ordonnances du roi de France n'ont force de loi dans la province que s'il les a au préalable enregistrés. Alors que les Etats ne sont ni homogènes, ni permanents, le Parlement est formé de magistrats professionnels appartenant tous à la noblesse et siège toute l'année dans la magnifique « Palais Neuf » construit à Rennes à partir de 1618 par Salomon de Brosse. De ce fait, il constitue la seconde grande institution bretonne face aux gens du roi. Au premier rang de ceux-ci se trouve le gouverneur. C'est sou-

4. Le grand travailleur Colbert. — Le roi Louis Quatorze ne passait pas tout son temps à des fêtes et à des cérémonies. Il ne fut pas un roi paresseux. Il trouvait plusieurs heures pour travailler avec ses ministres.



COLBERT SE FROTTE LES MAINS EN ARRIVANT A SA TABLE DE TRAVAIL.

Le plus grand ministre de Louis Quatorze fut Colbert.

Colbert travaillait jusqu'à seize heures par jour. Il tenait les comptes du roi et du royaume. Il s'occupait des routes, des canaux, des ports de mer, du commerce, des fabriques et des ouvriers, de l'agriculture et des paysans, et puis de la marine, et puis des colonies, et puis d'autres choses encore.

Vous le voyez au moment où il arrive le matin dans son cabinet. Il aperçoit sur sa table, et à côté, beaucoup de papiers.

Il va falloir lire tout cela, écrire les réponses. C'est bien de l'ouvrage à faire ; mais plus Colbert a d'ouvrage, et plus il est content. Regardez bien : il se frotte les mains.

vent un grand personnage que ses hautes fonctions empêchent de résider dans la province et qui délègue alors ses pouvoirs à un lieutenant général. De plus, lors de chaque session des Etats, un commissaire royal est chargé de suivre le déroulement des travaux. Enfin, dans des circonstances exceptionnelles, le roi peut envoyer dans la province un commissaire pour une mission très limitée dans sa durée et dans son objet. Au total, jusqu'au début du règne personnel de Louis XIV, la Bretagne conserve une large autonomie.

Cette autonomie s'exerce également dans le domaine économique. Si depuis la perte de son indépendance en 1532 la Bretagne n'a plus de représentation diplomatique dans les pays avec lesquels elle commerce traditionnellement (Angleterre et Espagne notamment), du moins son rattachement officiel au royaume n'a-t-il entraîné aucune entrave vraiment sérieuse à la liberté de ses relations commerciales. Or, depuis le quinzième siècle, celles-ci ont pris un développement considérable et son à l'origine de la prospérité exceptionnelle de la province. Le grand commerce breton prend appui sur trois types de production : la mer (avec le sel de Guérande et de Bourgneuf et la pêche côtière et lointaine), l'agriculture, l'industrie. L'agriculture associe à l'élevage la culture des céréales et des plantes textiles : le froment, le seigle et surtout le sarrasin ou blé noir, dans les champs aux confins des landes ; le lin et



Jean-Baptiste COLBERT
Ministre de Louis XIV

Saint-Michel à Noirmoutier, ils s'adonnent surtout à un cabotage très actif, la mer constituant la meilleure voie de communication entre les différentes parties de la province. La prospérité de la Bretagne, fruit d'une économie équilibrée et d'un commerce extérieur actif et excédentaire, explique la lente croissance de la population tout au long du XVII^e siècle et se traduit entre autres par un grand épanouissement de l'art breton. Religieux, populaire et rural, cet art connaît précisément ses réalisations les plus brillantes et les plus nombreuses dans les régions enrichies par l'industrie toilière.

Telle est la situation de la province au moment où, en 1661, le jeune Louis XIV décide de gouverner par lui-même. Aidé de Colbert, le roi s'attache à renforcer, partout et dans tous les domaines, l'absolutisme monarchique et la centralisation qui lui est liée. Certes, il y a loin des désirs aux réalités. Pourtant, certains des efforts entrepris aboutissent et les Bretons ne tardent pas à s'en apercevoir. Comme il ne peut être question pour Louis XIV de déchirer l'Acte d'Union signé par l'un de ses prédécesseurs, la mainmise renforcée du pouvoir va se faire de façon détournée. En 1665, Colbert fait nommer son frère Charles, commissaire aux Etats et lui confie en outre une mission d'inspection des côtes bretonnes. En 1670, le duc de Chaulnes est nommé gouverneur de la Bretagne ; il le reste vingt ans, résidant presque constamment sur place et s'efforçant d'habituer les indociles Bretons à obéir aux ordres du roi ; ainsi, le vote du don gratuit par les Etats tend à devenir une simple formalité. Mais brusquement, en 1675, en pleine guerre de Hollande, l'introduction, sans l'avis des Etats, de l'obligation du papier timbré provoque une série d'émeutes urbaines en Haute-Bretagne. Bientôt la révolte gagne les campagnes de Basse-Bretagne : les paysans - les Bonnets Rouges, comme on les appellera à cause de leur coiffure de couleur - ne se soulèvent pas seulement contre les prétentions fiscales de la monarchie, mais aussi contre le régime seigneurial, très lourd dans cette région. La double révolte est durement réprimée par le duc de Chaulnes et les troupes envoyées sur place.

Matée, la Bretagne ne réagit pas lorsque, quinze ans plus tard, Louis XIV envoie à Rennes un intendant diriger de façon per-



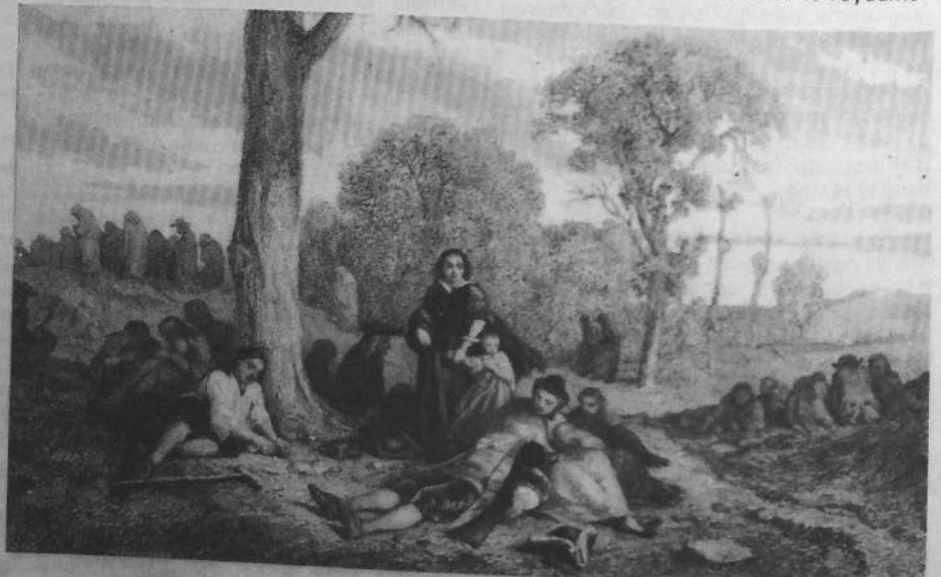
Son frère Charles, marquis de CROISSY

manente les affaires de la province. Il est vrai que celle-ci est alors la dernière à ne pas être dotée de cet agent tout-puissant du pouvoir central. Or dans la guerre qui s'ouvre contre une coalition européenne comprenant notamment l'Angleterre et la Hollande, la Bretagne, province maritime, a une importance stratégique considérable. Brest, créé de toutes pièces à partir de 1665 sur l'initiative de Colbert est devenu le grand port militaire de la flotte du Ponant. Dans ces conditions, le roi ne peut se permettre de ne pas tenir bien en main la Bretagne.

Parallèlement à cette mise au pas politique, la province connaît le début de graves difficultés économiques. Or l'une des causes de cette situation nouvelle est à chercher du côté de la politique de Colbert. En effet, dans la guerre économique qu'il mène contre les pays voisins, celui-ci prend ses décisions à l'échelon national et passe outre aux intérêts particuliers de telle ou telle province. C'est ainsi que, voulant favoriser le développement de la draperie française, il essaie de fermer le royaume

le chanvre, dans les jardins entourant les maisons. Le pommier à cidre supplante peu à peu la vigne, sauf en Pays Nantais où celle-ci se maintient et s'étend. Quant à l'industrie, elle est essentiellement textile. Il s'agit moins des draps grossiers fabriqués avec des laines importées d'Espagne en quelques endroits de Bretagne centrale que des toiles de chanvre ou de lin, toiles à voile et toiles d'emballage autour de Locronan en Basse-Bretagne, de Vitré, Noyal-sur-Vilaine et Rennes en Haute-Bretagne, toiles de lin du Léon et de la région de Saint-Brieuc. Cette industrie toilière est une industrie rurale par l'implantation de la main-d'œuvre, mais c'est dans les villes que résident les riches marchands qui commercialisent les produits fabriqués.

Une grande partie de ces toiles se vendent à l'étranger, soit vers Londres, soit vers Cadix, pour les besoins de l'Angleterre, de l'Espagne et de leurs colonies respectives en Amérique. La morue séchée rapportée de Terre-Neuve, les vins et le sel du Pays Nantais, le froment lors des bonnes années contribuent aussi à gonfler le volume et la valeur des exportations de produits bretons. En regard, les importations sont peu de choses : laines et fer d'Espagne, draps anglais. Vers 1650-1660, l'essentiel de ce grand commerce est assuré par trois ports, Morlaix et surtout Nantes et Saint-Malo. Nantes vend les produits de son arrière-pays et ne fait que commencer à se tourner vers le commerce africain et antillais qui fera sa fortune au siècle suivant. Saint-Malo est, à cette date, non seulement le premier port breton, mais aussi le premier port français par le volume de son trafic. Les Malouins commercent avec toute l'Europe ; certains d'entre eux se font les spécialistes d'un trafic triangulaire qui les mène d'abord sur les bancs de Terre-Neuve, puis dans les ports méditerranéens d'Espagne, de Provence ou d'Italie où ils trouvent aisément preneurs pour la morue séchée dont leurs cales sont pleines et où ils achètent le savon, l'huile d'olive, les soieries du Levant ou l'alun de Rome qu'ils revendent à leur retour à Saint-Malo ou à Rouen. Quant aux nombreux petits ports qui s'échelonnent du Mont-



HABITANTS DE RENNES chassés de la ville en 1675.
(Gravure de Ch. Jacques. Histoire de Bretagne - Pitre-Chevalier)

aux draps anglais par l'application des droits de douane de plus en plus prohibitifs. Les repréailles ne se font pas attendre : les Anglais, grands acheteurs de toiles bretonnes, surtout celles du Léon, se tournent vers d'autres fournisseurs européens ou créent leurs propres manufactures de toiles. Alors commence pour la province la lente désintégration de son économie traditionnelle, si brillante jusque là. En 1687, quatre ans après la mort du ministre, mais dans le droit fil de sa politique, quatre arrêts du conseil du roi aggravent encore l'étroit protectionnisme colbertiste en doublant les droits sur les draps anglais et en interdisant leur entrée en France par d'autres ports que ceux, très secondaires, de Calais et Saint-Valéry-sur-Somme. Les Etats de Bretagne adressent aussitôt au roi une requête pressante : « L'arrêt qui défend l'entrée des draperies et autres étoffes d'Angleterre et d'Irlande par ailleurs que par Saint-Valéry et Calais, réduit le commerce de Bretagne dans la dernière consternation, car outre que jamais la province n'a jusque ici été comprise dans ces sortes d'interdictions, elle voit son commerce entièrement ruiné si V.M. n'a la bonté de souffrir qu'elle en use comme par le passé par sa subsistance particulière (...) Les Anglais ne nous aimant pas naturellement et jaloux en toutes rencontres l'augmentation de notre commerce, se porteront à une des deux extrémités, ou d'interdire entièrement nos toiles, ou de multiplier leurs manufactures de toiles qu'ils ont commencé d'établir en Ecosse et en Angleterre. L'un et l'autre de ces deux partis nous serait également fâcheux, et la raison fondamentale de cette juste appréhension vient de ce qu'il n'est pas naturel de croire que les Anglais viennent à vide chez nous pour quérir de nos toiles et nous apporter leur argent ». Ces conséquences catastrophiques seront d'autant plus regrettables, poursuit le texte, que l'actuel commerce breton avec l'Angleterre est largement excédentaire : « Les barques anglaises apportent leurs manufactures de laine en troc de nos toiles, et pour un million, par exemple, qu'ils apportent de draperies en Bretagne pour la fourniture de la province, ils en remportent, année commune, pour plus de huit millions en toiles, eau-de-vie, papier et autres espèces qu'ils paient en bonnes lettres de change qu'on tire sur l'Angleterre ».

La requête des Etats est rejetée sèchement, la réponse royale mettant en avant les impératifs de l'intérêt national : « Comme l'intention du roi, dans ces arrêts, a eu pour objet le rétablissement des manufactures, particulièrement celles de laine, et l'avantage du commerce de ses sujets, cela regarde autant la Bretagne que les autres provinces du royaume, et les Etats de Bretagne ont mauvaise grâce de se défendre, en la rencontre, par leurs privilèges : il n'y en a point qui doivent subsister quand il est question de l'intérêt public ». On ne saurait mieux exprimer la volonté politique d'intégration économique de la Bretagne, même au prix de la ruine partielle de ses activités propres.

Au total, la politique de Colbert œuvrant pour la gloire du roi a coûté cher à la Bretagne. Elle a perdu au profit du pouvoir central la plus grande partie de son autonomie, cependant que l'application du « colbertisme » a contribué à compromettre durablement sa prospérité économique ●

François LEBRUN

Comment Louis XIV parlait à la Bretagne autonome

Instruction du Roy à ses Commissaires aux Etats de Bretagne,

Versailles, 16 septembre 1675

Instruction que le Roy veut estre mise ès mains du sieur Duc de Chaulnes, Gouverneur et Lieutenant Général par Sa Majesté en Bretagne, du sieur Boucherat, Conseiller de Sa Majesté en ses Conseils, et du Sieur Harlay de Beaumont, aussy Conseiller de Sa Majesté en ses Conseils, maistres des requestes ordinaires de son hostel, qui doivent assister en qualité de Commissaires en l'assemblée des Etats de ladite Province de Bretagne, qui doivent estre tenus en la ville de Dinant le premier du mois d'octobre prochain. (1675).

Les désordres qui sont arrivez dans cette Province ayant causé beaucoup d'interruption en la levée des droits de Sa Majesté, en telle sorte que ses fermiers des impost et billots, domaines et autres fermes, doivent des sommes considérables à Sa Majesté, et mesme le Trésorier des Etats de ladite Province doit pareillement plus de sept à huit cent mille livres, tant du don gratuit que des sommes qui furent accordées par les Etats pour la révocation des Edits, de toutes lesquelles sommes qui montent à plus de douze cent mille livres. Sa Majesté n'a pu estre secourue en l'estat présent de ses affaires ; en sorte que si, par des efforts extraordinaires qu'elle a esté obligée de faire, elle n'eust pourveu au payement de ses armées, elle aurait couru risque de voir ses ennemis en estat de pouvoir prendre de très grands avantages.

Sa Majesté veut que ses Commissaires représentent fortement ces raisons auxdits Etats, qu'ils leur fassent connaître le risque que les révoltez de la dicte Province ont faire courre à l'Etat, et la punition exemplaire qu'ils (les Etats) auraient mérité par la révocation entière de tous les privilèges et immunités qui leur ont esté accordés par les Roys prédécesseurs de Sa Majesté et par Sa Majesté mesme, et dans lesquels elle les a maintenus et confirmez, et si sa bonté et sa clémence ne l'eussent portée à considérer que ces mouvements de sédition quoyque grands, ont esté plus-tot l'effet de la grossièreté des peuples qui se sont laissé persuader de diverses imaginations contraires aux intentions de Sa Majesté, qu'un désordre général dans lequel toute la Province eust pris part.

Elle veut aussy, qu'il fassent connoître auxdits Etats que leur Trésorier devant au Trésor Royal la somme de 780 000 livres, elle avoit pris la résolution de le faire arrester, pour l'obliger au payement de ladicte somme. Mais qu'elle a mieux aimé lui donner le tems nécessaire pour attendre l'assemblée des Etats ne doutant pas qu'aussytost que les Etats seroient assemblez, ils donneraient les ordres nécessaires au dict Trésorier pour payer ce qu'il doit de reste.

Les dictes Commissaire ne manqueront pas, aussytost que lesdicts Etats seront assemblez, de les presser sur ce point, sur lequel Sa Majesté ne peut souffrir aucun retardement, et elle envoie dès à présent un Huissier du Conseil pour contraindre le dict Trésorier au payement de tout ce qu'il doit.



(Hist. de France par H. Martin - Coll. Mme Lorcy)

François-Michel Le Tellier, marquis de LOUVOIS

En mesme temps Sa Majesté veut que les dictes Commissaires fassent fortement connoître aux dictes Etats le besoin pressant qu'elle a d'estre secourue de ses sujets, à cause des puissantes armées qu'elle est obligée d'entretenir par mer et par terre pour résister à ses ennemis, qu'outre les fortes et grandes garnisons qu'elle est obligée de tenir dans toutes les Provinces de ses conquestes, qui montent à plus de cent mille hommes, elle est obligée de tenir une puissante armée en Allemagne, une autre en Flandre, une autre en Catalogne, une autre en Sicile, avec une puissante armée de vaisseau et galères, et que Dieu ayant béni la justice de ses armes, Sa Majesté a toujours remporté de grands avantages sur ses ennemis.

Sa Majesté s'attend donc que les dictes Etats assemblez, considérant ces puissantes raisons, lui donneront la somme de trois millions de livres, payables par mois, à compter du mois de Novembre prochains.

Les dictes Commissaires ne manqueront pas de faire connoître aux dictes Etats les grands privilèges dont la dicte Province jouit, les grandes charges que toutes les austres Provinces du Royaume supportent, pour les convier d'autant plus, par cette différence, à accorder ce que Sa Majesté désire.

Sa Majesté veut de plus que non seulement les droits de contrôle des exploits, papier timbré, et tabac, soient restablis, mais mesmes qu'ils soient maintenus pour l'advenir.

Faict à Versailles, le 16 septembre 1675.

LOUVOIS

(Archives du Ministère des Affaires Etrangères, 1151, f°229. - Doc. Revue «An Oaled 1932».)

«TOUT VA TRES BIEN MADAME LA MARQUISE !»



(Hist. de France par H. Martin - Coll. Mme Lorcé)

Madame de Sévigné.



Gravure de Penguilly (Pitre Chevalier)

LE DUC DE CHAULNES, GOUVERNEUR DE LA BRETAGNE SOUS LOUIS XIV

«C'était, sous la corpulence, l'épaisseur, la pesanteur et la physionomie d'un bœuf, l'esprit le plus délié, le plus délicat, le plus souple, avec tout l'agrément et la finesse possible, jointe à une grande capacité et à une continuelle expérience, et la réputation de la plus exacte probité, décorée à l'extérieur d'une libéralité et d'une magnificence également splendide, placée et bien entendue, et de beaucoup de dignité avec beaucoup de politesse».

Duc de Saint-Simon

NDLR. Nous laissons à M. de St-Simon la responsabilité du portrait de «bon apôtre» qu'il trace du représentant du Roi-Soleil en Bretagne.

«Nos pauvres bas Bretons s'attroupent, quarante, cinquante, par les champs, et dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux et disent **meâ culpâ** : c'est le seul mot de français qu'ils sachent ; comme nos Français, qui disaient qu'en Allemagne, le seul mot de latin qu'on disait à la messe, c'était **Kyrie éleison**.

On ne laisse pas de pendre ces pauvres bas Bretons ; ils demandent à boire et du tabac, et qu'on les dépêche, et de **Caron pas un mot !** M. de Chaulnes amène quatre mille hommes à Rennes pour en punir les habitants. Il a mandé qui si on sortait ou si on faisait le moindre bruit, il ôterait pour dix ans le parlement de cette ville. On croit qu'il y aura bien de la **penderie**. M. de Chaulnes n'a pas oublié toutes les injures qu'on lui a dites, dont la plus douce et la plus familière était **gros cochon**, sans compter les pierres dans sa maison et dans son jardin. C'est cela qu'on va punir...

M. de Chaulnes a transféré le parlement à Vannes ; c'est une désolation terrible. La ruine de Rennes emporte celle de la province. On ne croit pas que nous ayons d'Etats, et si on les tient, ce sera *pour racheter encore les édits que nous achetâmes deux millions cinq cent mille livres il y a deux ans, et qu'on nous a tous redonnés ; et on y ajoutera peut-être encore de mettre à prix le retour du parlement à Rennes.*

...Il y a présentement cinq mille hommes à Rennes, car il en est venu encore de Nantes. Ils vivent, ma foi, comme en pays de conquête, nonobstant notre bon mariage avec Charles VIII et Louis XII. C'est une chose pitoyable que l'étonnement et la douleur des Bretons, qui n'avaient rien vu de pareil depuis les guerres de Montfort et de Blois. Ce sont des larmes et des désolations. On a fait une taxe de cent mille écus sur le bourgeois ; et si on ne trouve point cette somme, elle sera



Bois gravé de Jeanne Malivel

(Histoire de notre Bretagne - C. Danio).

doublée et exigible par des soldats. On a chassé et banni toute une grande rue, et défendu de les recueillir sur peine de la vie ; de sorte qu'on voyait tous ces misérables, femmes accouchées, vieillards, enfants, errer en pleurs au sortir de cette ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture ni de quoi se coucher...

Avant hier, on roua un violon qui avait commencé la danse et la pillerie du papier timbré. Il a été écartelé après sa mort, et ses quatre quartiers exposés aux quatre coins de la ville. Il a dit en mourant que c'était les fermiers du papier timbré qui lui avaient donné vingt cinq écus pour commencer la sédition, et jamais on n'a pu en tirer autre chose. On a prix soixante bourgeois : on commence demain à pendre... Tous les villages contribuent à nourrir les troupes, et l'on sauve son pain en sauvant ses denrées... Enfin vous pouvez compter qu'il n'y a plus de Bretagne et c'est dommage».

Marquise de SEVIGNE

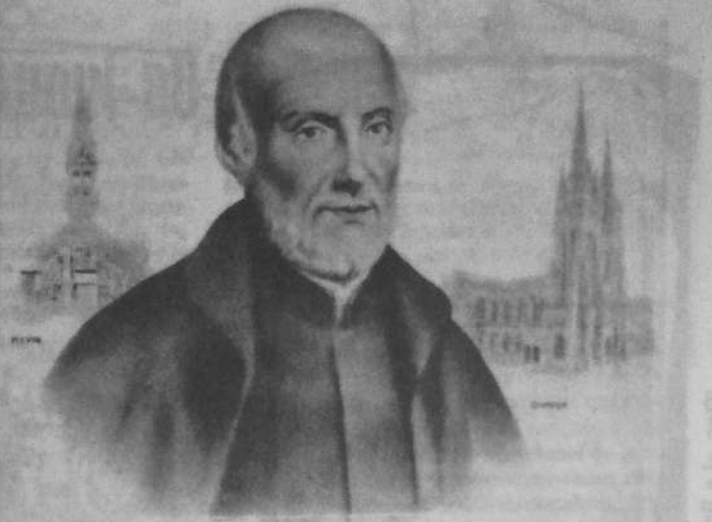
(Lettres à ma Fille - Mme de Grignan)

«AN TAD MAD»

Le Bienheureux Julien MAUNOIR

«...Un seul homme, au plus fort de l'orage, tenta sinon d'arrêter au moins d'entraver un peu la furie de ce torrent. Cet homme n'était pas un soldat : c'était un prêtre, un jésuite, un missionnaire. Je devrais dire un saint, l'apôtre à qui la Bretagne doit la renaissance de cette foi solide que Dieu lui a fait grâce de conserver - en un mot, le R.P. Julien Maunoir».

Arthur de la Borderie
«La révolte du Papier timbré en Bretagne»



Le 28 janvier 1983, fut célébré dans la paroisse de Plévin, de l'ancien diocèse de Cornouaille, près de Carhaix, le troisième centenaire de la mort du bienheureux Julien Maunoir S.J., béatifié le 20 mai 1951. C'est à Plévin qu'il est mort au cours d'une mission qu'il prêchait et c'est dans l'église paroissiale, au haut de l'allée centrale, qu'il fut inhumé sur son désir : «Là où l'arbre tombera, là il restera». Concélébration de plus de quarante prêtres, la plupart des paroisses voisines, présidée par l'évêque de Saint-Brieuc, Mgr Kervennic. Chants français, chants latins, chants bretons : une messe F.L.B., comme on dit... Un vendredi ; plus de quatre cents fidèles, remplissant toute l'église ce qui dénote la vénération que les fidèles ont gardé envers le «Tad Mat», dans ce pays Poher à l'évangélisation duquel, au cours de ses quarante-trois ans d'apostolat, il a le plus travaillé.

Julien Maunoir naquit en 1606 à Saint-Georges-de-Reintembault, paroisse du nord de Fougères, limitrophe de la Normandie, d'une famille de petits commerçants. Sa piété poussa le recteur à l'envoyer étudier au collège de Rennes, que venait d'ouvrir des Jésuites et qui groupait plus de 2 000 élèves. Son rêve ? Aller au Canada convertir les tribus indiennes. L'obéissance religieuse le conduisit à... Quimper, d'abord comme «régent» (professeur) au collège, plus tard comme missionnaire.



LA MAISON NATALE DU P. MAUNOIR
À ST-GEORGES-DE-REINTEMBULT

(Dessin de R. R. de Coniac)

(Doc. «La Bretagne illustrée» 1930)

On a quelque peu noirci le tableau religieux de la Bretagne dans ce début du XVII^{ème} siècle. La décadence de l'Eglise en ces années qui, avec la Renaissance, marquent l'entrée dans «Les Temps Modernes» n'était pas un mythe et explique, en partie, comment a pu surgir la terrible crise du protestantisme. Mais, déjà à la fin du XVI^{ème} siècle, le concile de Trente amorce un solide redressement dans la doctrine et la discipline ecclésiastique. Il faut de longues années avant que puissent être partout appliqués les décrets du Concile. Des abus subsistaient ici ou là ; il y avait surtout beaucoup d'ignorance religieuse par suite de la négligence d'un clergé nombreux mais qui n'était pas à la hauteur de sa tâche. La foi n'avait pas disparu ; elle était endormie ; il fallait la réveiller. Dans le Léon, un prêtre de Plouguerneau, Dom Michel Le Nobletz, avait voué sa vie à ce dur travail, sans avoir partout cueilli le succès que ses efforts eussent mérité. Il «missionna» dans le Léon, mais surtout à Douarnenez, prêchant, en breton naturellement, catéchisant par la parole, le cantique et l'image («an taolennou»). Quand il mourut au Conquet en 1652, il savait qu'il avait un successeur dans la personne du P. Maunoir, à qui il avait transmis méthode et directives. De fait, depuis 1641, le Jésuite, aidé de quelques confrères, avait commencé à prêcher. Dès le départ, il s'était mis à la langue bretonne ; une tradition raconte que la Sainte Vierge, invoquée en la chapelle de Ti Mamm Doue, près de Quimper, lui en aurait obtenu la connaissance en trois jours... Hum ! En tout cas, si on a pu sourire des gaucheries de son vocabulaire, il convient de rappeler l'état général du parler breton à une époque où il n'était pas plus enseigné qu'aujourd'hui, et même plutôt moins. Le père acquit maîtrise suffisante de la langue pour écrire, en plus des cantiques, l'un ou l'autre ouvrage et même une grammaire bretonne : ce n'est pas si mal ! Un Gallo qui a aujourd'hui bien des imitateurs...

En quelque quarante ans de prédication, le P. Maunoir a prêché plus de trois cents missions : on possède le nom des paroisses où il est passé. Les missions duraient de trois à cinq semaines, ce qui représente une dizaine de missions par an. A la différence de Dom Michel, il n'était pas seul ; il avait conquis à son effort des centaines de prêtres et aussi des laïcs, hommes et femmes, qui l'aidaient à catéchiser, moins au cours de la mission que dans les mois qui suivaient, afin que tinsent les résultats. A la mission elle-même participaient parfois de trente à quarante prêtres, qui aidaient pour les visites aux familles,

pour les confessions, pour la prédication et les commentaires des tableaux, pour la grande procession qui clôturait les exercices, procession où s'échelonnaient les «tableaux vivants», rôles tenus par les paroissiens, qui reproduisaient des scènes de la Bible, de l'Evangile et de la vie du Christ ; les scènes de la Passion apportaient une suprême émotion, en remuant en leur plus profond les cœurs des fidèles. Cinq ans, dix ans après, les exercices reprenaient, permettant de parfaire le travail premier et de soutenir l'effort chrétien de la paroisse. Les fidèles, le clergé étaient en mains et les évêques eux-mêmes participèrent à l'une ou l'autre mission, reconnaissant ainsi l'excellence de ce style d'apostolat. Il faut croire qu'il était bon, puisqu'il s'est maintenu à peu près tel pendant trois siècles, et qu'il a permis à la Bretagne de faire face à la terrible épreuve révolutionnaire, puis de se retrouver rapidement dans sa vitalité chrétienne après cette crise.

LE PERE MAUNOIR ET LES BONNETS ROUGES

La mémoire du P. Maunoir a été attaquée, voici quelque quinze ans, par Morvan Lebesque, qui s'est taillé un succès facile d'anticléricalisme, faisant école chez les chanteurs et quelques écrivains. Selon lui, le but des missions était de faire des Bretons des sujets parfaitement soumis au roi ; autrement dit un but politique dissimulé derrière une façade religieuse. Tentation habituelle chez le journaliste de se comporter en polémiste plein de verve plutôt qu'en historien : c'est plus facile et ça accroche mieux le lecteur. Lebesque s'en est pris surtout à l'attitude du missionnaire au moment de la Révolte des Bonnets Rouges. La contestation du pouvoir avait été violente, contestation d'ailleurs plus sociale que «nationale» : il ne faut pas se tromper sur l'époque et affabuler sur l'événement d'après nos critères du vingtième siècle. Bien des contre-vérités ont été émises sur cette affaire.

En juillet 1675, la révolte n'était déjà plus à ses débuts. Pillages, assassinats, incendies dans l'ouest du Poher, dans le pays de Chateaulin, dans le pays bigouden dataient de juin. Comment soutenir que le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne avait envoyé le P. Maunoir et les missionnaires pour calmer les esprits ? En fait la date de la mission de Plouguernevel, en juillet, était programmée depuis longtemps, l'ouverture prévue pour coïncider avec l'inauguration du petit séminaire. Le recteur eut surtout à expliquer à ses paroissiens



LE BREVIAIRE DU PERE MAUENOIR

que la venue du missionnaire n'avait rien à voir avec la gabelle tant redoutée avec juste raison. D'autre part il est évident que le rappel des vérités de l'Évangile contribuait à l'apaisement, ce qui faisait l'affaire du Pouvoir. Mais pourquoi les missionnaires auraient-ils cessé leur devoir et travail habituel, alors que c'est dans les heures de troubles et de difficultés que l'on a le plus besoin de ces rappels de la foi ? Quand s'exerça la féroce répression, quel reproche peut-on faire à celui qui paraissait les malheureux condamnés à paraître devant Dieu et qui a droit de penser que, pour l'un ou l'autre, ce fut une grâce de salut de connaître l'heure ? Un fait certain : le P. Mauenoir a évité à l'est du Poher de subir les terribles vengeances de la répression officielle. Dommage qu'il se soit trompé sur les bonnes paroles du duc de Chaulnes : il était trop bon.

SABBATS ET SORCELLERIE

Une mention simplement d'un genre d'intervention que d'aucuns jugeraient regrettable parce qu'aujourd'hui nul n'y songerait : C'est à propos des sabbats, ces réunions sur quelque sommet, où, à la clarté lunaire, les invités s'adonnaient à des pratiques maléfiques, à la vénération de Satan par exemple, sous la forme d'un bouc, etc. Il est essentiel de se reporter à ce XVIIème siècle qui a vu tant de drames de sorcellerie, et dans les campagnes et jusque dans l'environnement royal avec l'affaire des poisons. Dans ces histoires de sorcellerie proprement dite, l'Eglise laissait agir les pouvoirs publics. Elle n'intervenait que dans les cas de possession diabolique, le (ou la) possédé était considérée comme victime passive et où s'imposaient donc les exorcismes canoniques (cf. Loudun, etc). Il y eut à l'époque beaucoup de crédulité dans l'interprétation erronée des causes de manifestations épileptiques ou hystériques, hallucinatoires ou autres, encore que hommes d'Eglise et hommes de Loi n'étaient pas tous aussi crédules qu'on veut le laisser entendre.

Même s'il arrivait que l'ordre social ne fût pas atteint par quelque crime prétendument prescrit par Satan, les troubles

psychiques créés chez les victimes justifiaient l'intervention des missionnaires. Vers 1651, des enquêtes difficiles de par la loi du silence provoquée par la crainte révélèrent que des sabbats se seraient tenus dans la région de Mûr-de-Bretagne plus spécialement. La seule arme dont disposaient les missionnaires était l'interrogation en confession. Il existait des formulaires ; mais leur emploi était délicat, si on voulait éviter suggestion de fautes à des âmes qui n'y avaient jamais pensé.

En tout cas, ce mal de sorcellerie ne semble guère s'être développé en Bretagne si on compare avec d'autres régions où les chiffres de répression sont extraordinaires. Pourquoi ? Ces maux rappellent bien des pratiques du paganisme et semble avoir surgi, ou resurgi, là surtout où sévissait l'ignorance religieuse. Or, depuis de longues années, les missionnaires travaillaient à l'instruction chrétienne des Bretons ; les cas de sorcellerie relevés alors en Bretagne sont rarissimes, en face de l'épidémie qui ravagea l'Europe en cette première moitié du XVIIème siècle. On a quelques raisons de penser que, si les bûchers ne comptèrent guère en Bretagne, l'action bénéfique du P. Mauenoir et des missionnaires y fut pour quelque chose.

Son action s'étendit directement ou indirectement à travers tous les diocèses bretons, sauf Nantes et Saint-Malo. Mais plus qu'ailleurs elle s'exerça dans les diocèses de Cornouaille et de Tréguier. Action bénéfique : ses contemporains le surnommèrent «An Tad mat !», le bon père. Eux qui tous les jours le voyaient vivre n'étaient pas des imbéciles. Et les grands airs de supériorité et de mépris qu'affectent quelques esprits forts du vingtième siècle n'ont guère de poids, quels que soient leurs critères, devant un surnom qui dit bien la justesse gloire d'un Breton qui a fait honneur à son pays.

Joseph Chardonnet O.M.I.



**MARO KRIZ
SEBASTIAN AR BALP
KABITEN AR BONEDOU RUZ**

Petra a reas ar Balp ?

Lakaat e genvroiz d'en em zevet ouz an tailhou pounner a lake ar roue Loeiz XIV da boueza war Bretoned, evit gelout kas e vrezeliou bras en dro. Daoust hag eur gwall dra e oa kement-se ?

Lezennou a zo hag e tleer enebi outo.

Hep beza eur sant, n'eo ket da lavarret e vefe ar Belp ker ruz ha ker kriz ha ma lavar tud a zo ; ar pezh a zo sur, n'eo ket kaset e gorf d'ar vered hep kroaz, na beleg, na dour benniget, ar pezh a vije bet digouezet, gantan hep mar ebet, ma vije bet an torfetour skrijus a lavar darn.

Setu aman, war-ze, petra 'zo bet tennet gant an Ao. Kerebel, person Poul-laouen diwar baperou koz Kergloff :

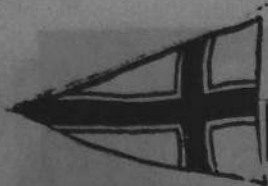
«Corps de Me Sebastien Le Balp, notaire royal de 30 ans ou environ demeurant à Gars an Groas, décédé au château de Tymeur à nuict du deux ou trois jour du prt mois, a été enterré en l'église trévielle de Kergloff par vénérable Messire Jean Le Gall, prêtre de Poulloën assisté du souss. Hourman, curé. Et assistent au convoi funèbre Mathieu Riou, son beau-frère, Anne Riou sa veuffe qui ne signent.

Ce jour quatrième de septembre mil six cent sep tante cinq.

Korf Sebastian ar Balp a voe douget eta gant lid bras da iliz Kergloff, kroaziou, bannielou ha relegou sent ar barrez, o kerzet en e raok ha sebeliet e voe dirak an aoter vras. E enebourien gant ar gasoni o devoa outan hen tennas ac'hano, her stlejas, astennet war eur gloued, e benn troet warzu an douar, eus e Gergloff d'ar Ty-meur hag hel lezas eno, krouget, a-wel d'an holl, evit beza peurzishenvelebet gant ar piked hag ar brini.

(Tennet eus pennad-skrid L. ar Gwenneg ha Y.V. Perrot war «Sebastian Ar Balp» - Feiz ha Breiz Kerzu 1932).





LA BATAILLE DE St-AUBIN-DU-CORMIER



Elle est exposée ici sous la forme de Commentaire de document (1) fait par Gwennola Caouissin-Foucherand, au cours d'une séance dirigée en licence d'Histoire sous la direction de M. Gaussin, professeur à l'Université de Saint-Etienne, auteur d'un ouvrage consacré à Louis XI.

Ce commentaire est établi d'après les **Chroniques de Bretagne** d'Alain Bouchart (document ci-contre), contemporain de 1488, qui recueille ses informations des survivants de la tragique bataille.

Note de l'étudiante :

(1) Un commentaire de document doit être expliqué en 20 minutes environ. L'étudiant doit s'en tenir au texte et ne pas faire de hors-sujet.

La défaite essuyée par les Bretons, devant les troupes françaises, à Saint-Aubin du Cormier, termine tragiquement le règne de François II et annonce la fin de l'indépendance bretonne. Cet échec a frappé de stupeur et de consternation les contemporains. Laissons à Maître Alain Bouchart, secrétaire de François II et avocat au Parlement de Bretagne, le soin de raconter cette «rencontre».

Comment les deux armées se rencontrèrent et furent Bretons deffai.

«Le lundy matin se mirent ceulx de l'armée de Bretagne en bataille selon l'ordonnance cy devant déclarée et fut hors le village d'Oreng joignant une tousse de bois, attendant l'armée des François que conduisoit le seigneur de la Trimoille, lieutenant du roy, et le capitaine Adrian de Lospital-menoit l'advant garde ; ces François estoient sortiz de Foulgères et marchioient, délibérez de combattre l'armée de Bretagne, et si ne marchioit pas en ordre de bataille, car pas si près ne les cuidoient. A ceste cause file à file venoient pour cuider estre les premiers à Saint-Aulbin. Gabriel de Montfalcon et dix ou douze hommes d'armes françoys qui devant chevauchioient advisèrent de loing l'armée des Bretons qui déjà étoit en bataille et en moult bel ordre, et luy ay ouy dire despuis, par plusieurs foiz, que, si les Bretons en l'ordre qu'ilz tenoient eussent marchez en avant, ilz eussent deffait l'armée du roy et du moins l'eussent mis en fuicte, car les François n'estoient lors assemblez, mais marchioient à la file et sans ordre comme il est dit devant. Ledit Gabriel se arresta quelque peu pour veoir la contenance des Bretons et vit qu'ilz ne marchioient point, aussi estoient ilz par entre eux divisé, les ungs estoient d'avis de marcher comme le mareschal de Rieux et ung des gens du prince d'Oreng nommé Montfort, les autres non et ne se povoient accorder. Ce pendant se assem-

blèrent les gens de l'armée du roy et firent marcher leur artillerie, dont les Bretons leur donnèrent bon loisir, si s'approchèrent de l'armée de Bretagne et d'une part et d'autre tiroient l'artillerie qui moult endommaigeoit les deulx armées ; si marchèrent François à puissance et donnèrent à travers l'advangarde où le mareschal de Rieux soustint le faix et très vertueusement se y acquita, si firent ceulx de sa compaignie, qui en ceste pointe avecques luy estoient, tellement que les François furent foulez lourdement et contrainct de laisser l'avant-garde, disans : donnons plus bas. Si tirèrent droit à la bataille où estoient le seigneur d'Albret et les gens de pié. Les gens de cheval reculèrent. Ceulx de l'arrière-garde eurent peur et se mirent en fuite, François chargent dessus et tuent les gens de pié, vivandiers et autres que attendre peurent, le sourplus se mist en fuite. Quant ceulx de l'avant-garde de Bretagne virent ceste contenance, ilz tendent à eulx saulver, les ungs ça, les autres là. Finalement tous ceulx qui la croix rouge portoient furent occis sauf bien peu, et XII ou XIII cens gens de guerre bretons, et furent prins au boys entre les Alemans, le duc d'Orléans et le prince d'Oreng qui à pié estoient...

Le prince d'Orange est fait prisonnier. Le maréchal de Rieux s'enfuit à Dinan. L'armée bretonne a subi de lourdes pertes.

Le Seigneur de Léon, le seigneur de Pntlabbé, Montfort et plusieurs autres notables personnes bretons y furent occis et partie prins ; furent aussi tuez plusieurs vivandiers, prestres, bretons, jusques à V ou VI mil personnes. De la part du roy fut occis Jacques Galiot et plusieurs autres jusques à XIII cens hommes et plus. Et fut ceste rencontre le lundy jour de Saint Sanson XXVIII de juillet l'an de grâce mil CCC LXXX & huit».

(Alain Bouchart, *Les Grandes Chroniques de Bretagne*, fol. 239, publiées par H. Le Meignen dans l'édition de la Société des Bibliophiles bretons, 1886).



Nous sommes en 1488. La situation en Europe occidentale est assez complexe. L'Angleterre est en pleine guerre - des Deux Roses. Maximilien d'Autriche règne sur le Saint Empire Romain Germanique. Le royaume de France est confié à Anne de Beaujeu, fille de Louis XI, régente au nom de son frère Charles VIII, qui en cette année 1488 a 18 ans, et va se libérer de la tutelle de sa sœur.

La Bretagne lutte pour son indépendance. Elle reste le seul grand duché face à la France après la chute du Duché de Bourgogne, que Louis XI «l'Aragne» - a su prendre dans sa toile. Il reste comme allié au Duc de Bretagne, le roi d'Angleterre et Maximilien d'Autriche.

Chroniques de Bretagne d'Alain Bouchart, bien que rédigées en vieux français, sont relativement aisées à comprendre, à part quelques mots comme «cuider» : croire, penser, «pris au brys» : pris dans les bris.

La date de la rencontre (des armées bretonne et française) : 28 juillet 1488 jour de la Saint Samson, un des saints fondateurs des Sept évêchés bretons. Venu au pays de Galles ce moine-évêque fonda l'évêché de Dol au VI^e siècle. Ainsi les Bretons iront au combat au cri de «Saint Samson ! Saint Samson !»

Le lieu : A Saint-Aubin du Cormier, plus exactement à une demi-lieue, sur la Lande de la Rencontre, vaste plaine, entre Rennes, Dinan, Fougères, mais plus près de la France, à proximité de la rivière le Couesnon. En Haute-Bretagne donc, non loin de la frontière française, des Marches de Bretagne.

LES INTRIGUES PRELIMINAIRES

Pour comprendre comment l'on a pu arriver à cette bataille, avec un chassé-croisé de guerriers, de nobles, contre leur propre pays, il nous faut reconstituer l'atmosphère des dernières années du règne de François II (1458-1488), puis parler des hommes, des luttes d'influences.

Tout d'abord, Louis XI ne peut supporter à l'est comme à l'ouest de son royaume, deux états puissants indépendants : la Bourgogne et la Bretagne. Après avoir vaincu Charles le Téméraire en 1477, il se retourne contre la Bretagne : guerre de chicane dans un premier temps. Louis achète à Nicole de Blois ses prétendus droits à la couronne ducale. Sentant que le roi de France désire accaparer le duché, François II se tourne vers l'Angleterre et vers Maximilien d'Autriche.

En 1483 Louis XI meurt. Il aura recommandé à sa fille Anne de Beaujeu, régente, de

tenir le royaume en paix (Charles VIII n'a que treize ans et est assez chétif). Avant de mourir Louis XI avait fiancé son fils à la fille de Maximilien.

En Bretagne, il y a des luttes d'influence entre le Chancelier Chauvin, tout acquis à la France, et le trésorier Landais, défenseur des droits de son pays. Convaincu de trahison, Chauvin meurt en prison, en avril 1484. Les nobles bretons, amis de Chauvin, rendent Landais responsable. Ayant conspiré contre le Duc, leurs biens sont confisqués. En représailles, Jean de Chalon, le neveu du duc François, le maréchal de Rieux et autres nobles, concluent le Traité de Montargis (octobre 1484) avec Anne de Beaujeu, où ils reconnaissent Charles VIII, héritier légitime de Nicole de Brosse, et duc de Bretagne à la mort de François II.

Chassé-croisé, car pendant ce temps les nobles français, évincés de la Régence, rendent visite au Duc de Bretagne : Louis d'Orléans, Alençon, Dunois. François II participe à une Ligue contre la Régente.

Nouvel épisode : les nobles bretons réussissent à abattre Landais en envahissant le château ducal à Nantes. François II est contraint de livrer son trésorier... qui sera pendu ! Cette mort apporte une courte détente, car Anne de Beaujeu continue en sous-mains à encourager les nobles bretons, partisans de l'alliance avec la France.

François II recherche alors celle de l'Angleterre et de l'Autriche, le concours du duc d'Orléans, de Dunois ; La présence de ces deux ennemis de la Régente à la cour de Bretagne provoque la crise fatale. Anne de Beaujeu pouvait compter sur les nobles bretons furieux de voir des étrangers, influents auprès du duc. Ces nobles appellent la régente au combat contre la Bretagne. L'armée française occupe différentes villes frontalières en 1487, sous le commandement d'un jeune général : Louis de la Trémoille.



ANNE DE BEAUJEU
régente du royaume de France

Jamais la Bretagne n'a été autant divisée. Les grands ne songent qu'à leurs intérêts personnels. Mais le maréchal de Rieux n'ayant pas été tenu au courant et voyant qu'il livre sa patrie à l'étranger, ulcéré aussi de l'attitude désinvolte de la Régente à son égard, fait volte-face ainsi que d'autres seigneurs. Ils reviennent vers le duc qui magnanime, leur pardonne. La situation change. L'armée française est repoussée.

En 1488, elle ne tient plus que quatre places bretonnes, dont Saint-Aubin-du-Cormier.

L'armée française est regroupée sous le commandement de la Trémoille qui est résolu à conquérir la Bretagne. De nouvelles villes tombent, dont le 12 juillet, Fougères à quelques heures de Saint-Aubin-du-Cormier.

Quels sont les antagonistes de cette bataille sous les ordres desquels des hommes tomberont par milliers en quatre heures ?

LES ANTAGONISTES DE LA BATAILLE

L'armée française, forte de 15 000 hommes, dont 5 000 Suisses est placée sous les ordres de Louis de Trémoille qui prend le commandement du centre, ayant pour lieutenant un Napolitain : Jacobo Galiota. L'avant-garde est commandée par Adrien de L'Hospital, un vétérinaire, vieux capitaine, rompu aux batailles. L'arrière-garde est aux mains du Sire de Beaudricourt, gouverneur de Bourgogne.

Né en 1460, Louis de la Trémoille, jeune lieutenant du roi de France à 27 ans, est vicomte de Thouars, prince de Talmont, fils de Louis de la Trémoille et de Marguerite d'Amboise, sœur de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, épouse du défunt duc breton Pierre II. Anne de Beaujeu l'a marié à Gabrielle de Bourbon. Tous les auteurs sont unanimes pour louer ses hautes qualités - «Chevalier sans reproches - gloire de son siècle». Il mourra à Pavie en 1525.



LOUIS DE LA TREMOILLE, commandant l'armée française (d'après Thévet - Doc. P. Lacroix : Louis XII et Anne de Bretagne)

Jacobo Galiota, ce Napolitain, sera l'un de ceux qui donneront la victoire aux Français en y laissant sa vie.

Présents également dans l'armée française : le vicomte de Rohan chef de la puissante maison, qui avait des prétentions à la couronne ducal. Il a trahi ainsi la cause de son pays.

L'armée française est composée de compagnies d'ordonnances royales aguerries, solides, disciplinées, tenues en main par des lieutenants rompus au combat comme A. de L'Hospital et G. de Montfaucon, et pourvue d'une forte artillerie. Cette armée est en outre bien payée, les munitions et les vivres y sont abondants.

Qu'opposait l'armée bretonne face à cet adversaire admirablement organisé ?

L'Armée Bretonne, lors de la bataille, comprend 12 000 hommes, dont de nombreux mercenaires. Il ne reste plus que 800 Allemands sur les 1 500 lansquenets envoyés par Maximilien en juillet 1487. Le roi d'Angleterre, Henri VII

Tudor refuse son aide. Seul, Lord Scales vient avec une petite troupe de 700 hommes. Elle débarque à St Malo en mai 1488, mais tombe dans une embuscade française. Il ne reste plus dès lors que 300 Anglais. Enfin un contingent d'Espagnols et de Gascons venus avec Alain d'Albret. Il avait obtenu du roi de Castille un millier d'hommes, lui-même en avaient amené 2000. Il débarque aussi en mai 1488 mais près de Quimper.

Le Maréchal Jean de Rieux, né en 1447, à 41 ans lors de la bataille de St-Aubin. En 1484, il se met à la tête des seigneurs mécontents du duc, conclut le Traité d'Ancenis, revient au duc, après avoir trahi, rempli son devoir trop tardivement hélas. Il défend la candidature d'Albret à la main de la duchesse Anne, car partisans de l'indépendance bretonne, il ne veut pas que le duché tombe dans les mains du roi de France. Rieux mourra en 1518.

Jean de Chalon, prince d'Orange, surnommé Montfort, car étant de la dynastie. Sa mère est Catherine, sœur de François II qui a épousé en 1438 Guillaume de Chalon.

Le Sire d'Albret. Gascon batailleur, fils de Catherine de Rohan, petite fille du duc Jean IV. Il a une cinquantaine d'années, est père de sept enfants. Veuf de Françoise de Blois-Penthièvre, il est donc apparenté aux deux branches rivales. Albret est aussi le trisaïeul d'Henri IV. En outre, il est le frère utérin de Françoise de Dunois (gouvernante de la Duchesse Anne), qui avait épousé Gilles de Bretagne puis Guy de Laval.

Candidat à la main d'Anne, il a le coup de sacro-saint pour la Bretagne. C'est l'avait fait venir. D'Albret escomptait la succession, comme remerciement de son dévouement. Mais Anne avait une répugnance pour ce «soudard» gascon, père de sept enfants tant légitimes que bâtards.

Ah si Rieux avait soutenu la candidature du jeune Rohan !

Le Duc d'Orléans, fils du poète Charles d'Orléans, arrière-petit-fils de Charles V a été écarté de la Régence par Anne de Beaujeu. Il est marié à cette date avec Jeanne de France. Antécédents : C'est le futur Louis XII, troisième mari d'Anne de Bretagne.

Le Sire de Léon. Dix-huit ans, fils aîné du Vicomte Jean de Rohan, amoureux d'Anne de Bretagne, combat dans des rangs de l'armée ducal tandis que son père est dans le camp ennemi. Il y laissera sa jeune vie.

Claude de Montfort, sera tué dans la bataille de St-Aubin à la tête des forces allemandes, alliées de l'armée bretonne.

Dunois est également présent.

Par opposition à l'armée française, il n'y a pas d'unité, de discipline. La cohésion fait défaut, l'argent manque. Le duc a du mettre en gage la couronne de Bretagne. Les Etats de Bretagne votent en hâte un impôt de guerre payable par les nobles, les roturiers, le clergé. Dans le camp breton plusieurs commandements s'affrontent. Deux autorités dominent celle du Mare-



Maréchal de RIEUX, commandant l'Armée bretonne.

chal de Rieux, soutenant la candidature d'Albret à la main d'Anne de Bretagne, celle de l'Orléans penchant pour Maximilien d'Autriche.

Charles VIII est au courant de ces dissensions. Ainsi se présente cette armée bretonne cosmopolite, divisée au matin du fatidique 28 juillet 1488. Seul un effet de surprise serait favorable aux Bretons !

LA TRAGIQUE BATAILLE

Les Français portant une croix blanche sur le henneton ou sur l'armure, - signe distinctif - quittent Fougères ce lundi matin 28 juillet et se trouvent vers midi à Saint-Aubin-du-Cormier. La Trémoille sachant les Bretons dans les parages, décide d'avancer à leur rencontre.

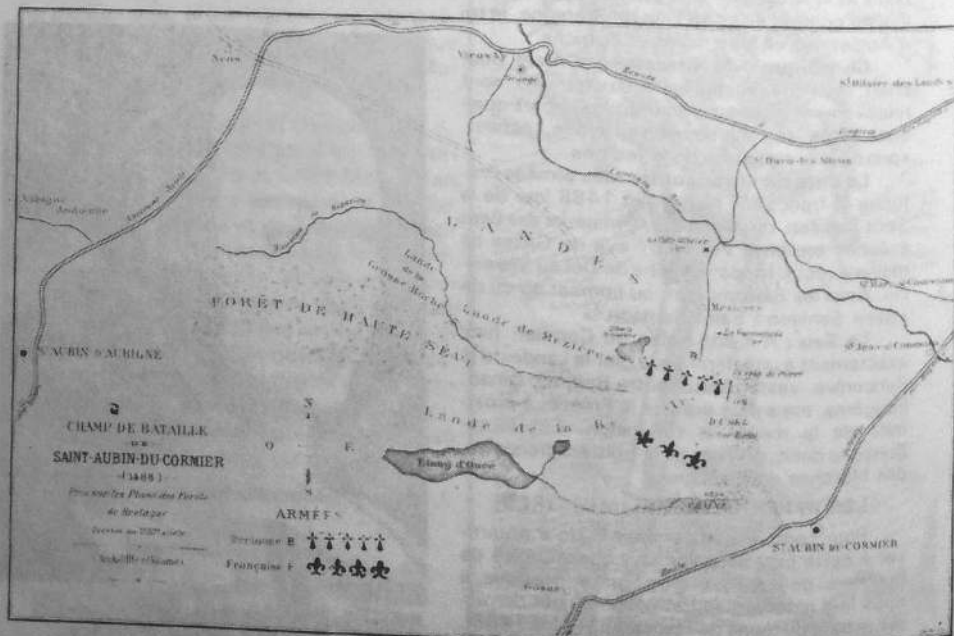
Quant aux Bretons, devant le danger, ils ne sont guère unis. Rieux voulait harceler l'ennemi, entraver sa marche par des escarmouches, bref éviter la bataille rangée, connaissant les faiblesses de sa troupe. Mais les autres chefs, plus jeunes, voulaient à tout prix l'affrontement direct afin de délivrer Fougères.

Les soldats bretons portaient, eux, une croix noire et les routiers anglais si craints des Français une croix rouge. Mais avant d'être déclinés dans une embuscade, l'apport britannique est faible. Pour la masquer, le maréchal de Rieux a l'idée de faire revêtir le henneton orné de la croix rouge anglaise à 1 700 Bretons. Ruse qui se révélera tragique. Le Prince d'Orange commandant 1 000 archers bretons, la porte lui-même.

Pour montrer leur loyalisme, car des bruits de trahison couraient parmi les soldats, le duc d'Orléans et le Prince d'Orange déclarent qu'ils combattront à pied au milieu des fantassins bretons et allemands. Ce qu'ils feront.

Telles sont les deux armées qui avancent l'une vers l'autre.

Les Français ne savent pas les Bretons si proches et ne marchent pas en ordre de combat. De plus l'étroitesse du chemin ne le permet pas.





Le Duc François II casqué et cuirassé.
(Estampe de Robert Deline et Pinsio - Arch. H. Caouissin)

En revanche, les Bretons déjà installés sur un coteau, voient les Français. Gabriel de Montfaucon, un des lieutenants de La Trémoille, les aperçoit en ordre de bataille prêts au combat. Si à ce moment-là, les Bretons avaient donné l'assaut ils auraient mis l'armée française en fuite, celle-ci débouchant devant eux en désordre. Le Maréchal de Rieux a tout de suite compris l'avantage de cette situation, mais comme il n'y a guère d'entente entre les chefs, personne n'écoute ses sages avis. Aussi les Français ont-ils le temps de prendre position.

14 Heures. La décharge générale des canons français et bretons donne le signal du combat. C'était l'usage de commencer ainsi une bataille, car les canons étaient difficilement rechargeables. Grosses pertes. Le choc est rude. Les Bretons ayant avancé en pointe, la droite française se porte en masse contre l'armée ducale. Les archers anglais foncent.

«Saint Samson ! crient les Bretons.

«Saint Lau ! répondent les Suisses.

Les Français reculent, mais hélas une fausse manœuvre des Allemands permet à Galiota de voir le point faible dans la troupe bretonne, et il crie : «Donnons plus bas», et fonce avec 400 cavaliers sur les lansquenets allemands de Maximilien. Le Napolitain brise l'élan breton, coupe l'armée. Son acte de hardiesse lui fait perdre la vie, tout comme Claude de Montfort, commandant de la troupe allemande. L'arrière garde, point faible, plie sous le choc de Galiota. Carnage ! Les Français s'acharnent sur tous ceux qui portent la croix rouge. N'oublions pas que la Guerre de Cent ans n'est pas loin ! L'Anglais est l'ennemi n° 1 ! Les Bretons, comprenant la raison de cette fureur sanglante, essaient de se débarrasser de cette croix couleur de sang, car ils se font tous occire. Le Prince d'Orange arrache aussi la sienne et s'étend parmi les cadavres. Il est reconnu par l'un de ses anciens soldats français qui lui sauve la vie et le fait prisonnier.

Le duc d'Orléans ne voulant pas fuir, se bat désespérément dans les bois. Il allait être tué, mais il est reconnu grâce à son armure dite «écrevisse» (plaques glissant les unes dans les autres). Rieux, d'Albret fuient à Dinan.

Les nombreuses pertes dans l'Armée bretonne se chiffrent à 6 000 hommes en quatre heures de combat ! soit la moitié de l'effectif. Du côté français, 1 500 tués, soit un dixième !

Commencée à quatorze heures, à dix-huit heures tout était consommé. La fine fleur de la noblesse bretonne disparaissait dans ce suprême combat pour l'indépendance.

LA FIN DE CETTE INDEPENDANCE

Comme il est écrit dans le prologue du texte d'Alain Bouchart cet échec a frappé de stupeur et de consternation les contemporains. Les puissances européennes sont inquiètes. Elles ne veulent pas permettre au roi de France d'annexer un duché aussi important, qui peut lui donner l'empire de la mer.

La Trémoille profite de la stupeur causée par cette défaite bretonne. Il fonce sur Rennes qui refuse de céder aux sommations. Parmi les chefs de la ville, se trouve Jacques Bouchart, frère du chroniqueur. Rennes est sauvée temporairement - grâce au courage de ses habitants. La Trémoille ne veut pas perdre son temps et renouvelle l'échec devant Nantes un an plus tôt. Il fonce vers Dinan et St-Malo qui capitulent rapidement au début d'août. Les renforts anglais espérés ne venant pas, Saint-Malo, ville stratégique est une perte importante.

Depuis cinq siècles, la France a tenté en vain de mettre à genoux la Bretagne. Enfin elle y parvient en cette année 1488. Il ne faut pas lâcher prise. Faut-il poursuivre la conquête par les armes ? ou accepter les propositions de paix de François II ? Cette seconde solution est choisie.

Le Traité du Verger est signé le 19 août 1488, dont voici les principales clauses :

Retrait des troupes mercenaires,

- Le Duc de Bretagne n'a pas le droit de marier ses filles sans le consentement du roi de France.

- L'hommage-lige doit être rendu à ce dernier.

- L'appel des cours de justice ira au Parlement de Paris.

- Les places fortes conquises seront gardées.

C'est dur. Ce traité hâte la fin du duc François II, miné par la maladie. Il rend l'âme en septembre 1488.

PORTEE DU DOCUMENT

La chronique d'Alain Bouchart montre comment, en une bataille de quelques heures et en raison de la mésentente au sein d'une armée, une nation, - la Bretagne - perd son indépendance. Nous constatons que pouvaient combattre par idéal ou par intérêt personnel des personnes de la même famille ou de même nationalité dans les deux camps : Dans celui des Bretons les rivalités, les prétentions ont engendré la défaite.

Par ailleurs, cette relation, est écrite par un contemporain du Parti breton, mais qui raconte cette bataille avec objectivité, réalisme, reconnaissant la puissance de l'armée ennemie, et le manque d'unité de ses compatriotes.

Ah ! Si l'on s'était rangé à l'avis du Maréchal de Rieux !

CONCLUSION :

Aussi par l'issue de cette rencontre tragique, le Traité du Verger, le décès du duc, l'échéance fatale tant attendue a sonné. La situation de la Bretagne à un carrefour maritime aussi stratégique intéresse les Anglais, les Espagnols, les Français. C'est un relais entre l'Europe du Nord et le pourtour méditerranéen, ouvert sur le grand large. La Bretagne indépendante a toujours été une alliée des ennemis de la France.

La situation est la même qu'en Bourgogne, dix ans plus tôt. Charles le Téméraire laissait une fille pour héritière. Comme lui, François II avait promis sa main à de nombreux prétendants. La question de la succession de Bretagne est ouverte, puisque le défunt duc ne laisse que deux filles : Anne et Isabeau.

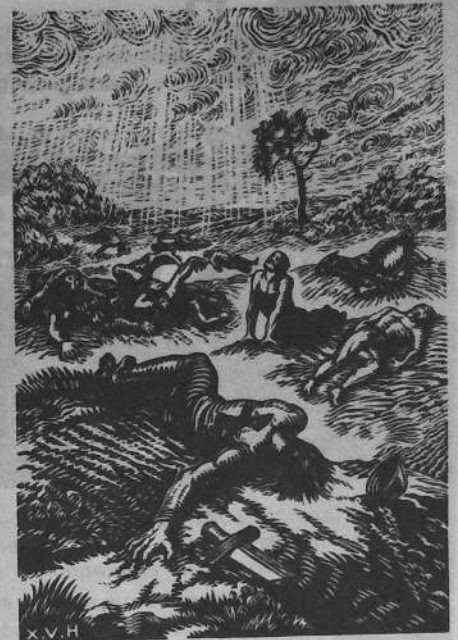
Cette question va entraîner de nouveaux conflits qui aboutiront à la fin de l'indépendance de l'ancien royaume de Bretagne, par la main mise française.

Gwenola FOUCHERAND

UNE COMPARAISON !

• 1477. Marie, la fille de Charles Le Téméraire épouse Maximilien d'Autriche, leur fille épousera Charles VIII (mariage non consommé).

• 1490 : Anne, la fille de François II, Duc de Bretagne, épouse à son tour Maximilien d'Autriche (mariage non consommé), elle épousera aussi Charles VIII (mariage consommé).



Gravure de X.V. Haas «Breizh Visions d'Histoire» (réduction)



Vous les gens qui passez

Au milieu des bruyères

Vous avez sous les pieds

Des Archers d'Angleterre.

Le Seigneur de Léon

Le Sire de Pont-Labbé

Et six mille Bretons

Qu'il ne faut oublier

Aux calendes bretonnes

On fêtait St Samson

C'était l'heure où les hommes

Célébrent la moisson

Le soleil éclatait

Sur la route de Sens

Des files de Français

Cheminaient en silence

Les geais de Moroval

Contre les pies d'Uzel

Annoncèrent au ciel

L'imminente bataille

Les premiers éclaireurs

Surpris par Mautfaucou

Les premières douleurs

Les premiers moribonds

S'entassaient les archers

Aux rouges hoquetons

Dans l'immense charnier

De Mézières-sur-Couësson

La Trémoille aujourd'hui

Vit encore à Paris

Se riant chaque jour

De la lente agonie

D'un Peuple tirailé

Par les ombres de l'Histoire

Brandissant des guitares

En guise de boucliers

St Aubin-du-Cormier

Te souviens-tu encor'

De ceux-là qui sont Morts

Au soleil de Juillet.

Philippe MOUZAN

(28 juillet 1979)

(dédié à l'ami Fanch)

N.B. Sens, Mézières, Moroval ou Uzel sont des lieux dits jouxtant le terrain de la lande de la Cruelle Rencontre.

SAINT-AUBIN DU CORMIER SE SOUVIENT ENCORE...



Doc. «Appel d'Otolé»



*Des ans ont passé... Des siècles se sont écoulés...
On dit que le sang sèche vite en entrant dans l'histoire ? Inconcevable aberration...*

13 MAI 1928. Deux croix avaient été élevées jadis sur la tragique Lande. Abattues sans doute sous la Révolution française, l'une d'elles fut retrouvée gisant dans les bruyères, par des étudiants et étudiants de Rennes. Le 13 mai de cette année 1928, ces jeunes patriotes relevèrent cette croix et la scellèrent sur le rocher.

28 JUILLET 1932. Un groupe de Bretons, parmi lesquels un nommé Pierre Roy de Rennes, appose sur une roche dominant la Lande du Souvenir, au pied de la croix redressée, une plaque : «AR C'HALLAOUED TREC'H D'AR VRETONED D'AN 28 A VIZ GOURE 1488 - DALC'HOMP SONJ I. - «6 000 Bretons sont morts ici pour défendre l'Indépendance bretonne. Souvenons-nous en !». Mauvaise traduction dit-on » «les Français vainqueurs des Bretons, le 28 juillet 1488. Gardons-en la mémoire...» Quelques St Aubinais (cinq ou six) sont présents, venus en curieux, parmi eux, un gosse de douze ans...

Depuis, cette «LANDE DE LA CRUELLE RENCONTRE» est devenue pour les Bretons un lieu de pèlerinage, de recueillement, de méditation sur le sacrifice suprême de leurs pères.

28 JUILLET 1933. Une gerbe de souvenir est déposée : fleurs blanches de notre Bretagne mêlée aux fleurs rouges des combattants, entourés des couleurs **gwenn ha du**. Le gosse est toujours présent... et ému.

Un an plus tard, la cérémonie se renouvelle : Anna Youé-nou et son époux, le leader Fanch Debauvais : Fant Méavenn, «La Vierge Rouge» du Parti National breton, (1) demandent au gosse de St-Aubin, toujours là, de déposer la gerbe. Tout fier il accepte et à cet instant se sent «Confirmé Breton». Dès lors, il sera fidèle, le pèlerin de St Aubin du Cormier.

28 JUILLET 1935. Le gosse est toujours là près de Per Roy. Ils ne sont pas seuls : des jeunes sont venus de toute la Bretagne : de Rennes, Fougères, Gosné, St-Brice, Quiberon, Carnac, Quimper, Chateaulin, Morlaix, Chateaufort-du-Faou, Nantes et Paris. «Discrètement encadrés par la gendarmerie et la sûreté générale les nationalistes bretons se sont rassemblés dans une cour d'hôtel (la municipalité avait refusé la mairie), et se sont rendus à l'église où un service religieux a été célébré à la mémoire des Bretons de 1488 tombés au champ d'honneur» (2). Puis le cortège, drapeau en tête, précédé de Hervé Le Menn, sonnant du biniou bras, se rendit au lieu du combat. Des discours enflammés furent prononcés, en présence d'une foule de curieux sympathisants accourue des environs, par Fransez Debauvais, ses camarades Kerlann, Delaporte, Derrien, Gefflot, Rickwaert.

Les sections reçoivent leur drapeau et prononcent le Serment de St Aubin-du-Cormier... Enfin une prière en breton est récitée par Anna Youennou et une gerbe de fleurs, cravatée de gwenn ha du est déposée par Mme de Guerny (C. Danio).

MAI 1936. Le Préfet de Rennes, à la demande d'un St-Aubinais bien placé et d'un sinistre ministre de l'Intérieur, interdit la cérémonie qui se déroulait sur un terrain privé, mais auquel on accède par un sentier «communal». To'érance des gendarmes casqués et en armes assumant le service d'ordre, une dizaine de Bretons sont autorisés à porter la gerbe et réciter une courte prière au pied de la Croix. Les deux amis, le Rennais et le gosse (porteur de la gerbe) sont toujours présents.

8 MAI 1938. «Les militants bretons décident de prendre le droit qu'on leur refuse. La date de la manifestation est tenue secrète, les convocations sont effectuées oralement et l'attention de la police détournée par de fausses indications sur une autre région notamment celle de St-Brieuc.

Après un défilé para-militaire, devant une troupe galvanisée, Mordrel, Debauvais et Lainé prennent la parole tant en français qu'en breton pour exalter la signification de cette journée. Ils déclarent que les Bretons sont fermement décidés à agir sans le consentement des autorités françaises». (3)

Les nombreux militants et militantes, dont de jeunes couples rassemblés autour des gwenn ha du claquant au vent, prononceront en breton un serment **pur et dur : Le Saint-Albin-an-Hiliber** (que nous reproduisons d'autre part).

JUILLET 1939. Le pèlerinage toujours interdit aura lieu clandestinement, à la lueur des torches - au milieu de la nuit - au nez des policiers arrivés trop tard. Non prévenu, le gosse de St Aubin, n'y était pas. Quel regret !

JUILLET 1943. Pèlerinage des Bagadoù Stourm du P.N.B., mais l'ancien gosse de 1932 n'y sera pas. Il était en prison à titre d'otage. Cependant il ira souvent seul porter chaque 28 juillet, une gerbe sur cette terre brûlée et sacrée.

JUILLET 1963. L'abbé Berhault, curé-doyen de St-Aubin, et toujours l'ex-gosse de Juillet 32 décident que, désormais chaque année, le 28 juillet à 18 heures sur la lande même, une messe sera célébrée pour tous ceux qui là, ont versé, leur sang. Chacun pourra méditer, prier et espérer selon son cœur. L'abbé Berhault quitte la paroisse, mais le «gosse» reste fidèle et continue l'engagement pris quelques années plus tôt.

Ainsi chaque année, la messe est célébrée, émouvante dans sa simplicité. Peut-on, en effet trouver plus belle nef que cette voûte formée de chênes et sapins séculaires, bordée de bruyère et de mousse, d'ajoncs et de genêts ? Un dolmen sert d'autel. Les couleurs «Gwenn ha du» remplacent tentures et bannières. Le chant des oiseaux forme le fond sonore que troublent de temps à autre... les tirs d'un camp militaire tout proche (celui de la lande d'Ouée où se trouvait alors le 41e R.I.).

AOUT 1968 : «Une grande date dans la Commémoration de St-Aubin-du-Cormier, dans le cadre du Congrès interceltique qui cette année-là se tient à Fougères : Aux Bretons se joignent les Irlandais, les Ecosais, les Gallois, les Mannois, les Corniques. Le Bagad militaire de R.I. de la Lande d'Ouée, sous le commandement de son penn-soner, le lieutenant lescalier, participe officiellement, en uniforme de parade, au **Dalc'homp sonj** rendus aux combattants de 1488. Les anciens des pèlerinages clandestins des années 30 émus jusqu'aux larmes, témoignant leur reconnaissance au lieutenant lescalier qui leur dit : «Je comprends et partage votre émotion». Après cette mémorable commémoration, cet **officier breton** sera muté dans l'Est de la France. Le Bagad du 41e R.I. de la Lande d'Ouée perdait un penn-soner de valeur qui avait de grands projets musicaux dont une Messe aux cornemuses et bombardes sur des thèmes bretons (4).



Le bagad du 41e R.I. de la Lande d'Ouée rend hommage aux combattants bretons de 1488. Au 1er plan : Per Denez.

(1) Voir Dalc'homp Sonj n° 2 «Gwenn ha Du»

(2) D'après le compte-rendu «d'an Oaled».

(3) Ronan Caerleon «Complots pour une République Bretonne».

(4) Notes de Harry Caouissin.

28 JUILLET 1978. 490ème anniversaire de la défaite bretonne. Il n'y aura pas de messe, faute de célébrants tous retenus. La cérémonie aura lieu quand même : une prière est récité en latin, français et breton par un prêtre arrivé au dernier moment de Rennes. Les 6 000 camarades n'auront pas pour autant été oubliés.

28 JUILLET 1979. Le chanteur Philippe Mouazan interprète des morceaux de sa composition ou de celle de Glenmor. Deux adolescentes déposent une gerbe, suivis d'autres jeunes et anciens, ruraux et citadins, médecins, commerçants, sculpteurs, écrivains, enseignants, éducateurs, journalistes, officiers de l'armée en retraite (dont un général) venus de Bretagne ou de l'Hexagone. Ils sont là, conversant avec P. Roy, Alan Louarn et le «Gosse de 1932». Le sacrifice de la Messe est offert, les communions sont nombreuses. Le cantique à Ste Anne, patronne de la Bretagne monte vers le ciel. Après l'office religieux deux Rennais prononcent une allocution rappelant le sens de cette cérémonie. Et déjà P. Roy envisage le 28 juillet 1988 : Vème centenaire de la bataille de St-Aubin. Mais seront-ils encore là, lui et son compagnon ? N'auront-ils point enfin trouvé le Pays de la Paix et la Liberté Eternelles ??



LE SAINT ALBIN

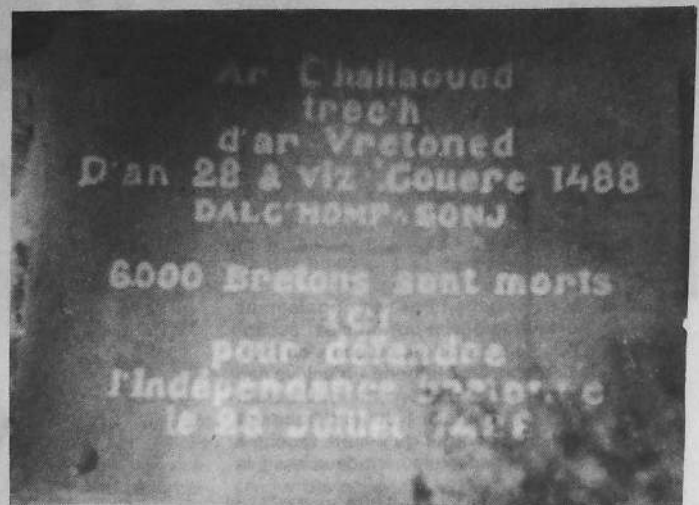
Dirag Doue, setu ma le :
 E koun ar Vretoned taer ha dizaon
 a zo marvet aman,
 breman 'zo pevar c'hant bloaz hag hanter kant...
 Evid ma adsavo Breiz, ma bro,
 balc'h ha kreñv,
 yac'h ha digabestr,
TOUI A RAN
 Da ren eur vuhez eeun ha glan,
 Da ginnig d'am gouenn :
 korf kalet,
 kalet dispont,
 Ene dir,
TOUI A RAN
 da veza eur soudard leal,
 da ober pep labour a vo fiziet ennon,
 da senti hep mordo ouz va fenn-rener,
 da veza prest dalc'hmat,
 da rei ma buhez pa vo ret,
EVIT BREIZ
DA VIRVIKEN.

Sant-Albin-an-Hiliber
 8 a viz mae 1938

Succédant au chant du **Bro Goz**, trois «Bevet Breiz» - «Breiz Atao» retentissent à travers la forêt, frémissante... Philippe reprend sa guitare, il faut se séparer... à l'an prochain !

Tu vois, Philippe, «St Aubin du Cormier se souvient encore de ceux-là qui sont Morts au soleil de juillet...»

UN SAINT-ALBINAIS, FANCH
 ou LE GOSSE DE JUILLET 1932



Traduction littérale de ce serment «pur et dur» de St Aubin du Cormier sur la lande de la Cruelle Rencontre, le 8 mai 1938 :

Devant Dieu, voici mon serment :
 En souvenir des Bretons hardis et sans peur
 Morts ici,
 il y a quatre cent cinquante ans,
 pour que renaisse la Bretagne, ma Patrie,
 fière et forte,
 saine et libre,
JE JURE
 de mener une vie droite et pure,
 d'offrir à ma race
 un corps fort,
 un cœur intrépide,
 une âme d'acier.
JE JURE
 d'être un soldat loyal,
 d'accomplir toute tâche qui me sera confiée,
 d'obéir sans hésitations à mon chef,
 d'être toujours prêt
 à donner ma vie quand il le faudra
POUR LA BRETAGNE
A JAMAIS.



Mai 1938 : Sur la lande de la Cruelle Rencontre, à St-Aubin-du-Cormier, au cours du grand rassemblement (clandestin) du Parti National Breton, Olier MORDREL prononçant son allocution avant le serment de Saint-Albin. (Ph. Doc. Ronan Caerleon)

L'association **Ar Falz** (*La Faucille*) rend cette année hommage à son fondateur, en célébrant le 50^e anniversaire de sa création par **Yann Sohier** ; une exposition lui est consacrée au Musée de Morlaix, inaugurée le 13 juin, et circulera ensuite en Bretagne (en septembre elle sera au CDDP de Saint-Brieuc). Le moment est donc opportun pour tenter de préciser la figure de cet homme, méconnu du Mouvement breton d'aujourd'hui, totalement ignoré du grand public ; à notre connaissance, seules les municipalités de Saint-Brieuc et Lorient lui ont dédié une rue et une place ; n'est-il pas grand temps de réparer cette injustice ? Existe-t-il en Bretagne beaucoup d'autres instituteurs laïques qui se soient dressés avec tant de courage contre le rouleau compresseur de l'Unification et du Nivellement, pour sauvegarder les valeurs de la communauté à laquelle il avait choisi d'appartenir ?

Que son engagement ait finalement échoué - puisque le déclin breton s'est accentué et que l'École a continué, ou peu s'en faut, à ignorer la personnalité bretonne - n'enlève rien à la valeur exemplaire de son action, d'autant plus remarquable qu'elle fut extrêmement brève : se rend-on compte qu'il a été fauché à 33 ans ? qu'il a passé seulement deux ans à la tête d'**Ar Falz**.

Cette étude de la personnalité de Sohier - combien passionnante - n'a pas la prétention d'être exhaustive ; les nombreuses anecdotes qui circulent sur son compte sont sujettes à caution, plusieurs périodes de son existence restent relativement obscures (enfance, adolescence, E.N., armée), certaines contradictions apparaissent dans le personnage. Essayons tout de même de l'approcher.

ENFANCE ET ADOLESCENCE : 1901 A 1918

A vrai dire, rien ne semblait destiner le jeune Jean Sohier à devenir le fondateur d'**Ar Falz**, à ouvrir pour la première fois, - même si elles n'ont été qu'entrouvertes - les portes de l'École Publique à la langue alors quasi-exclusive de toute une population.

Il était né le 7 septembre 1901 à Loudéac (et non à Lamballe comme on l'a écrit parfois), en pays gallo, où son père était gendarme. La famille se déplaça successivement au Sel-de-Bretagne (mai 1905-décembre 1906), puis à Uzel (jusqu'en août 1907). Après 15 ans de service, le père se reconvertit comme percepteur, d'abord à Peillac (Morbihan) en août 1907, puis à Lamballe (août 1912), où il demeura jusqu'à sa mort. Jean, ainsi que son frère aîné Adolphe (né en 1899), fréquentèrent les écoles de ses localités ; il suivit ensuite les cours de l'École Supérieure de Lamballe, de 1912 à 1918. Se sentait-il breton dès cette époque ? Il semble que oui, puisque quelqu'un qui l'a bien connu raconte que, à l'école primaire, il éclata un jour en sanglots, en apprenant que le plus haut sommet de Bretagne ne faisait que 389 mètres ! Roparz Hemon confirme ce sentiment précoce, quand il écrit : «*Adal ma oan bugel, a lavaras din Sohier, em eus karet Breiz*».

ECOLE NORMALE DE SAINT-BRIEUC : 1918 A 1921

À l'E.N. de Saint-Brieuc, où il fut reçu en juillet 1918 et où il poursuivit ses études jusqu'en 1921, rien non plus ne semblait l'ouvrir à la Bretagne. On sait combien les instructions données aux instituteurs étaient strictes ; voir par exemple la méthode définie par I. Carré, inspecteur général de l'enseignement primaire (revue pédagogique du 13 mars 1888), les ordres de J. Dosimont, inspecteur d'académie du Finistère (Bulletin pédagogique des instituteurs du Finistère, le 1^{er} février 1897), et combien ceux-ci se sont - en toute bonne foi d'ailleurs - laissés convaincre. Et pourtant, c'est bien ici que, sans aucun doute, les choses sérieuses commencent pour Sohier, que se fait sa prise de conscience bretonne. Ayant lu des traductions d'Anatole Le

AR FALZ



YANN SOHIER

Stourmer
evit ar brezoneg er skol
(1901 - 1935)

Carte postale éditée en 1937
par Unvaniez Oberou Breiz

Breiz, il décide d'apprendre le breton. Il adhère, dès sa fondation semble-t-il, à l'**Unvaniez Yeouankiz Vreiz** (Union de la Jeunesse de Bretagne), qui proclame dans l'article 1 de ses statuts : «*L'U.Y.V. a pour but de travailler au relèvement de la Bretagne par le développement du sentiment national, la renaissance de la civilisation celtique et le retour à la vie nationale autonome*». Yann Sohier était déjà en contact avec Fransez Debauvais et Olier Mordrel ; son épouse raconte d'ailleurs comment une visite de Mordrel au futur fondateur d'**Ar Falz** attira à celui-ci les réprimandes les plus sévères du directeur de l'E.N., Max Hebert, et qu'il fut à deux doigts d'être renvoyé. Peut-être est-ce aussi à cette époque qu'il fut séduit par la Troisième Internationale Bolchevique et par le tout jeune Parti Communiste, auquel il n'adhéra jamais, cela est maintenant certain.

AU 48^e R.I. DE GUINGAMP : 1921 A 1923

En octobre 1921, Sohier est incorporé au 48^e Régiment d'Infanterie de Guingamp. Ses activités bretonnes se poursuivent ; il se lie d'amitié avec le frère François Uguen, récemment décédé, spécialiste des langues celtiques qui devait plus tard écrire **Mo a zesk brezoneg** «*al leor kenta bet savet evid deski war-eün ar brezoneg er skolioù*», collaborateur du «**Feiz ha Breiz**» de l'abbé Perrot. Il est déjà militant de **Breiz Atao** (revue, puis mouvement fondé en janvier 1919) ; le 4 mars 1922, il écrit à Fransez Debauvais (qui sera toujours son ami) : «*J'ai reçu votre dernier Breiz Atao. Uguen et moi nous les passons aux soldats. Mais c'est plutôt*

par la conversation et la discussion que nous propageons nos idées. D'ailleurs, l'opposition vient des bretonnants eux-mêmes et non de l'élément étranger du 48 (Parisiens et autres) dont beaucoup sont sympathiques envers le mouvement breton.

A cela s'ajoute la dimension anti-militariste : s'il faut en croire l'anecdote citée par Ronan Caerleon, lors des fêtes du centenaire de Renan à Tréguier, Sohier refuse de se mettre au garde-à-vous durant l'exécution de la **Marseillaise**, sur le passage du Président du Conseil R. Poincaré. On ne sait pas s'il y eut des représailles !

L'INSTITUTEUR - MILITANT BRETON : 1923 A 1932

Libéré de ses «obligations militaires», il est nommé instituteur en Basse-Bretagne, à Plouguil, près de Tréguier ; mais n'a-t-il pas enseigné également à Quemperven, près de Pontrioux ? sur une carte adressée à Debauvais en février 1928, on peut lire : «*Pegoulz e teui d'hon welet en geriadenn brao Kemperven ?*». Il se maria le 31 janvier 1929 avec Anne Le Den, institutrice originaire de Lannilis, qui collaborera à **Ar Falz** sous le pseudonyme de Naïg Sezny, et plus tard à la revue pédagogique **An Eost**. Une petite Mona naîtra deux ans plus tard, qui sera élevée en breton. A son mariage, célébré à la cathédrale de Tréguier, assistaient, en plus de plusieurs membres de sa famille, Anna et Fransez Debauvais, Morvan Marchal (l'un des trois fondateurs de **Breiz Atao**) et plusieurs autres militants. Le couple passera six mois à Prat puis, en août 1929 sera nommé à Plourivo.

Durant cette période, l'activité culturelle et politique de Sohier prend une grande ampleur ; nous le voyons, participant au Congrès Panceltique de Quimper de 1924, avec Debauvais, Youen Drezen, Jakez Riou, Abeozen, M. Guieysse, sous la bannière de **Breiz Atao**. Il est au premier congrès de **Breiz Atao** à Ros-porden, en septembre 1927, où le mouvement donne naissance au Parti Autonomiste Breton (P.A.B.). Il devient un militant actif du nouveau parti, qu'il aide financièrement puisqu'il achète trois puis dix actions émises par le K.A.B. («*Société de Crédit pour le relèvement de la Bretagne*») ; il anime des réunions, recrutant des adhérents et sympathisants : «*J'ai été à Lannion. J'ai vu cinq ou six des adhérents de Lannion sur la trentaine de sympathisants qu'ils sont actuellement*», en août 1928, il participe au 2^e congrès du parti, à Châteaulin, où une déclaration est élaborée, qui proclame entre autres : *la Bretagne possède toutes «les caractéristiques d'une nationalité répondant aux définitions modernes, et, pour le peuple breton «le droit à disposer de lui-même»*. Au printemps 1929, il est élu à l'unanimité secrétaire général de la Fédération du Trégor du P.A.B. et participe au 3^e congrès (Douarnenez), à l'issue duquel il écrit à Debauvais : «*...Mais dans un congrès, j'aurais aimé entendre un langage plus énergique et plus spécifiquement national breton. Nous avons à éduquer sur bien des points nos adhérents ; s'il faut leur faire comprendre l'idée fédéraliste, il ne faut pas manquer de faire «mousser» le sentiment national.*

Début 1931, c'est la crise au P.A.B., entre les fédéralistes (Duhamel, Marchal) et les nationalistes (Debauvais, Mordrel), Sohier appuie ces derniers et écrit à Debauvais : «*Il va falloir regrouper tous les vieux copains de Breiz Atao, refaire un peu plus de nationalisme et redeviner cet organe d'avant-garde nécessaire au mouvement breton. Etre un mouvement de purs, avoir un organe combattif et éducatif, telle était ma pensée et telle elle est encore...*». Le congrès de Rennes du 11 avril 31 décide l'abandon du journal **Breiz Atao**, qui va se trouver remplacé momentanément par **War Sao**, journal des nationalistes du Trégor, Goëlo, Haute-Cornouaille, qui réclame un retour au nationalisme sans exclure

breiz atao

le séparatisme. Au congrès de Guingamp (août 31), le P.A.B. devient le Parti Nationaliste Breton. Le 27 décembre, à Landemeau, a lieu le premier congrès du P.N.B. ; Sohier était-il parmi les 25 congressistes ? Breiz Atao reparait, simple organe de liaison entre les militants. Voici ce qu'en pense Sohier : « J'ai donc lu le nouveau Breiz Atao et bien que je regretterai en partie l'essentiel de la Déclaration de Châteaulin qui nous donnait une base précise pour la propagande, je pense qu'il y a du travail à faire sans songer à vouloir préciser ce que pourrait être la Bretagne future. Mais il fallait choisir, et je me rallie à cette idée que je préfère aux idioties de War Sao et de Breiz da zont ». En 1932, lors du 4e centenaire de l'union de la Bretagne à la France, le 7 août à Vannes, Sohier bondit sur la voiture d'Edouard Herriot en criant : « Vive la Bretagne indépendante ». Il est conduit au poste.

**L'HOMME D'AR FALZ :
1933 A 1935**

Janvier 1933 : Lancement d'Ar Falz « bulletin mensuel des instituteurs laïques partisans de l'enseignement du breton ». La gérante en est Fant Rozec (Meavenn). L'essentiel du temps de Sohier sera désormais consacré à l'animation de cette revue : rédaction de la plupart des articles sous divers pseudonymes : Yann ar Ruz, Mestr skol bihan, Fañch Divadou (avec parfois un savoureux dialogue entre les deux, comme dans le n° 15/16 d'Ar Falz), Yann Keryell pour la partie pédagogique ; corrections ; relations avec l'imprimerie ; revoir les épreuves ; tenir les comptes ; s'occuper des abonnés... Il organise deux concours scolaires, le premier en juillet 1933, le second en juillet 1934 (Ar Falz n° 7 et 17) ; ils ne remportent



L'école de Plourivo (Côtes-du-Nord) où Yann Sohier fut instituteur de 1929 à sa mort (mars 1935).

pas le succès escompté : son amertume s'exprime dans le n° 11 : « Mais la cause principale de notre échec est due surtout à l'inertie des « propagandistes du breton », de ceux-là justement qui parlent toujours de l'émancipation culturelle et qui ne font rien pour la hâter ». Il lance une pétition en faveur de langue bretonne en mai 1934. (Elle devait se prolonger un an ; dans le dernier Ar Falz qu'il ait réalisé (janvier-février 1935), il se félicite du succès de cette pétition).

Septembre 1934, il décide une campagne d'affichage (Le n° 17 du bulletin en constitue la fameuse affiche « Lac'ha ar brezoneg »). Il entreprend une enquête sur la population scolaire de langue bretonne (n° 18/19 1934). Il réalise des collections de cartes postales, pour enseigner l'histoire et la géographie locales. Il trouve évidemment le temps de s'occuper de son travail de classe (selon Mme Sohier, il aurait échangé des lettres avec C. Freinet), où, sans donner vraiment un enseignement en breton à ses élèves - ce qui était bien son but -, il leur apprend des chants bretons : un beau jour, il accueille un inspecteur éberlué en faisant chanter le « Bro Goz » à ses élèves ; il faut ajouter ici que Sohier bénéficia de la protection de F. Launay, inspecteur d'Académie des Côtes-du-Nord qu'il cite dans le n° 1 d'Ar Falz. Il continue à travailler à son manuel de breton Me a lenno, qui ne paraîtra qu'en 1941, avec une préface fort contestée de Roparz Hemon. Il poursuit des relations plus ou moins étroites avec une pléiade d'écrivains bretons, surtout Fañch Elies (Abeozen), Jakez Riou, Youen Drezen, L. Andouard, sans parler de Kerlann, qui collabore étroitement à la rédaction d'Ar Falz, en particulier pour les articles d'histoire et de mathématiques en breton, à partir du n° 10 et qu'il choisira pour successeur. Il s'occupe de sa famille et élève en breton sa fille Mona, pour qui il traduit « Per ar c'honikl I » et « Hiawaza » de l'Américain Longfellow (publié dans le n° 65 de Gwalarn. 1935) ; il compose des poèmes comme « E tal ar groaz ». Son activité politique s'est ralentie ; il a adhéré, sans doute dès 1931 au P.N.B. ; en mars 1933, Debauvais publie dans Breiz Atao un programme nommé Saga (16), élaboré par Mordrel. Disons brièvement que dans ce programme en huit parties, Mordrel traite de la constitution d'un Etat breton indépendant, à qui l'Etat français devra restituer « une partie des richesses nationales y compris en caisse d'or, colonies, collections d'art, bibliothèques, équipement industriel » ; le rattachement de certaines régions limitrophes est prévu « par voie de plébiscite ». Il prévoit aussi « l'exclusion des étrangers, et particulièrement des races latines et de couleur, de tous les postes responsables de la vie publique. Exception prévue pour le cas des hommes de race nordique. Plus loin, on lit : « Contrôle de l'éducation de la jeunesse, destinée à faire des hommes physiquement et moralement sains, et rendus au génie jusqu'ici étouffé de notre race... ». Sohier n'est pas d'accord ; il écrit à Debauvais le 6 avril 1933 : « Et le programme Saga ? Attention ! Cela va soulever des critiques ! A mon avis, Breiz Atao doit éviter les précisions sur les réformes politiques et sociales s'il veut rallier tous les Bretons et être réellement notre parti national ».

Son engagement politique très marqué ne l'empêche pas de fréquenter Marcel Cachin. Celui-ci possède une maison à Lancerf, près de Plourivo ; ayant trouvé un n° d'Ar Falz à la mairie de Plourivo, il tint à faire la connaissance de Sohier. Les deux hommes se revirent à plusieurs

Pourquoi cette inégalité de traitement ?

● Dans le Midi, l'enseignement de la Langue d'Oc est organisé ou autorisé dans SIX Facultés et dans PLUSIEURS Lycées de la région (27 chaires en tout). En 1933, il a même été permis de créer des cours de Langue d'Oc dans tous les établissements d'enseignement secondaire et dans TOUTES LES ÉCOLES NORMALES du Midi de la France.

● EN BRETAGNE :

La Langue Bretonne est « ignorée » dans toutes les écoles, à tous les degrés d'enseignement !

La Langue Bretonne est pourtant celle que pratique presque exclusivement une masse de 1.200.000 à 1 million 1/2 de paysans, d'artisans et d'ouvriers ruraux ! Le Breton n'est pas une langue moins cultivée que la Langue d'Oc !



Comme seconde langue au Baccalauréat,

les étudiants bretons peuvent, par un décret du 4 Février 1925, choisir entre plusieurs langues étrangères comme le CHINOIS, l'ARMÉNIEN ou le PERSAN, et coloniales comme l'ARABE, l'ANNAMITE ou le MALGACHE !!!

Mais il leur reste interdit d'étudier à cette fin LEUR PROPRE LANGUE NATIONALE !!!

Par une telle mesure d'exception, l'impérialisme français — qui n'est pas arrivé, après ans d'École obligatoire tout-en-français, à supprimer le breton — nous traite plus durement que ses colonies les moins évoluées.

Nous réclamons qu'en toute justice :

le breton soit admis au baccalauréat ; des cours facultatifs de Langue Bretonne soient organisés dans les Lycées, Collèges, P.S., Ecoles Normales et grandes Ecoles de Bretagne. Et surtout : qu'on cesse de proscrire le Breton des Ecoles Primaires. Signez, faites signer et circuler la Pétition d'AR FALZ.

reprises. Par la suite, **Cachin** continuera d'apporter son soutien à **Ar Falz** : quand **Armand Keravel** relança le mouvement et, en juin 1945, organisa une pétition demandant l'enseignement du breton dans le second degré, **Cachin** lui écrivit : « Avec vous, à fond. Vous pouvez compter sur moi. Usez de mon nom si vous le jugez utile. A vous et à votre œuvre de tout mon cœur en breton ».

Mais, déjà en 34-35, des ennuis financiers s'abattent sur **Ar Falz** ; **Yann Sohier** en fait part à **Debauvais** : « Cela ne va plus du côté financier » (...) « La situation financière reste difficile ». Un certain découragement semble se faire jour chez le pionnier : « Ci-joint les notes pour terminer la copie de **Ar Falz**. La numéro sera tiré à 800 exemplaires. Ce sera un ultime effort pour tenter quelque chose de ce côté. Car entre nous ça ne rend pas, et nos frais sont trop élevés pour continuer une propagande dans un milieu aussi hostile », écrit-il le 7 février 1935, toujours à **Debauvais**. L'hiver laborieux 1934-35 l'a épuisé. En janvier, il se fait une blessure au pied, puis il contracte une grippe infectieuse en février ; une broncho-pneumonie se déclare, suivie de complications. Dès le dimanche 17 mars, il n'y a plus d'espoir ; son agonie douloureuse va durer quatre jours et quatre nuits ; lucide jusqu'au bout, il déclare à un ami venu lui rendre visite : « Pas d'adoration ! ». Il meurt le jeudi 21 mars 1935. A ses obsèques célébrées deux jours plus tard à l'église de Plourivo, assistaient entre autres, l'abbé **Yann-Vari Perrot**, **Herry et Ronan Caouissin**, **Olivier Mordrel**, **Kerlann**, **Marcel Cachin**, **Fransez Debauvais** et **Anna Youenou**. Le cercueil était recouvert du « gwenn ha du ». C'est au cimetière de Lamballe que reposera le fondateur d'**Ar Falz**.

Tel fut **Yann Sohier** : inconditionnellement breton, anti-militariste (cf. **Ar Falz** n° 9)... « nous devons réclamer avec force le droit pour les Bretons de ne pas faire de service militaire hors de Bretagne ou celui de ne pas le faire du tout » ; antifasciste (n° 21/22), « Bretonnistes ! Le fascisme vous menace. Le fascisme, c'est demain la prison pour tous les militants bretons » ; laïques et anticlérical (n° 6) « L'école libre en Bretagne est clericale et réactionnaire » ; ami de **Yann-Vari Perrot**. Fasciné par l'**URSS** (n° 4) « Pour nous, Bretons et instituteurs, l'exemple des Soviétiques a une valeur immense » ; ami de **Cachin**, défenseur du prolétariat breton, mais membre du PAB, puis du PNB, qui rejette « le dogme de la lutte des classes » ; s'exclamant à Vannes le 7 août 1932 sur le marchepied de la voiture d'**E. Herriot** : « Vive la Bretagne indépendante ! » mais écrivant dans le n° 15/16 d'**Ar Falz** : « Cette émancipation pour être totale, complète, doit aussi être natio-



De gauche à droite : **Annick et Jean Sohier** et leur fille **Mona**, **Mme Elies** et son époux l'écrivain **Abozen**, et leurs enfants. (Ph. arch. Ronan Caerleon)

nale» (en note : ce qui ne veut pas du tout dire : à sens nationaliste). Mais pour **Sohier**, cela n'est pas contradictoire ; une phrase comme celle-ci me semble résumer la dualité fondamentale de son personnage (**Ar Falz** : n° 15/16, mai-juin 1934) : « Nous devons être, - nous tous les « Falzerien », - de vivants exemples que l'on peut à la fois être Bretonnistes acharnés et Prolétariens agissants ».

PAOLIG COMBOT

BIBLIOGRAPHIE : SOURCES

- REVUES : **Ar Falz**, du n° 1 de janvier 1933 au n° 21/22 de janvier/février 1935, n° 23/24 de juin 1935. **Ar Falz**, nouvelle série, n° 11 oct./nov 75, n° 12 habv/mars 76. **Gwalarn** n° 80 gouere 1935. **Dalc'homp sonj**, n° 2, août 82. **Ar vro**, n° 21, oct. 1963 « Contribution à l'étude du Mouvement Breiz Atao : **Ar Falz** et **Y. Sohier**. **Brud Nevez**, n° 58 1982. *Feiz ha Breiz* meurzh 1933, mae 1935.

- OUVRAGES : **Marcel Guieysse** « La langue bretonne » Rennes 1936. **Abozen** « Istor lennegezh vrezhonek an amzer-vreman ». **Jorj Gwegan** « La langue bretonne face à ses oppresseurs ». **Ronan Caerleon** « Complots pour une république bretonne ». **Alain Deniel** « Le mouvement breton de 1919 à 1945 ». et correspondances diverses.

Toute critique, tout élément de nature à permettre une meilleure approche de **Yann Sohier** seront les bienvenus à **Ar Falz**, 6 rue Longue, 29210 Morlaix.



KERLANN, héritier spirituel de **Yann Sohier**, et second directeur d'**Ar Falz** ; en 1935 au « Kamp Plouvouskan, Heberc'hti yaouankiz Vreiz » (Premier camp des Auberges de la Jeunesse de Bretagne). Photo R. Caerleon.

Le dernier adieu à Plourivo



Obsèques de **Sohier** à Plourivo le 13 mars 1935. De gauche à droite : l'abbé **Yann-Vari Perrot**, donnant la dernière absoute, le recteur de Plourivo, à moitié caché **O. Mordrel**, **Ronan Caerleon**, **Kerlann**, **Me Even** ; le cercueil est porté par des hommes de Plourivo

(Arch. R. Caerleon).



Union sacrée et complicité Bretonne



Ar Falz dut sa survie à l'appui de tous les militants pour la langue bretonne, sans exception. L'union sacrée entre «**Ar Falz**», «**Feiz ha Breiz**», «**Breiz Atao**» était une réalité. Il existait à cette époque un front commun, sans sectarisme, pour la sauvegarde et l'enseignement de la langue bretonne.

Ainsi, quand parut **Ar Falz**, dont nos lecteurs trouveront ci-inclus en prime le fac-similé rarissime du premier numéro, l'abbé Yann-Vari Perrot salua en ces termes la nouvelle revue militante :

«An A. Yann Sohier, mestr-skol e Plourivo, a zo o paouez sevel eur gelaouenn hanvet gantan **Ar Falz**, ha leshanvet : **Bulletin mensuel des instituteurs laïques partisans de l'enseignement du breton**. Kredi a reomp e raio kalz a vad ar gelaouenn ha reketi a reomp buhez hir d'ezi. 10 lur er bloaz eo he friz. Evit he c'haout skriva d'an aotrou Yann Sohier administrateur d'**Ar Falz**, Plourivo, C.d.N. Chèques postaux 13.346 Rennes» (Feiz ha Breiz meur 1933).
Qui dit mieux ?

En outre l'abbé Perrot s'empressa de signaler **Ar Falz** à la direction de l'enseignement libre du diocèse de Quimper et Léon : «*Les instituteurs laïques se révoltent à leur tour pour militer en faveur du breton à l'école. Je m'en réjouis. Raison de plus pour poursuivre intensément notre action dans nos écoles chrétiennes.*»

De son côté, Yann Sohier attirait l'attention de ses collègues (encore récalcitrants), sur l'enseignement du breton dans l'Ecole libre «ou cléricale», et leur signalait particulièrement «**Feiz ha Breiz ar Vugale**».



Désirant publier dans **Falz** la chanson «*Ar yarig Wenn*», parue dans les **Soniou Feiz ha Breiz**, Yann Sohier en fit ainsi la demande à l'abbé Perrot :

Enfin un accord secret se fit entre Yann Sohier et l'abbé Perrot :

«*Il faut qu'Ar Falz tienne le coup. C'est indispensable pour 1) amener les instituteurs laïques au breton, 2) votre action obligera l'Enseignement libre à ne pas relâcher le breton à l'école*» soulignait le directeur de «**Feiz ha Breiz**».

Et le directeur d'**Ar Falz** de répondre dans le même registre :

«*Que Feiz ha Breiz ar Vugale tienne aussi le coup. C'est indispensable pour notre action dans le milieu laïque.*»

«*Nous avons pensé que vous seriez consentant de nous prêter le cliché de ce chant. Cela nous permettrait de réaliser une petite économie, ce qui est appréciable pour le lourd budget de notre bulletin. Nous avons fait un choix des plus belles chansons de Hte Bretagne et nous les avons traduites en breton. Nous pourrions donc, si elles vous plaisent, vous rendre le même service en vous prêtant nos clichés. Naturellement je garderai secret ce service qui pourrait, qui sait ? être mal interprété de part de d'autre.*»

J'ai l'espoir que la lecture d'**Ar Falz** vous intéresse toujours, et que malgré l'esprit politique diffèrent de vos tendances, vous compreniez notre effort et sa nécessité, pour le salut de notre langue.

Deoc'h a wir galon e karantez Breiz,»

Yann SOHIER

A Herry Caouissin, Yann Sohier déclarait également :

«**Ar Falz** pourra, je crois, tenir encore cette année (1934). Nous faisons de grands progrès parmi le mouvement breton que notre effort intéresse, mais les progrès sont lents dans le personnel enseignant laïque qui est, comme vous le savez, **farouchement anti-breton**, beaucoup plus certainement que le personnel libre.

Tant que les études primaires seront sanctionnées par un certificat nécessitant un bourrage intensif et ne donnant aucune place au breton, il en sera encore longtemps ainsi. **Ar Falz** est donc un organe de formation groupant des sympathisants qui ne sont qu'une minorité. Le salut doit venir de l'extérieur (de l'école) par l'obligation d'une épreuve obligatoire ou facultative au certificat. Alors les plus anti-bretons feront du breton «à tout casser», pour réussir, car chez nous, pour beaucoup il n'y a que le résultat qui compte.

Je reçois et lis avec plaisir **Feiz ha Breiz ar Vugale**. Je le trouve très bien fait pour le milieu qu'il touche. 1 300 abonnés c'est encore peu, mais il faut compter sur un réveil prochain de la conscience bretonne qui se prépare lentement mais sûrement, favorisé par l'écroulement du prestige français. Ayons donc espoir, Kenavo, trugarez deoc'h, a wir galon. (17.2.34).

Le 16 avril, Yann Sohier se réjouit de notre sympathie pour sa courageuse action :

«*Je vous remercie pour les éloges que vous faites de Falz et je suis heureux de voir que notre effort est compris malgré les divergences politiques inévitables. Mais nous sommes encore loin d'avoir groupé une minorité imposante et agissante d'instituteurs laïques et bretons qui à notre avis, serait capable d'organiser vraiment l'enseignement du breton. Cependant Ar Falz est jusqu'ici un succès quand on considère l'hostilité systématique du personnel laïque à tout ce qui est breton et quand on pense que jusqu'ici aucune propagande vraiment sérieuse n'y avait été faite.*»

«*Tout dépend donc - car nous gagnons les jeunes - de l'aide que nous apportera le mouvement breton. Nous faisons de nouveaux abonnés chaque semaine et les anciens abonnés oublient par une indifférence bien bretonne, de verser leur réabonnement. Comme tant de journaux bretons, nous sommes condamnés au piétinement sur place, alors qu'il nous faudrait un bulletin double pour pouvoir publier les travaux scolaires terminés par nos camarades.*»

«*Il faut cependant continuer à avoir confiance. Jamais le moment n'a été aussi favorable. L'effort fait depuis la guerre par les jeunes commence à porter ses fruits et les journaux bretons semblent s'orienter avec raison vers l'édu-*

cation de jeunes générations. Aussi je ne peux qu'applaudir à l'œuvre de **Feiz ha Breiz ar Vugale** qui prépare sûrement des milliers de lecteurs bretonnants conscients à la Bretagne de demain.

Trugarez deoc'h hag ez leal, Vâ gwella gourc'hemennou d'an Aotrou Perrot,

Yann Sohier

En 1935, Ronan Caerléon préparait le tome 2 de «**Bretons d'Aujourd'hui**» sous le titre «**Cadets de Bretagne**». Yann Sohier qui, parmi une pléiade de jeunes militants représentatifs du Mouvement breton, avait accepté d'y figurer, écrivait à l'auteur :

«*Si vous parlez de mon action et d'Ar Falz dans la presse catholique que vous représentez, ne vous laissez surtout pas aller ouvertement aucune complaisance à l'égard des «instituteurs sectaires» que nous sommes. Montrez-vous sévère pour notre œuvre et ne craignez pas de nous attaquer dans notre idéologie. C'est le meilleur service que vous puissiez rendre à notre cause. Ne perdez pas de vue que nous militons dans un milieu fermé à toute action bretonne, irréductiblement opposé à la «langue des curés».*»

«*Le but d'Ar Falz est de faire admettre l'enseignement du breton dans les écoles laïques. Toute sympathie de la part des catholiques ou des séparatistes, nous ferait apparaître comme suspects aux yeux de nos collègues. Il n'en faudrait pas plus pour nous faire perdre le terrain si péniblement conquis.*»



«*Vous connaissez notre position à Ar Falz : nous sommes révolutionnaires et nos sympathies vont à l'URSS, protectrice des minorités nationales ! Mais nous sommes Bretons avant tout, et c'est là, où des militants comme vous et moi se rejoignent en luttant pour la même cause.*»

Le mot d'ordre était donc - de 1933 à 1935 - dans les milieux catholiques bretons de soutenir efficacement, - mais discrètement -, l'action de notre ami à tous, Yann SOHIER. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de la présence de l'abbé Perrot aux obsèques du pionnier d'**Ar Falz**, et de l'éloge qu'il lui fit dans **Feiz ha Breiz**.

Herry et Ronan CAOUISSIN



Unan EUS GWIR VIBIEN HOR BRO

Y. Sohier, treset gant e vignon R.Y.Kreston

Setu aman testeniu deuet ouz goueled ar galon goude maro o mignon ha breur er stourm : Yann Sohier, embannet war **Gwalarn**, gouestlet da stourmer ar Falz.

AN HADOUR

Ne drouc'ho ket an eost gwenn, hadet gantañ a zournadou e parkou Breiz. Maro eo Yann an hadour, kent tizout, hag a bell, siouaz, an eor diweza, kejet c'hoaz en e zaoarn had a bep seurt. Had yaouank ar vro goz, hag ivez marteze, greun deut a vaez vro. En e galon avat eur garantez hepken, holl c'halloudek : karantez Vreiz.

Maro eo unan eus gwir vibien ar vro... setu perak omp glac'haret, ni e vreudeur, tra m'emañ neouac'h ar greun strewet gantañ d'ar seiz avel o kellida e parkou Breiz.

R'en devo Doue truez ouz an Hadour.

X. de LANGLAIS



Ne welo ket Yann Sohier frouez e labour. Re abred eo aet diouzimp. Poan gollet avat n'eo ket. Gant harp an holl Vreiziz dihun e kendalc'himp koulskoude.

Sellomp ouz skouer dibab Yann Sohier. Eveltañ bezomp «dalc'hus», leun a fiziañs, ken sur hag heñ o veva emaoamp da vat o kerzout war-du an trec'h.

KERLANN



Yann Sohier, pegwir n'hellomp ket kredi out maro, n'out ket maro. N'eo ket bet douget d'ar vered da arched evek archedou ar seiz maouez koz ac'h eus kanet.

Ganit n'eus bet torret netra santel. Lakaet ac'h eus ere Tadou ar Ouenn eur wech c'hoaz etre daouarn ar vugaliou. Labourat a ri ganimp adarre, ha gant ar re a zeuio war hol leuc'h. Biskoaz n'o deus kredet ar Gelted e oa maro o zud-veur. Neb a oar beva, emezo, ne oar ket mervel.

ROPARZ HEMON

(Gwalarn - Gouere 1935)

EUR C'MOLL BRAS EVIT BREIZ

D'an 21 a viz meurz diweza e varve, e Plourivo, goude beza bet klanv, eun nebeud deziou hepken, eur Breizad penn-kil-ha-troad, an Aotrou Yann Sohier, mestr-skol, krouer ha rener «Ar Falz».

Ganet e oa bet e Lamball, e Breiz-Uhel, e lec'h ma ne vez ket komzet ar brezhoneg ; gant e spered lemm e oa deuet abred da anaout n'eo Breizad ebet an hini ne oar ket komz brezoneg hag e stagas d'hen deski el leoriou pa n'en devoa ket bet an eurvad d'hen deski war barlenn e vamm. N'eo ket hepken hen deski evitan e-unan eo a reas, met poania a eure da lakat ar vugale d'hen deski er skoliou : ar brezoneg er skol, oa e c'her !

Goude beza bet pevar bloaz mestr-skol e Plouguiel, e kichennik Landreger, e timezas, er bloaz 1928, da Annaik An Den, eus a Lannilis, hag e voe hanvet da vont da Blourivo ; eno eo e savas, er bloaz 1933, «Ar Falz», *Bulletin mensuel des instituteurs laïques partisans de l'enseignement du breton*, hag en eur ober daou vloaz, e oa deuet a-benn, gand ar gelaouenn-se da c'hounid ha da drei war ar brezoneg ousspenn eur c'hant eus e genvreudeur.

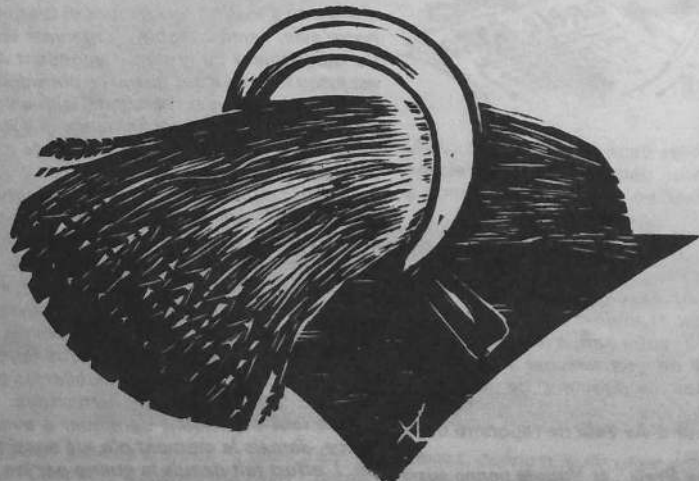
Eun den oa hag a oa dir war e dal ha gand an dra-ze eur poanier eus ar seurt ne vet ket gwelet bemdez : goude e skol e ouie lakaat an noz da astenn an deiz ha d'ar yaou ne gemere pennad diskuiz ebet.

E varo a zo eur c'holl bras evit Breiz ; e gelaouenn, a drugarez Doue, ne varvo ket, rak fiziet e oa bet gantan, p'edo war e dremenvan, en e genlabourer mat an Aotrou Kerlann, eus a Vontroulez, hag henman, evel m'en deus hen touet war gorf paour e vignon, a zalc'ho hag a ouezo derc'hel.

War gorf ar stourmer kalonek, diskaret, en e wir wella, d'e bevar bloaz ha tregont ha sebeliet e plegou banniel herminiget Breiz, Renez «Feiz ha Breiz» en deus fuilhet dour benniget hag ezans, en eur bedi Doue da gaout truez ouz e ene ha da zigeri d'ezan doriou lugernus e varadoz.

Yann-Vari PERROT
(Feiz ha Breiz, mae 1935)

FARNACHANAVAN



un grand compositeur symphonique Breton : Paul Lamirault

La période qui va de 1855 à 1944 peut être considérée comme l'âge d'or de la musique bretonne, comme une période post-romantique qui a vu renaître les premiers initiateurs du renouveau culturel et politique breton. Ce mouvement était général à toute l'Europe. Mais la première guerre mondiale faucha toute l'élite de cette génération... Déjà, les éditions successives du **Barzaz Breiz** de 1839, 1845 et 1867 avaient, avec les **Kanaouennoù Santel** de l'abbé Henry en 1849 et 1856 fait connaître une partie de ce trésor de la culture populaire et spirituelle bretonne. Puis Bourgault-Ducoudray (1885) où, pour la première fois étaient donnés des modes et des rythmes de la chanson populaire bretonne, les mélodies étant accompagnées de magnifiques harmonisations conformes au caractère des modes de notre musique. Mentionnons aussi, la publication par Maurice Duhamel de **«Musiques bretonnes»** d'après les airs des célèbres **«Gwerziou ha Sonioù»** recueillies par Luzel (1821-1895).

UNE JEUNESSE PRECOCE

Paul Lamirault naît le 8 décembre 1877 à Nantes, en Bretagne. Son père était directeur de la raffinerie de Chantenay à Nantes, sa mère, Louise Bournichon, était d'une riche famille d'armateurs nantais. C'est d'abord à l'Externat des Enfants Nantais, puis au Lycée de Nantes que le jeune Paul fera ses études. Il étudia la musique : le piano, plus tard l'orgue et le violon. A onze ans, l'enfant précoce écrit sa première sonate de violon qui fut présentée à Bourgault-Ducoudray qui incita ses parents à encourager ses aptitudes musicales. Il suivit les cours du Conservatoire de Nantes où il obtint le premier prix d'harmonie.

En 1893, le 18 mai, n'ayant pas encore seize ans, il fit représenter à Nantes, un opéra en trois actes, **Gilles de Retz**, dont le livret avait été écrit par sa mère et qui obtint un vif succès. C'était un véritable enfant prodige ! Tout comme l'avaient été Mozart, Mendelssohn, Saint-Saëns...

Etant enfant, Paul Lamirault apprit le breton. Selon son fils, l'abbé Lamirault, le jour de l'oral de son baccalauréat à Rennes, son examinateur d'anglais, qui était Breton, se permit de l'interroger en breton au lieu de l'interroger en anglais... Et le jeune Paul eut une excellente note !

Evidemment, il fallait aller à Paris (1) où il entre au Conservatoire qu'il fréquenta jusqu'en 1904. Il eut entre autre Gabriel Fauré comme professeur de composition, qui eut une grande influence sur son élève.

Paul Lamirault eut comme condisciple Maurice Ravel, Florent Schmitt, Alfred Cortot et Maurice Emmanuel. Il obtint là aussi un premier prix d'harmonie à l'unanimité ! Il fréquenta la **«Scola Cantorum»**, une école privée qui suivait la tradition musicale de César Franck, école diri-

gée par Vincent d'Indy. Par contre, malgré trois essais, il ne réussit pas à obtenir le Grand Prix de Rome.

Un peu déçu, il revient en Bretagne, à Nantes où il entre au Conservatoire comme professeur : il y enseigna l'harmonie, le contrepoint et la composition ainsi que l'histoire de la musique. Il commence à se faire connaître du grand public par ses nombreuses compositions musicales. L'une des premières, **Le Chœur des âmes de la Forêt** (1903) eut un vif succès. Car l'inspiration de Paul Lamirault fut, toute sa vie durant, l'amour qu'il avait de la Bretagne. Etre sensible et rêveur, mystique et obstiné, Paul résume en lui le tempérament breton. La plupart de ses œuvres sont bretonnes d'inspiration, d'allure et s'inspirent de la tradition celtique comme nous le verrons. S'il fut méconnu, était-ce par manque d'ambition, par attachement au pays ?

UN MUSICIEN BRETON INSPIRE DE NOS TRADITIONS POPULAIRES

Toujours est-il qu'il se marie en 1904 avec Melle Charlotte de Saint-Quentin dont il eut cinq enfants. Il partageait son temps entre Nantes, où il enseignait au Conservatoire, et sa propriété de Kerbilli en Camoël, en pays vannetais, près de Pénestin, où il écrivit la plupart de ses œuvres.

Physiquement, c'était un homme assez grand, trapu, brun au visage illuminé par des yeux d'un bleu intense. Il fréquentait le Cercle Breton nantais aux années 30 où Mme Vefa de Bellaing, aujourd'hui animatrice du Centre Culturel «Oaled Abhervé», suivait les cours de solfège et de violon du Conservatoire de Nantes.

En 1905, Paul Lamirault, compose **«La suite bretonne»**, suivie en 1907 du



poème symphonique **«Brocéliande au matin»**. Deux ans plus tard, il écrit une **«Rhapsodie gaélique»** pour piano à quatre mains et qui contient les pièces suivantes : **«Les Campbells arrivent, Danses du Feu, Nocturne, Limerick, Pibroch, Chanson Ecossaise, Fantaisie sur une contredanse»**. La même année, il compose des esquisses pour piano, entre autres : **«Fantaisie sur deux Ronds Camoulais, Tro Cornouaille et Finale sur deux airs vannetais»**. Il obtient un vif succès avec **«Dominical»** pour quatuor vocal et piano lors de plusieurs concerts de musique de chambre à Paris.

Dans le journal, **«La France»** du 26 mars 1911, Florent Schmitt écrivait : «De tous les musiciens marquant de la génération qui monte, M. Paul Lamirault est peut être le plus doué, le plus original, mais il est aussi le plus modeste dans notre siècle d'arrivistes, la modestie a tort...»

Et voici la grande tourmente : quatre années et demie d'interruption. Parti de Kerbilli en Camoël le premier jour de la mobilisation, il ne reviendra qu'après l'armistice ! Heureux encore d'avoir échappé à cette horrible boucherie qui voit massacrer 240 000 Bretons parmi les 8 700 000 morts...

Il suit son régiment, le 81ème aux tranchées, et prend part aux combats entre Albert et Bapaume. Plus tard, il est attaché au théâtre de la 8ème armée.

En mars 1917, année où son compatriote Yann-Ber Kalloc'h était tué au Front, Paul Lamirault écrit un ballet **«La Prêtresse de Korydwen»**, ballet qui fut représenté à l'Opéra de Paris en 1926 à un «concert de mobilisés» où, avec sept autres compositeurs, est joué le **«Chant funèbre de Myrdhin»** qui reçoit un accueil enthousiaste.

Après la guerre, il se fixe définitivement à Nantes, puis à Camoël en Morbihan, où il termine la musique de scène du drame de Bédier et Artus : **«Tristan et Yseult»** qui sera célébrée à Nice en 1919, puis reprise à Sarah-Bernhardt, à Paris. Certains lui reprochèrent ses accents wagnériens : Lamirault s'en défendit, affirmant l'avoir écrit dans un véritable esprit celtique.

1925 est un grand moment pour lui : il écrit **«La Brière»** musique de film transformée en poème symphonique. **«La Brière»** est le film tiré du roman le plus connu de l'écrivain Alphonse de Chateaubriant (1877-1951). Cette œuvre illustre la vie des Briérons, dans ce «Pays noir» par opposition au «Pays blanc» des marais salants tout proches. Cette musique obtint un grand succès au Concert Padeloup à Paris.

AMOUR ET FIDELITE POUR LA BRETAGNE

Homme profondément bon, avec une générosité et un dévouement hors du commun, selon le témoignage de tous ceux qui l'ont approché, Paul Ladmiraull est avant tout un Breton qui adore son Pays. Un de ses amis fidèles, Emile Vuillermoz s'engageait hardiment, dans la presse, contre le «parisianisme» étroit qui tourne rarement ses regards vers la province :

«On sort de ce spectacle (**«La Prêtresse de Korydwen»**) avec une impression d'enrichissement. C'est qu'en effet, la musique de Paul Ladmiraull n'est pas celle d'un «pauvre». Ce compositeur possède un génie rare et foisonnant qui, sous une forme discrète et parfois timide, cache une extraordinaire opulence... Possédant tous les dons, sauf celui de les mettre en valeur, cet admirable artiste, Breton bretonnant terré dans sa province, ignorant absolument toutes les roueries habituelles et élémentaires de sa profession, n'arrive pas à prendre le pas sur la cohorte d'arrivistes qui, connaissant mieux que lui la règle du jeu, lui barrent effrontément la route...»

De son côté, Emile Vuillermoz écrivait dans **Candide** (9.3.35) : «Le cas de Paul Ladmiraull est extrêmement significatif : il dénonce toutes les tares de notre vie musicale féroce et centralisée et soumise à la dictature du snobisme et de la publicité foraine. Il met cruellement en lumière le manque de clairvoyance et de goût du public parisien incapable de consacrer spontanément les vraies valeurs» (1)

Paul Ladmiraull est resté fidèle à notre Bretagne toute sa vie. Il n'a jamais tourné ses regards, comme Bourgault-Ducoudray et Fauré, vers la Grèce. Il ne s'est pas laissé séduire par la passion méditerranéenne. Il est Celte. Ayant lu **«Les Moines d'Occident»** de Montalembert, dont la mère était écossaise, Paul écrit à sa femme :

«Montalembert parle des bardes avec la plus grande sympathie et avec une érudition remarquable ; aussi son récit est passionnant. Il paraît que les chants populaires des Hébrides sont une merveille. Il parle sans cesse de la musique gaélique avec une admiration folle, ces mélodies suaves, capricieuses, élégantes et bizarres. Si je croyais à la réincarnation, je penserais avoir vécu en Ecosse, mais sûrement pas dans les pays du soleil». Il garde son attachement à la Bretagne et à notre culture, - participe aux activités du Cercle breton de Nantes - : peu de gens savent, en effet, que Paul fut reçu Barde au Gorsedd de Bretagne sous le nom de «Oréaf», ce même Gorsedd créé à Gwengarnon le 7 septembre 1901 selon le modèle du Collège Bardique Gallois.

Son amour pour la Bretagne l'entraîne naturellement vers les autres pays celtiques, l'Ecosse, l'Irlande, dont il aime les légendes et les belles mélodies populaires. Il reconnaît la véritable analogie qui existe entre la musique populaire irlandaise et la musique populaire bretonne mais en précisant que la première est plus «civilisée» que la seconde.

Paul Ladmiraull entretenait une correspondance suivie avec deux autres compositeurs bretons talentueux : Guy Ropartz et Paul Le Flem (ce dernier vient d'entrer dans



De gauche à droite : Paul Ladmiraull, Taldir-Jaffrennou (auteur du Bro Goz), le druide A. Lajat, le professeur Gueguen, Mme Cueff, l'écrivain Léon Le Berre, le poète Efflam Koët Skô, Eugène Régnier fondateur des Cercles Celtiques et Mme. Au 2ème rang : le barde Emile Cueff, Gildas Jaffrennou, introducteur du bag-pipe en Bretagne. (Doc. J. Gaucher).

sa 103ème année). Bien que n'ayant pas adhéré comme Guy Ropartz à l'**Union Régionaliste Bretonne (Kevredigez Broadel Breiz)** fondée en 1898 à la suite d'une journée consacrée au Théâtre populaire breton (2), Paul Ladmiraull s'intéressait au Mouvement breton, comme il le déclara à Ronan Caouissin en 1936 :

«J'ai toujours, depuis ma jeunesse été partisan du régionalisme et même du fédéralisme, désireux pour notre **Gwir Vro** les libertés et l'expansion auxquelles a droit la Bretagne et en premier lieu le maintien et le développement de sa langue (3).

Après 1930, Ladmiraull s'adonna surtout à la musique de chambre, mélodies, chœurs, quatuors vocaux. Il compose en 1935 **«En forêt»**, important poème symphonique dont la presse fut unanimement élogieuse.

Parmi sa très abondante production de musique vocale, signalons les plus remarquables : le **Chant des Ames de la Forêt** (1903) qui reçut les vifs éloges de Debussy ; quelques **vieux cantiques bretons** (Paris, Rouart 1906), des **Chansons de Bretagne et de Vendée ; Six cantiques bretons du XVIIIème siècle** (1926 et 1936). Parmi les harmonisations de mélodies populaires, le Dr. Marot, dans son **«Histoire de la Chanson populaire bretonne»** signale à la page 269 parmi les vieux cantiques bretons :

Ni ho salud gant Karantez. Santez Anna hor patronez. Ar Baradoz. Deut holl ha gant feiz. Sant Maria. Mamm Doue. Parmi les Chansons de Bretagne et de Vendée : Salud da Vreizh. E kreiz an noz-vezioù hir ar goanv.

D'après le **Barzaz Breiz**, d'Hersart de la Villemarqué : *Marzin en e gavel*. D'après l'abbé Guillerm : *Va gouen*.

UNE FIN SANS BRUIT...

Puis viendront ensuite parmi les productions de Ladmiraull un **quatuor à cordes**. C'était un rêve qu'il caressait depuis longtemps : «J'arriverai bientôt, écrivait-il en 1918, à saisir la couleur spéciale à la musique écossaise sans plus jamais faire appel au folklore». C'est ce qu'il fit donc avec ce quatuor à cordes vers 1933. Il compose ensuite une sonate pour piano dédiée au virtuose et compositeur Georges Enesco, en 1934. Puis il écrit la **«Sonate en ré, pour violoncelle et piano»**, dédiée au talentueux soliste nantais Robert Laffra. Pendant ses vacances de 1935 et 1936, il compose ces exquises pièces pour piano **«Les mémoires d'un âne»** de la Com-

tesse de Ségur, née Rospotchine (1799-1874), fille du gouverneur de Moscou qui fit incendier la ville lors de l'entrée de Napoléon en 1812. Le disque édité par **«Les amis de Paul Ladmiraull»** donne quatre des sept pièces du recueil.

Ses dernières œuvres furent un **quintette à vent, une fantaisie modale pour violon et piano, une messe brève et la célèbre sonate pour clarinette et piano** dédiée à Victor Graff, professeur au conservatoire de Nantes.

Paul Ladmiraull s'éteindra le 30 octobre 1944 dans sa propriété de Kerbilli en Camoël, où il avait composé dans le calme et la solitude tant de «belles œuvres. Sa disparition ne fit pas de bruit (4)

UN MUSICIEN BRETON A HONORER

Après la disparition du maître, ses amis et sa famille prirent une part active, à divers titres, dans la création et la diffusion de ses œuvres. Citons entre autres le compositeur Louis Villemin, les grands interprètes nantais : le chanoine Courtonne, Arthur Colinet, Gontran Arcouet, Robert Laffra, Victor Graff, Louis Brisset, Marc Vaubourgoin, directeur du Conservatoire, les critiques Etienne Destranges, M. et Mme Gavy-Béledin.

Une passion commune pour la musique de Wagner unissait d'ailleurs Etienne Destranges et Paul Ladmiraull qui avait surnommé son ami : **«Le chevalier errant du grand art»**. En 1953, le conseil municipal de Nantes réunira dans un même hommage ces deux amis en leur donnant le nom de l'un au Square Edouard Normand et celui de l'autre à une place du centre de la ville.

Pour terminer, disons que la musique de Paul Ladmiraull est avant tout une musique bretonne. Elle évoque à tous moments l'atmosphère de nos bois, de nos champs, avec leurs chemins creux, de nos landes et de nos côtes. Elle rend bien aussi l'âme des Bretons. Malgré les influences exercées par les impressionnistes, sa musique se distingue nettement de celle de Debussy, de Ravel, de Fauré et même des autres compositeurs bretons comme Guy Ropartz et Le Flem. Sachons reconnaître en Paul Ladmiraull notre grand compositeur breton : puisse ses œuvres être jouées souvent en Bretagne ; souhaitons vivement qu'un orchestre breton fasse des

(4) Et pour cause : la presse bretonne parue sous l'Occupation était interdite et condamnée par les ordonnances d'août 1944, et nombre de militants bretons emprisonnés ou en exil. Six mois plus tôt, Paul Ladmiraull eut reçu un vibrant hommage dans la presse, à la radio et à ses funérailles. (Note de Herry Caouissin).

(1) «Bretons d'aujourd'hui» 1936.

(2) Autour du président élu, le marquis Régis de l'Es tourbillon cette Union rassemblait un millier d'adhérents dont les plus connus étaient Anatole Le Braz, Charles Le Goffic, le savant linguiste François Vallée, et Guy Ropartz.

(3) «Bretons d'Aujourd'hui» Editions Ronan 1936.

tournées en Europe et dans le monde entier, avec dans ses bagages, des œuvres de Ladmiraault ; et enfin que ses œuvres soient diffusées par le disque, en cassette pour que soit enfin reconnu celui qui, Nantais et Breton, a tant fait pour notre Pays ●

Jakez GAUCHER

L'association «LES AMIS DE PAUL LADMIRAULT» a réalisé deux disques consacrés au compositeur disparu :

PLOO1 regroupant des extraits de la Brière et de diverses pièces pour piano (Mémoires d'un âne, Esquisses), Prix (port compris) : 50 F.

PLOO2 Les trois sonates, Prix (port compris) : 60 F.

Association «Les Amis de Paul Ladmiraault», 4, rue de Bréa, 44000 NANTES. Tél. 73.29 57



UNE LEGENDE QUI RAPPROCHE LE PAYS BASQUE ET LES NATIONS CELTIQUES

L'histoire que je vais relater fut publiée pour la première fois en 1454 dans un ouvrage écrit pour justifier les revendications historiques des souverains de Biscaye pour préserver les anciennes lois du pays, aussi bien que leurs propres privilèges. Ils voulaient souligner qu'ils avaient une origine ancienne, différente de celle des autres royaumes de la péninsule ibérique : à cet effet fut créée une légende pour rendre cette origine lointaine, glorieuse et même surnaturelle ! Il était nécessaire d'expliquer pourquoi le Pays Basque était si différent des nations voisines (1).

Il n'y a aucune preuve historique sur la réalité d'une telle légende, mais je crois qu'il y a quand même une part de vérité. Je veux dire par là que, nous, minorités nationales, nous nous rejoignons dans notre effort pour préserver notre identité nationale, et que seule une action commune peut nous apporter le succès que nous désirons.

Voici donc cette légende :

MARI une déesse, qui est le personnage central de la mythologie basque, a un amant nommé SUGAAR.

Il arriva, « y a longtemps de cela, qu'une princesse écossaise vint visiter Mundaka, un petit port non loin de Gernika, en Biscaye. La princesse était si belle que Sugaar qui se trouvait à Mundaka au même moment, en tomba amoureux. Ils eurent un fils nommé ZURIA (blanc ce qui est synonyme de beau selon les critères mythologiques). Ce Zuria fut le premier à porter le titre de « Seigneur de Biscaye » ; ses descendants héritèrent du titre et furent les souverains légitimes du pays. Ainsi, ils étaient la plus ancienne dynastie, les seuls à maintenir les traditions originales, et, donc, personne ne pouvait oser prétendre modifier aucune des coutumes basques ».

En 1454, déjà, de premières menaces sur les libertés de la nation basque se faisaient ressentir...

RICK

(1) Les historiographes de l'école bretonne au XV^{ème} siècle firent de même, «raccrochant» les origines des Bretons à BRUTUS. Voir Dalc'homp sonj n° 4.

LA CULTURE BRETONNE DANS LES ECOLES, LYCEES ET COLLEGES.

Après Guérande, voici l'exemple du Lycée Dupuy de Lôme de Lorient.

«La civilisation de la Bretagne paraît entrer timidement au lycée. Des enseignants ont choisi de traiter la première partie du programme d'Histoire de 2^{nde} en étudiant les Racines de la civilisation bretonne. Le programme officiel stipule les Racines de la civilisation occidentale européenne. Refusant d'opposer les deux, nous avons rejeté l'abstraction pour étudier ce que les élèves pouvaient sentir, trouver comme témoignage de leur passé, un passé original qui se rattache en même temps à l'universel. Ainsi, au lieu de partir des centres traditionnels indo-européens ou méditerranéens, nous avons pu découvrir l'éclosion d'une civilisation de mégalithes originale et bien plus précoce que celle des pyramides égyptiennes. Par la suite, la vie sociale et artistique des Celtes est apparue bien plus riche et d'une sensibilité différente des Gréco-Romains. Ceux-ci n'ont été étudiés qu'à partir de leur influence en Armorique, véritables conquérants qui ont su s'attacher les services des groupes dominants. Puis ce furent les premiers Bretons... Tout cela

a donné lieu à des recherches, à des enquêtes pour aboutir à une exposition brochant une fresque sur des bases scientifiques de l'Histoire en Bretagne, du néolithique des Mégalithiques à la Révolution française : 6000 ans de civilisations en Bretagne. Huit classes de 2^{nde} y ont contribué. Puis ce fut une journée de rencontre avec ceux qui cherchent, qui mettent en valeur les richesses du patrimoine historique ou qui s'efforcent de libérer la culture bretonne de tous ses jougs. Groupes de travail, exposés, expositions, chants et musiques avec le Conservatoire de Plœmeur, Gwenolé Le Menn, Breizh Santel, Dastum, la Société d'archéologie, Diwan, etc.

Ainsi les élèves ont pu être aussi des acteurs d'une histoire en pleine recherche et d'une culture toujours vivante. Mais ce n'était qu'une expérience, il faut continuer, améliorer la formule qui a reçu un bon écho» ●

Jacques CHEREL, professeur d'Histoire

MOTION VOTÉE PAR LA COMMISSION D'HISTOIRE au Congrès de l'Association des Ecrivains Bretons

La Commission d'Histoire de l'Association des Ecrivains Bretons, réunie à Châteaubriant le 23 avril 1983, sous la présidence d'Irène Fraux, à l'occasion du Congrès des Ecrivains Bretons, estime nécessaire de faire observer que la majeure partie de l'histoire de la Bretagne s'est faite en Pays Nantais, Nantes ayant été capitale du royaume puis du duché de Bretagne depuis le X^{ème} siècle jusqu'au rattachement à la France, ayant possédé la chancellerie et la Trésorerie de Bretagne, et étant la ville natale et la demeure principale de presque tous ses souverains. La quasi-totalité des actes diplomatiques importants pour la vie du duché ont été signés en Pays Nantais et les sièges subis par la ville de Nantes figurent parmi les événements militaires les plus décisifs dans le destin de la Bretagne.

La Commission constate que, de ce fait, le plus grand nombre des documents importants concernant l'histoire bretonne sont détenus par les archives de Loire-Atlantique et que l'exclusion de la Loire-Atlantique de la région administrative de Bretagne lors de la mise en œuvre de la réforme régionale, créerait pour les études historiques, la recherche et l'enseignement, des obstacles insurmontables. Elle constate, en outre, que la rupture de la Bretagne avec son passé qui serait la conséquence de cette exclusion, se traduirait pour tous les Bretons des cinq départements par une véritable aliénation culturelle. Elle demande instamment que l'histoire de Bretagne soit enseignée aux enfants dans les écoles de l'ensemble des cinq départements, conformément à la résolution sur les langues et cultures régionales votée par le Parlement Européen ●

Cette motion de la Commission d'Histoire a été adoptée à l'unanimité, le 24 avril 1983 par l'Assemblée Générale de l'association, réunie sous la présidence de Yann Brekilian.



SARHAD 1283-1983

«Malgré les excuses et les justifications du W.T.B. (Office du Tourisme Gallois) il n'y a aucun doute que Sarhad 83 est une célébration de notre asservissement. Pire, toute «célébration» en cette année marquant le tragique 700^{ème} anniversaire de la perte de l'indépendance galloise est un effort délibéré pour encourager l'amnésie historique de notre peuple.

Pour ces raisons, NOUS PROTESTONS !

Car la vérité historique et la réalité de notre histoire ne peuvent être dissimulées dans l'ombre... Nous appelons les patriotes à travers le pays à nous rejoindre et à organiser eux-mêmes des manifestations contre ce «cirque» et ce «Festival de la Honte».

COFIWN

Pour quelles raisons l'association historique galloise Cofiwyn proteste-t-elle avec tant de véhémence ?

Depuis 1982, le Welsh Tourist Board, en collaboration avec certains élus (le Plaid Cymru boycottant les réunions), prépare un festival destiné à «animer le Pays de Galles» et attirer le plus grand nombre de visiteurs ; ce festival prit le nom de Cestyll 83, festival des Châteaux. Le Pays de Galles est littéralement couvert de châteaux-forts et de forteresses en plus ou moins bon état qui furent construits par les Anglais pour «tenir» le pays et prévenir tout acte de résistance du peuple gallois (1).

Aux yeux de Cofiwyn et de nombreux gallois, le festival prenait ainsi un caractère insultant envers le Pays de Galles et son Histoire nationale ; d'autant plus qu'alors que ce festival aurait pu être l'occasion de rappeler l'histoire galloise, il ne fut rien prévu dans ce sens au grand scandale de Cofiwyn.

Devant cette «insulte» (sarhad en gallois), Cofiwyn décida de réagir par de multiples actions, tracts, brochures, boycott des manifestations, occupation des locaux du W.T.B., feux de «joie» avec les brochures officielles du W.T.B., etc.

Cestyll 83, Festival des Châteaux, est ainsi devenu Sarhad 83, Festival de la Honte. Si vous allez au Pays de Galles, par solidarité, ne participez pas aux célébrations du W.T.B. mais au contraire informez-vous auprès de Cofiwyn ● (documentation Cofiwyn).

(1) voir Dalc'homp sonj n° 3.

Notenn : En dilennadeg vras da Westminster dalc'het e dibenn 1918 e voe gounezet 73 sez gant an strollad Sinn Féin, 26 gant an Unanourien (a-du gant Iwerzhon o chom staget ouzh Bro-Saoz) ha 6 gant ar Vroadelourien (a-du gant an Home Rule, Iwerzhon, emren e framm ar C'Henglad Breizhveuriat). Kannaded Sinn Féin a nac'has kemer o flas e Parlamant Westminster hag a zivizas sevel ur parlamant iwerzhonat (Dàil Eireann) koulz hag ensavadurioù dieub evel lezioù-barn. Ar Saozon a oa a-enemp an emsav-se evel just ! Pa nac'hent ober diouzh youl ar bobl iwerzhonat, e krogras ar vrogarourien iwerzhonat da stourm outo gant armoù.

(A.H.)

Pa voe dilennet Terence Mac Swiney a-unvouezh da Vaer-Bras Corcaigh* d'an 30 meurzh 1920 e ouie an holl guzulerien pegen risklus e oa evitañ. E ziagentour, kenstourmer ha mignon, Tomàs Mac Curtain, a oa bet drouklazhet a-raok gouloudeiz da geñver e 36vet deiz-ha-bloaz, dirak e wreg en e di. Maer e oa bet abaoe miz Genver hepken.

«Er pennad berr-se», eme ar skrivañner P.S. O Hegarty, «e oa bet anavezet gant kêriz Corcaigh e oa anezhañ ar gwellañ maer o defe bet biskoazh. Doujet e oa gant an holl gostezennoù er C'huzul-kêr ha douget e oant dezhañ. Daoust ma oa ar wech kentañ da Sinn Féin kontrolliñ ar velestradurezh e Corcaigh e tiskoueze e oa gouest da gas seurt kefridi da benn. Ouzhpenn ma oa deut mat gant ar bobl evel ma ne oa bet maer all ebet araozañ e oa an hini barrekañ-holl (A short memoir on Terence mac Swiney, Dublin 1922).

TERENCE Mac Swiney

«Evel ma oa kaer gortoz», a skrive pelloc'h O'Hegarty, «kement-se ne oa ket ar pennadurezhioù saoz evit gouzañv». Seul weshoc'h e tagent an ensavadurioù iwerzhonat, a oa o kinnig distroadañ o re, ma welent ar varnadenn roet a-enep dezho en dilennadeg kadarnaet gant efedusted an disrannourien hag o brud vat.

Pa oa bet dilennet Mac Swiney da vaer e oa o paouez tapout e 41 vloaz peogwir e voe ganet d'an 28 meurzh 1879. Ar brezegenn a reas e-ser degemer e garg a zasson gant an emskiant eus an enor graet dezhañ hag ar youl da seveniñ e gefridi, kousto pe gousto.

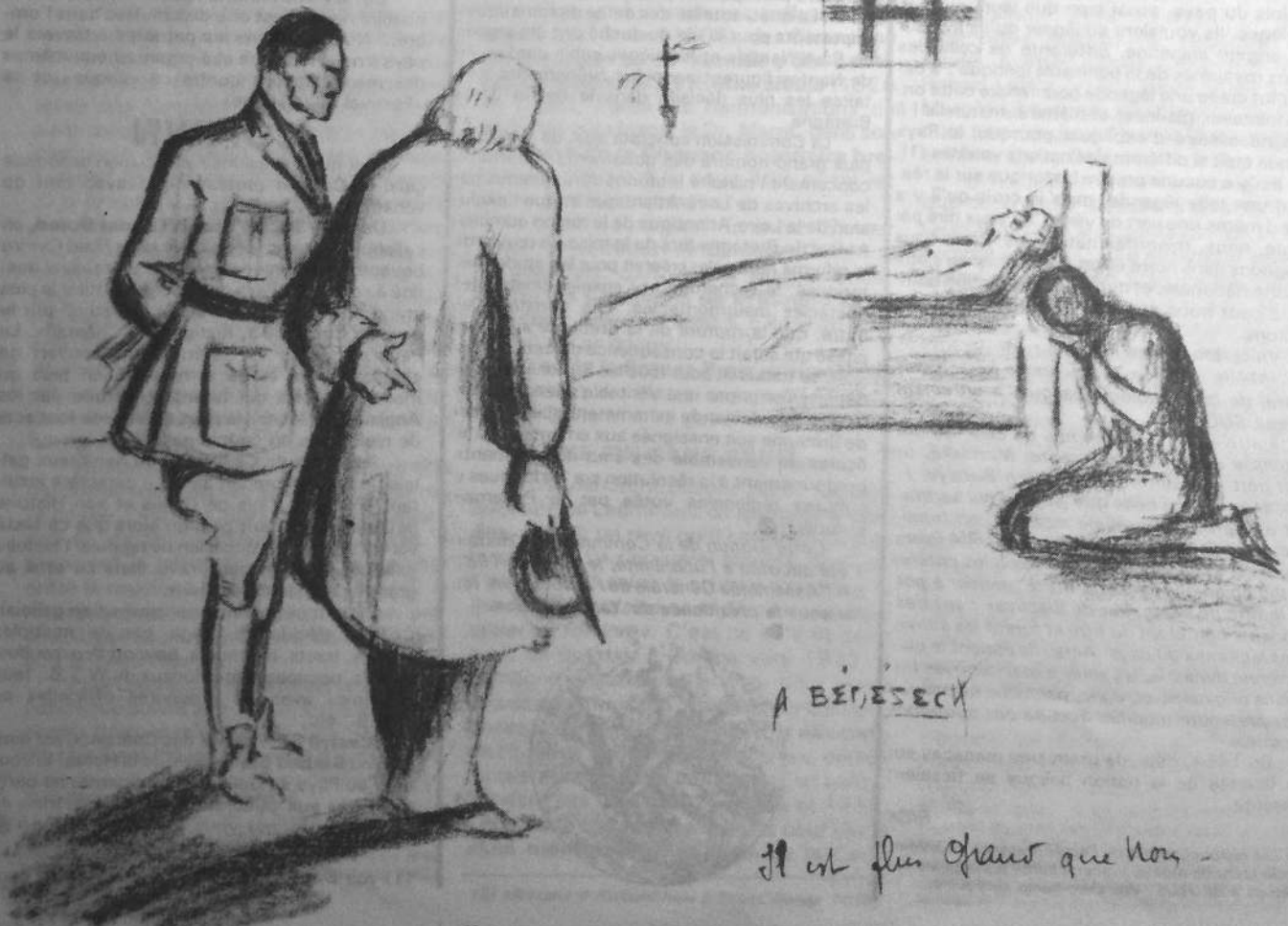
«Diouzh an doare ma 'z eo bet drouklazhet hor maer diwezhañ e welomp emeur o kas spontañ an holl ac'hanomp. Hon dever kentañ eo respont d'ar gourdrouz-se hag an doare nemetañ o tereout d'ar respont eo diskouez ned omp ket spontet, chom parfet ha dibleg evit kas da benn hor mennad hag a zo adsevel hor bro dizalc'h hag anterin, ma vevo hor pobl eurus hag e peoc'h».

Er brezegenn-se emañ ivez an disklêriadur ma vez dalc'het soñj eus Mac Swiney an aliesañ en abeg dezhañ, pa ziskouez e berr gomzoù e emouestl hag e vezid eus ar pezh a dlefe bezañ eus Iwerzhon republikan ha dizalc'h. Emañ en arroud ma komz ouzh an Unanourien (anezho ur bihanfriver e Corcaigh)



(Photos National Museum of Ireland)

«Soñjet em eus e vefe an darn vuiañ ac'hanoc'h amañ leal ouzimp gant ma ne vefe ket dre al lealded-se lakaet ho puhezioù en arvar, nemet a rae diouer deoc'h eus skiant ha goanag hon emsav evit dont a-du ganeomp da echuiñ al labour-dieubiñ hag a zo bet boulc'het ken mat. Lavarout a ran adarre, rak c'hoant am eus da zisklêriañ rin hon nerzh hag ar gredeñ start en



A BÉRESECK

Il est plus grand que nous

han trec'h : er stourm a renomp n'emaomp ket o klask ober gwall-ouzh-gwall met o c'hoari dalc'hus-dalc'husoc'h - n'eo ket ar re a skoy kaletañ met ar re a c'halla gouzanv ar muiañ ar re a drec'ho...» (Cork Examiner, 31-3-1920).

Ton ar brezegenn-se hag an nerzh-kalon disklêriet drezi ne oant ket evit souezhiñ ar re a anavezze an den pe e skidoù, da skouer e bez-c'hoari «The Revolutionist» pe an teskad «Principles of freedom» a voe embannet a-bennadoù e kelaouenn an Irish Republican Brotherhood **Irish Freedom** e 1911-12 (ur raklavar dezho e vo skrivet gantañ pa oa gant e yun-enebiñ e toull-bach Brixton e Bro-Saoz e Gwengolo 1920).

E gwirionez e reas Terence Mac Swiney ken bras berzh e penn kuzul-kêr Corcaigh ha m'en doa graet Tomàs Curtain en e raok, met ne voe ket roet tro dezhañ da sevel uheloc'h c'hoazh. Ur strollad soudard ded saoz a reas un taol-skrap er maerdi da 7.40 eur abardaehz 12 Eost 1920, o herzel ar maer da dek den all. Un dalc'had lez varn dindan veli Dàil Eireann a oa eno d'an eur-se ; hag ur gompagnurezh asurañsou an hini a oa oc'h ober klemm dirazi ! D'an hevelep mare e oa eno ivez ur vodadenn eus kuzul ur vrigadenn IRA.

Prizonidi republikan o doa kroget en drec'hent d'ober yun-enebiñ e toull-bac'h Corcaigh peogwir e oant dalc'het eno hep prosez. Ober a reas Mac Swiney hag an dek den all evelto. An dek a voe laosket dieub d'ar 15 gwengolo hogen Mac Swiney a voe kaset d'ar 16 dirak ul lez-varn vrezel arleviet gant al Letanant-koronal James eus ar South Staffordshire Regiment e kazarn Victoria. Barnet e voe da zaou

vloaz toull-bac'h ha kaset hogos diouzhtu dre lestr-brezel de Bennvro e mervent Kembre hag ac'haleno da London e-lec'h ma voe lakaet e dalc'h gouarnour prizon Brixton d'an 18 diouzh ar beure.

En abeg d'e garg a vaer-bras e oa bet taolet muioù c'h a evezh ouzh e yun-enebiñ eget ouzh hini meur a vrogarour all. E London, e c'hoarezed hag Art O Briain, kenurzhier ar C'Hevre Iwerzhon Evit Frankiz Iwerzhon e Breizh-Veur, hag en kannad Iwerzhon nemet en anv, a roe keloù dibaouez d'ar bed diwar-benn e dremen-van. Mervel a reas goude bezañ chomet hep debriñ tamm boued ebet e-pad 73 devezh hag un tammig ouzhpenn. Unan eus ar merkoù niverus a zoujañs hag a est-lamm en e geñver eo an dresañden adembannet amañ. Gouez da Art O Briain hag a brofas anezhi da Jirdi Broadel Iwerzhon e voe graet gant un arzhour breizhat. Ma c'hallfe unan bennak eus lennerien **Dalc'homp Sonj** reiñ titour deomp diwar-benn an arzhour-se e vefen laouen o kaout anezho (dre hanterouriezh J.Y. Le Touze/A. Heusaff). Ar ger «Liberté» a c'haller lenn a-dreuz gwer ar prenest ha sklaer a-walc'h eo an notenn diskouezet gant an den a zo er c'hreiz (Lloyd George moarvat). Louc'het-don e voe speredoù an dud gant emaberzh Mac Swiney.

Pádraig O Snodaigh
(troet gant A. Heusaff)

Troet em eus Lord Mayor gant Maer-Bras, kentoc'h eget gant Aotrou Maer.

Ne oa, ha n'eus atav, en Iwerzhon nemet un nebeut kerioù (kerioù gant mogerioù krenv d'en em zifenn) hag a oa dezho ul «Lord Mayor» : estreget Duleenn, e c'hellan menegin Beal Feirste/Belfast, Doire/Derry, Gailimh/Galway, Lulimeach/Limerick, Corcaigh/Cork ha

KELEIER BERR HA BERR...

- Une quarantaine de personnes ont participé à la journée «**A la découverte de la presqu'île de Rhuy**» organisée par **Kendalc'h Bro-Gwened et Dalc'homp Sonj** dans une excellente ambiance et sous un magnifique soleil. Points forts de la journée : le château ducal de **Suscino** en bonne voie de restauration, et, l'abbaye de **Saint-Gildas** avec son magnifique trésor. Cette expérience de journée culturelle bretonne coorganisée sera renouvelée.

- Durant tout le mois de juin, des stands **Dalc'homp sonj** ont été tenus dans différentes fêtes. Outre des fêtes locales, l'association sera présente cet été au **Festival de Cornouaille** de Quimper (le vendredi 22 juillet) et au **Festival Interceltique** de Lorient (les 10 jours). Une bonne occasion pour nous rendre visite et/ou nous aider...

- 150 personnes ont participé aux journées sur la Chouannerie : un bon niveau et une réussite. La formule sera reconduite et approfondie l'année prochaine.

COMITES LOCAUX

- De nouveaux comités locaux sont en voie de formation. Nous rappelons que leur but est de vulgariser l'Histoire de Bretagne au niveau local. Certains rencontrent un fort succès, par exemple le comité **Tost er Sar, Bro an Alré, Bro Gwenn renn, Bro an Oriant**. Les autres ne demandent qu'à travailler. Précisons que les comités tout en restant dans la ligne générale «vulgariser l'Histoire de Bretagne» décident eux-mêmes des activités à entreprendre, des actions à mener, etc. La plus large autonomie leur est laissée par rapport à la revue et à l'association au niveau national.

Pour les personnes intéressées, prière de prendre contact avec :

- Pays de Lorient : J.Y. Le Touze, 3, place Paul Bert, 56100 Lorient. Tél.(97)64.11.38.

- Pays de Guérande : Jakez Gaucher, Ti Waroc'h, La Madeleine, 44350 Guérande. Tél.(40)24.97.45.

- Pays de Rennes : Armel Lorcy, 9, rue de la Borderie, 35000 Rennes. Tél.(99)36.32.69.

- Pays d'Auray : Joëlle Berthou, Hent an Alre, 56690 Landevan. Tél.(97)56.95.34.

- Pays de Léon : Roger Tiec, 2, rue des Jonquilles, 29220 Landerneau. Tél.(98)85.25.91.

- **Tost er Sar** (Guéméné, Bubry, Baud, Pontivy) : Olier Pennarun 10, rue de Coëtigné, 56150 Baud. Tél.(97)39 14 73

Pays Nantais : M.Brice Malet, 6 rue du Nil, 44800 St-Herblain (Tél.(40)634937

Pour la création de comités, écrire au secrétariat de **Dalc'homp sonj**.

- *Cet été est riche en productions de caractère historique ; le son et lumière est redevenu à la mode. Vous pourrez ainsi découvrir l'Histoire de Bretagne et l'histoire locale à travers les spectacles son-et-lumière à Clisson (histoire du château ducal), aux Tours d'Elven (Lancelot du Lac), à Rieux (Si Rieux m'était conté...) après les spectacles du début d'été : Anne de Bretagne à Nantes et Rennes, Amzer Gwerall à Melrand, etc. Ce sont de très bons moyens de vulgarisation historique qui doivent se multiplier en Bretagne.*

* Au cours du Festival interceltique de Lorient (5 au 15 août), plusieurs soirées intéressantes : lundi 8, création symphonique de **Shawn Davey** sur le monde celtique ; Mercredi 10, concert Chieftains, «L'année des Français» et pendant la semaine, une série de conférences.

* Création d'un Comité d'information sur le Pays Basque. Contact : Kuzul evit skoazellañ Bro-Euskadi, Mariannig Crizer-Salomon, La Maison Blanche, 29110 Concarneau.

* Les 5, 6 et 7 septembre 1983 se tiendra le congrès des Sociétés savantes de Bretagne et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne (SHAB) à Nantes. Le thème principal est consacré à «Voyages et transports en Bretagne». Les conférences ont lieu à la manufacture des tabacs, Bd Stalingrad (près de la gare). Sont prévus : MM. Maréchal, Nierles, Duval, Tonnerre, Le Men, Brunterc'h, Waquet, Chantreau, Foulon, etc. Renseignements : SHAB, archives de Loire Atlantique, 8 rue de Bouillé, Nantes.

Pádraig O'Snogaigh et Alan Heusaff ont évoqué en breton le sacrifice de l'héroïque Lord-Maire de Cork, Térance Mac Swiney, qui mourut après 73 jours de jeûne dans sa prison de Londres, le 18 septembre 1920.

Nos amis attirent notre attention sur l'émouvant dessin que nous publions, conservé au Muséum national d'Irlande. L'auteur qui signe A. Benezek, serait un artiste breton sur lequel nous ne savons rien.

Or, par son trait et l'esprit incisif de la légende «Il est plus grand que nous», on penserait au célèbre Forain. A moins que ce ne soit un de ses élèves qui aurait appartenu à la nouvelle génération d'artistes militants bretons de l'après-guerre 14-18 ; à en juger par le graphisme des lettres E de sa signature qui sont exactement celles du caractère néo-breton créé par Jeanne Malivel en 1920 comme le témoigne ce détail d'un de ses bois gravés de l'Histoire de Bretagne de C. Danio. On penserait aussi à R.Y.Kreston, mais pourquoi aurait-il pris un pseudonyme?



A signaler que le personnage chevelu en civil vu de dos est l'homme d'état gallois, Lloyd George qui plaida en faveur de l'Etat libre d'Irlande.

Nous serions reconnaissants à nos amis de nous renseigner sur A. Benezek, dont ce dessin a dû paraître à l'époque dans la presse de Paris ou de Bretagne.

H.C.

* Le séminaire sur les Nations sans état d'Europe se tient cette année du 11 au 15 août au Danemark à la Rønshoved Folhghighschool. Renseignements : Kristian Kjaer Nielsen, Sønderhavvej 13, DK, 6340 Krusaa.

* De nombreux ouvrages d'intérêt historique breton sont en préparation : Alain IX de Rohan par Yvonig Gicquel ; Le mouvement artistique breton de l'entre-deux guerres par Jean Rotté ; Les sources d'Hersart de la Villemarqué par Donatien Laurent... et bien d'autres encore.

* FR3 Bretagne a produit quelques émissions à caractère historique : Soldat Franséz, histoire du soldat breton fusillé pour l'exemple durant la guerre 14-18, et La Légende de la ville d'Ys. Bien interprétés, expériences intéressantes et à prolonger, ces émissions ont cependant pêché par leur caractère quelque peu hermétique. De son côté, TFI vient de tourner un court métrage sur Hersart de la Villemarqué avec l'aide de Donatien Laurent et de Patrig Daniel : il devrait passer dans l'émission SAGA du breton Michel Treger, en octobre prochain.

* Les Faïenceries HB-Henriot, de Quimper connaissent de graves difficultés. Entreprise bretonne historique (fondée en 1480), joyau de l'artisanat breton, il est à espérer que tout sera tenté pour sauvegarder cette branche du patrimoine artistique de notre pays. Nous regrettons aussi que la célèbre Maison n'est repris ou continué la série des belles œuvres d'art des années 30 réalisées par Mathurin Méheut, R.Y. Creston, R. Micheau-Vernez, Le Bocéc, Nicot, de Langlais, Annie mouroux, etc.

* Devezhiou-studi «Kristenion Breizh» e Bro-Gembre a gemenn deomp. Goude bezañ bet e Roma, e Kembre, en Iwerzhon, ez comp en-dro da Vro-Gembre. Fellout a ra deomp startaat al liammoù hon eus skoulmet e-kerzh hor beajoù diwezhañ gant tud a fell dezho bout kristenion en o yezh. Bez' e vezo bemdez pedennoù a-gevret (ar Salmoù peurgetket) en Iwerzhoneg, kembraeg, kerneveg ha brezhoneg ; studiadennoù war Istor ar Gristenieg en hor broioù ; baleadennoù goude merenn ; ha dreist-holl buhez a-gevret. Kentelioù a vezo ivez war ar peder yezh eveljust. Padout a raio eizh devezh ; mont a raimp kuit diouzh Rosgo dilun 29 a viz eost da 7 eur bure hag e vezimp en-dro e Rosgo dilun 5 a viz gwengolo da 9 eur hanter abar-daez. Priz ar yezh : Rosgo-Plymouth mont ha dont 300 lur gall ; Plymouth-Kembre (Penarth e-kezh. Kerdiz) 250 lur gall ; bod ha boued 40 lur saoz ar pezh a ra an holl war dro 1100 lur. An enskrivadurioù a zo da vezañ graet bremañ en abeg d'ar plasoù a zo da virout evit ar veaj hag e kembre. Enskriverezh : kas diouzhtu 100 lur gall arrez, dre chekenn-bost da Kalez KRP 1717 00 Roazhon, pe dre chekenn-vank da «g/Kristenion Breizh», lez Hinog, Pempont, 35380 Plelan-Veur, Breizh.

COMITE TOST ER SAR

Le 15 avril dernier, dans la salle du cercle celtique des Bugale Melrand, le comité **Tost er Sar** a pris naissance. L'idée de départ consistait à tenter de regrouper tous ceux intéressés par l'histoire dans cette partie du centre Bretagne (Pontivy, Baud, Bubry, Guémené) afin d'étudier au mieux le patrimoine historique local.

Cette réunion permit de dégager rapidement ce que seraient les premiers projets du comité. Ensuite, il fut décidé d'abandonner le nom de Bro Pourlet car ne correspondant pas parfaitement avec la surface géographique, et c'est ainsi que fut acceptée la dénomination de Tost er Sar.

Le bureau fut ensuite élu par la vingtaine de personnes présentes à la réunion. Il se compose donc ainsi :

Président : Guy Kervinio, Trésorier : Jean-Pierre André, Secrétaire : O. Pennarun.

Une dizaine de personnes sont également attachées au bureau afin de participer au mieux à la vie du comité.

8 MAI : 1ère ACTIVITE : LE VILLAGE DE LANN GOUH A MELRAND

Ce village daterait environ du Xème siècle selon une étude réalisée au carbone 14 entre 1976 et 1980 par la Direction des Antiquités Historiques de Bretagne. Si on ne retrouve que peu de traces aux archives sur ce village, si ce n'est un acte de donation du vicomte de Porhoët à son frère Alain au 13ème siècle, la mémoire locale a su en conserver le souvenir et raconte que Lann Gouh fut déserté en raison des ravages de la peste.

En 1976, la Direction des Antiquités Historiques de Bretagne avait entamé une campagne de fouilles. Pourtant, devant le maigre butin archéologique récolté, les travaux furent abandonnés en 1980.

Les genêts, fougères et autres plantes ont alors envahi le site et recouvert totalement les ruines.

Dès 8 heures, les premières bonnes volontés se sont mises à l'ouvrage en cette matinée du dimanche 8 mai. Au son des biniou et bombardes qui furent présentes sur le terrain toute la journée, et, fort heureusement sous un soleil splendide, les travaux avancèrent très vite, si bien que vers 12 heures, la quasi-totalité des ruines déjà explorées étaient dégagées.

Le bilan ? Très positif ! Différentes générations, ensemble, ont su s'entraider pour accomplir ces travaux et ont pu ainsi se redécouvrir mutuellement. Le patrimoine local a été remis en valeur et sera bientôt fléché afin de le faire connaître par le plus grand nombre.

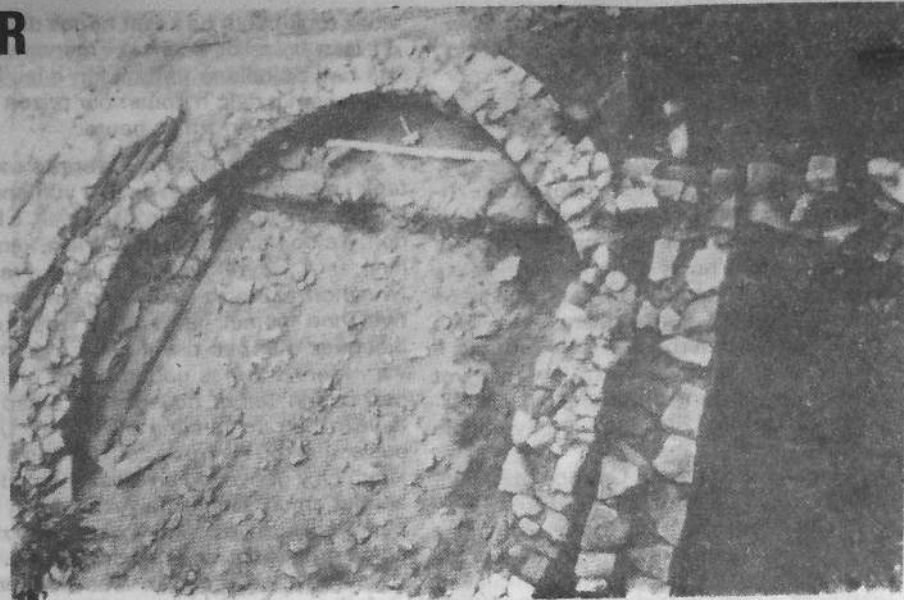
Pourtant, un regret : qu'il ait fallu attendre si longtemps pour que les gens se mobilisent.

Pour en conclure avec Lann Gouh, le comité **Tost er Sar** tient à remercier le cercle celtique «Bugale Melrand», co-organisateur de la journée, Breiz Santel, le Centre Culturel du Pays de Baud, et le Syndicat d'Initiative de Baud pour l'aide apportée pour la réalisation des travaux.

L'AVENIR

Nous projetons d'autres opérations de ce genre sur Bubry, Guémené et nous devrions organiser des réunions dans ce but, suite aux contacts pris lors de Gouel Sant Iwan-Bubry, au stand Dalc'homp sonj.

Nous espérons **Vous** y rencontrer.



Gâtiment G. Un premier édifice quadrangulaire a été transformé, et une construction au plan curvilinéaire.

Isidore LE DEVEHAT

«Mab er klohour»

Il naquit à Melrand, en 1810. Son père exerçait les fonctions de sacristain, ce qui valut à son fils, le surnom de «Mab er klohour» (fils du bedeau).

Son tempérament fougueux se développa sous l'action des récits que lui faisait son père des faits si mouvementés de la chouannerie. A l'âge adulte, il choisit le métier de scieur de long. Le Pays de Melrand était réputé pour les luttes. Isidore s'y adonnait complètement et peu de jeunes gens réussirent à enlever le prix de la lutte à celui-ci. Isidore excellait également au tir à la cible et sa justesse était proverbiale dans les environs.

En 1831, Louis Philippe lança la conscription obligatoire et les réfractaires furent nombreux aux environs de MELRAND. Isidore qui s'était signalé par ses actions, en était le chef.

PRECURSEUR DES MAQUISARDS. Un jour Isidore fut surpris dans un village à 300 m du Blavet. Les gendarmes croyaient le tenir en l'acculant à la rivière. Ils comptaient sans l'agilité de LE DEVEHAT qui franchit d'un bond la rivière non encore canalisée. Pendant qu'immobilisés, ils le regardaient bouche bée, celui-ci les salua d'un coup de fusil, se retirant au village de Kergoal en Plumeliau.

A BIEUZY LES EAUX, une antique maison remarquable par ses deux lucarnes en immenses coquilles de granit, était transformée en modeste auberge. Altéré par la fatigue d'une longue marche, Isidore y pénétra. Malencontreuse coïncidence, 4 gendarmes assis à table, étanchèrent leur soif. Un instant décontenancé, Isidore ne fut pas longtemps à retrouver son sang-froid. Les gendarmes le reconnurent. Isidore faisant preuve d'une rare présence d'esprit, déclara :

«Hâtez-vous, aubergiste, de servir 30 chopines de cidre car je ne suis pas seul, mes compagnons me suivent et vont arriver à l'instant».

A ces mots, les gendarmes se levèrent rapidement et déguerpirent au plus vite.

Le dimanche 9 septembre 1832, le lieutenant VENDINI s'en alla à Pontivy chercher la solde de ses troupes stationnées à Melrand. Trois réfractaires dont Isidore, s'embusquèrent dans un champ semé de chanvre à 500 m à l'est du village de Kergost. Un coup de feu retentit, le cheval frappé, se cabra, un second coup de feu et l'officier roula à terre, atteint d'une balle en pleine poitrine. Les assassins le dépouillèrent. Le corps de l'officier fut retrouvé à la tombée de la nuit.

Les soupçons se portèrent tout naturellement sur Isidore Le Devehat qui fut condamné à mort en 1832.

Il y avait huit ans qu'Isidore avait quitté Melrand et abandonné sa vie aventureuse et périlleuse. Il se réfugia à Langoula (Côtes-du-Nord). Il avait maintenant 33 ans. Il chassait un jour à petite distance du bourg lorsque deux gendarmes prévenus par un traître, l'arrêtèrent. Il fut conduit à Pontivy et jeté aux fers.

Il passa aux Assises à Vannes en Janvier 1843 et fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Dans le courant de 1843, il fut conduit à Brest où il partagea la vie pénible des galériens. Sa vie de force dura 9 ans. Sur la requête de Mme la Comtesse de Boldéru, il fut grâcié par le futur Napoléon III alors Président de la République, le 29 mars 1852. On lui fixa comme lieu de séjour le département des Côtes-du-Nord. L'exil coûtait à ce caractère indomptable aussi il venait de temps en temps au pays, déguisé en marchand de bric à brac.

Il mourut en 1865 à l'âge de 56 ans, à Guingamp, semble-t-il. Le trait dominant de son caractère était l'audace élevée à une puissance prodigieuse. Il s'était passionné pour cette lutte perpétuelle contre l'ordre des choses régnant.

Comité Tost er Sar
10, rue de Coëtligné
56150 BAUD. Tél.(97)39.14.73.

GUY KERVINIO
(Cercle celtique de Melrand
Comité Dalc'homp Sonj «Tost Er Sar»)



LA BRETAGNE SOUS LE GOUVERNEMENT DE VICHY, par Hervé Le Boterf, éditions France-Empire, 68 F.

Cet ouvrage, contrairement à ce que son titre pourrait laisser croire, est d'actualité : il décrit l'expérience exceptionnelle de la «provincialisation» en Bretagne. D'une part, la Bretagne bénéficia d'une sorte de «statut spécial» avec l'établissement du **Comité Consultatif de Bretagne** (unique en France) ; d'autre part, Vichy commit l'erreur grossière de séparer le Pays Nantais du reste de la Bretagne, ceci malgré les multiples protestations des Nantais (maire compris). Hervé Le Boterf met en évidence le parallèle existant entre cette expérience et la «régionalisation» du gouvernement socialiste français ; pour cette dernière, rien de concret n'est encore réalisé, et la Pays nantais est toujours soumis à la désinformation des «Pays de Loire». Le changement se fait attendre... Le livre retrace l'histoire de cette réforme durant la seconde guerre mondiale, les relations difficiles entre les organisations bretonnes et l'administration française, le travail important réalisé par le Comité Consultatif de Bretagne pour la culture bretonne (travail emporté dans la tourmente qui suivit la libération). Donc un ouvrage important, intéressant, à lire pour avoir une bonne connaissance de cette période difficile pour la Bretagne. Nous conseillons pour compléter l'ouvrage de Le Boterf la lecture du livre d'Yvonig Gicquel «Le Comité Consultatif de Bretagne, un essai de décentralisation au milieu du XXème siècle» 1961 (difficilement trouvable malheureusement)●

C'ETAIT IL Y A 40 ANS...

LE COMITE CONSULTATIF DE BRETAGNE, fondé sur l'initiative de Yann FOUERE accueilli le 15 juin 1943 au Château de Josselin par le Duc et la Duchesse de ROHAN, sous la présidence du Préfet Régional de Bretagne, Jean QUENETTE (au centre à dr. de Mme de Rohan).

A gauche : Me EVEN, de Tréguier + Gorsedd des Bardes - Pierre MOCAER ; Institut Celtique de Bretagne - Chanoine MARY, de Baud - abbé Y.V. PERROT ; Bleun-Brug - F. JAFFRENNOU-TALDIR ; Gorsedd des Bardes - Préfet MARAGE - Marquis de l'ESTOURBEILLON ; Union Régionaliste Bretonne - **A droite :** Le Recteur SOURIAU ; Prosper JARDIN, secrétaire général du Comité Consultatif - Yann FOUERE ; Ar Brezhoneg er Skol - James BOUILLE ; Bleun-Brug - Professeur GUEGUEN et Mme Erwana GALBRUN ; Fédération des Cercles Celtiques - Léon LE BERRE, Roger GRAND ; Association Bretonne - R. DANIEL ; Ar Brezhoneg er Skol - Joseph MARTRAY ; Union Folklorique de Bretagne. FLORIAN LE ROY ; Institut Celtique de Bretagne. Membres n'étant pas sur cette photo : Jean des Cognets - André Dézarrois, Budes de Guébriant - Edgar de Kergariou.

(Photo P. GALBRUN - Arch. H. Caouissin)

A LIRE...

* **LES DRUIDES, les sociétés initiatiques celtiques contemporaines, par Michel Raoult, éditions du Rocher, 90 F.**

Le druidisme avait déjà fortement intéressé les Romains. Depuis le XVIIIème siècle qui vit la résurgence des sociétés druidiques, de nombreux ouvrages plus ou moins sérieux ont été consacrés au sujet. Le romantisme du XIXème se plongeait avec délice dans ces sociétés «secrètes» ; le XXème siècle vit l'apparition de nombreuses associations «druidiques», tellement nombreuses que les profanes ne les prirent guère au sérieux... Michel Raoult nous fait découvrir et comprendre ce monde étrange. Le druidisme moderne s'est développé à partir de 3 branches principales : le Druid Order de John Toland à Londres en 1717 ; l'Ancient Order of Druids de Henry Hurle à Londres en 1781 ; le Gorsedd plus connu des Bretons, de Iolo Morganwg en 1792. A partir de ces 3 «ordres» vont se développer des traditions différentes mais parallèles. Un chapitre est particulièrement intéressant : le développement du druidisme en Bretagne sous l'impulsion de Thomas Price et de Hersart de la Villemarqué, premier initié breton. Ce développement (ou plutôt réapparition) du druidisme en Bretagne coïncide avec le développement des relations entre la Bretagne et le Pays de Galles. Après cette partie historique, M. Raoult nous invite à découvrir les différents rites et manifestations des ordres, confraternités, etc. druidiques. Enfin cet ouvrage contient une masse de renseignements (adresses, publications, manifestations) utiles pour les personnes intéressées. Un livre important pour le «druidisme»●



THE EPIGRAPHIC SOCIETY, 6625 Bam-burgh Drive, San Diego, CA 92117, USA.

Cette association qui regroupe des archéologues, des linguistes, des historiens, publie une revue extrêmement intéressante dont le but est de démontrer la présence des peuples européens en Amérique bien avant la «découverte» de Christophe Colomb. Leurs théories sont séduisantes et reposent sur l'observation et la découverte de monuments et d'écritures de type européen : les peuples celtes y ont bien entendu une part importante. Leurs travaux provoquent aux States des polémiques violentes et sont combattues par les chercheurs officiels ; cependant la lecture de **Epigraphic Society** apporte un éclairage nouveau sur les voyages vers l'Amérique (cf le voyage de Saint Brandan)●

LES CAHIERS DU TREGOR
(Bulletin du Club d'Histoire et d'Archéologie de Bégard).

De plus en plus, en réaction contre l'uniformisation culturelle, inoculée insidieusement par l'expansion et la puissance des «médiats» (radio et télé surtout), se développe un besoin de retour aux sources. Avec raison on veut sauver sa personnalité, tant individuelle que collective. Est-il meilleur moyen que cette recherche du passé et des origines ? Dalc'homp Sonj...

Le Club d'histoire de la M.J.C. de Bégard a lancé en 1982 «Les cahiers du Trégor». Deux livraisons dans l'année, dont la présentation est fort bien venue et agrémentée d'illustrations. Le contenu touche évidemment l'histoire locale ; mais le Trégor est déjà vaste territoire ; et nombre d'articles, par la variété de leurs thèmes et la compétence des auteurs méritent une place de choix dans la documentation de base des chercheurs avides d'éléments historiques de détails sur la Bretagne. Les amateurs du passé breton goûteront le style de bien des récits et apprécieront la reproduction, en breton, avec une précieuse traduction, de telle vieille balade historique.

Ainsi seront sauvés de l'oubli des documents et des souvenirs et seront mieux connus les vestiges et monuments témoins des âges anciens de la Bretagne, trop souvent ignorés et mal compris. Les revues spécialisées à objectif limité sont un élément de premier ordre pour faciliter le travail de l'érudite et donner le poids du sérieux à la synthèse qui revient à l'historien.

Les quatre premiers numéros (année 82-83) : 58 F, plus 3 francs de frais de port par numéro. A adresser à : M.J.C. Club d'histoire. 22140 BEGARD.

* **INNER KELTIA, the keltic Research Society, «Caer Aldean», 8 Annandale Street, Edinburgh EH7 4AN, SCOTLAND, 26 F. le numéro (96 pages).**

Une revue très complète de recherches sur les 6 pays celtiques : religion et mythologie ; poésie ; art et symbolisme ; monuments et sites historiques ; le christianisme celtique ; le cycle arthurien ; folklore ; musique ; langues, etc ●

- **KELTICA, the inter-celtic journal, 96 Marguerite Avenue, Waltham, Massachusetts 02154 USA.** Les citoyens américains d'origine celtique se regroupent dans de nombreuses associations qui publient différentes revues et magazines : l'un des plus intéressants (bien que ne paraissant pas régulièrement) est **KELTICA**, revue importante (120 pages), illustrée magnifiquement et divisée en plusieurs rubriques : Kernow, Breizh, Eire, Mannin, Cymru, Alba, nouvelles des Celtes d'Amérique, interviews, discographie, bibliographie... Une revue complète et de qualité. Le n° 75. ●



VOTRE MEILLEUR SOUTIEN : UN ABONNEMENT

Un film d'humour breton dans un cadre historique :



LA LUNE DE LANDERNEAU

Alain de Rohan (personnifié par le réalisateur du film, Herry Caouissin) en confidence à Versailles avec **Louise de Keroual** (Michèle Quinton), favorite bretonne du roi Charles II d'Angleterre. A droite : **Le marquis de Kerjean** (Ronan Caerleon)

Réalisé il y a 29 ans... cette LUNE célèbre eut une éclipse de près de trente ans : une partie importante des rushes ayant été perdus puis récemment retrouvés ! Cette nouvelle production haute en couleur de BRITTIA-FILMS (à qui nous devons déjà le célèbre **Mystère du Folgoet ; Bleun-Brug**, Autour du Blavet, Côte de Granit rose, Korn-Bud, Le Meilleur de ma Jeunesse), nous présente donc cette LUNE DE LANDERNEAU. Dans les décors des châteaux de Versailles, Kerjean, Kerouartz et le Landerneau du XVIIe siècle, apparaissent des personnages historiques : le fantôme de Rohan, seigneur de Léon, Rohan lui-même et son épouse, le marquis et la marquise de Kerjean ; Louise de Keroual, duchesse de Portsmouth ; Louis XIV. Des seigneurs accourus de Versailles faire leur cour à la dame de Kerjean, en l'absence de son

Dans Landerneau un paysan est arrêté par la maréchaussée pour avoir interrompu le discours de Rohan par le cri des Bonnets Rouges : **Torr e benn ! Liberté-Armorique**

mari. Ils seront pris au piège de la subtile châtelaine. Rohan avait pour blason un soleil. Au nom de la raison d'Etat, il devra céder devant la toute-puissance royale...

Tout au long du film se superposent fiction, histoire et légende, dans un quiproquo très dix siècles d'impertinence, de galanterie et de conspiration.

Bien que parlant français mais chantant breton, LA LUNE DE LANDERNEAU fuse de répliques bretonnes qui mettent en joie les spectateurs. Les premières séances données dans le Léon, comme il se doit, fief des Rohan et des Kerjean, ont reçu un accueil chaleureux. **Dalc'homp sonj** présentera LA LUNE DE LANDERNEAU en octobre prochain dans le Morbihan.

Pour louer «**La Lune de Landerneau**» s'adresser à BRITTIA-FILMS, 26 route de Brest, **Le Drenec**, 29212 Plabennec.



Un jeune peintre iamballais, **Guy Tardivel**, a dédié cette magnifique peinture (dominante bleue) à **Dalc'homp Sonj**. « Cette peinture symbolise une grille, une sorte d'épreuve qu'il faut traverser pour trouver la chevalerie qui est inscrite en nous comme une image oubliée. Une grille géométrique comme un dessin grec ou arabe. C'est une ligne fermée qui s'entrelace qui n'aurait pas de début comme de fin sinon derrière l'écu qui les protégerait. C'est donc une grille mystérieuse qui force notre mémoire autant que notre attention visuelle. L. Ménez ».

Avis!

Assemblée générale de
Dalc'homp Sonj!



le dimanche 16 octobre
à Lorient
à l'Institut consulaire
10, rue de Kerguelen près de la gare
à 15 heures.



KORNOG

LIVRES
DISQUES
ARTISANAT
CÉLÉBRE

LEVRIOÙ PLADENNOÙ HAG ARZ KELTIK

22, Straed ar Vur 29210 MONTRIOLEZ - Pgz (98) 63 25 40

“ L'ANCRE DE MISÉRICORDE ”

- Livres anciens et gravures -

ACHAT - VENTE

41, rue Saint-Georges Tél. (99) 79.14.09

* TELLEMENT DE SUJETS A REDECOUVRIR...

«Beaucoup de vos lecteurs vous l'ont déjà écrit : cette revue manquait pour rappeler (et apprendre à ceux qui l'ignoraient) quelle admirable histoire avait connu auparavant notre Bretagne, et que nous devions être légitimement fiers de son passé, de ses hommes illustres : ceci devrait bien nous encourager pour l'avenir, et réclamer le juste droit à la différenciation. Tous vos articles et études sont intéressants : il y a tellement de sujets à redécouvrir, ou de faits à méditer. Je sais, bien sûr, que vous êtes extrêmement chargés, mais j'attends, avec impatience, une série (par exemple) sur l'organisation des Etats de Bretagne et les rapports de ces derniers, tout à la fois, avec les Bretons eux-mêmes, et le royaume de France. Il n'est sans doute pas encore trop tard pour rappeler le souvenir tristement célèbre des Bonnets Rouges, les causes de ses révoltes, la réaction normale des Bretons, et hélas, la sauvagerie et aveugle répression qui s'ensuivit. Vous devez avoir certainement beaucoup de documentation, peut-être inédite à ce sujet ? Encore une fois, bravo pour vos courageux efforts et tous mes vœux de longue durée vous accompagnent évidemment».

J.F. LE SAUCE (Ivry-sur-Seine)

«Laissez-moi vous féliciter pour la qualité de votre revue. Chaque article nous reconforte un peu plus en notre légitime fierté d'être et de se sentir Breton, face à la mauvaise foi de certains Français lorsqu'il advient qu'on fasse état du fait breton, du pays breton, de l'Histoire bretonne. Vous nous rendez notre Histoire que Paris nous avait volée ! Trugarez».

Patrig AR BIHAN (Madagascar)

* OUVRIR LES SONGES, FERMER LES MENSONGES...

«Dalc'homp Sonj fait respirer l'air de la terre et de la mer de ce pays lointain, si étranger, à ses enfants qu'elle n'a su garder, quand elle ne les a pas chassés. Si étrangers eux-mêmes quand ils y reviennent. Beaucoup aujourd'hui, Bretons égarés depuis des générations, ne se souviennent d'elle que par le patronyme qu'ils portent. Mais dame, plus d'âme ! Ils sont établis ailleurs, y ont sué le sang breton. Seuls des ouvrages du genre peuvent ouvrir les songes et fermer les mensonges, aider à réintégrer l'esprit, l'identité de là-bas. Bien cordialement et merci».

J.M. LE FRAPPER (Petit-Quevilly)

COURRIER DES LECTEURS

* Istor Breizh hag he yezh 'zo tenzorioru

«Liesdoare eo ar pennadoù skrid ha niverus eo ar skeudennoù. Brav da René Le Honzec evit e dresadennoù. Talvoudus-tre eo ho kelc'hgelaouenn d'an holl Vretoned a blij dezho Istor o bro. Ret eo deomp anavezout an amzer dremenet evit gallout sevel efedus dazont hon bro. Istor Breizh hag he yezh 'zo tenzorioru ma rankomp diwall euzh disgasted meur a Vreton. A drugarez d'an emluskoù 'vel himi Dalc'homp Soñj e vo tu lakaat an holl Vretoned da zeskiñ e vevont 'barzh ur vro gant un amzer dremenet istorle pinyinidik-tre. Spi 'm eus e vo tu lakaat Dalc'homp Soñj da zont da vezañ un deiz pe seiz ur gelaouenn vizek. Kendalc'hit ho labour ken talvoudus da Vreizh ha he fobl. Chañs vat da Dalc'homp Soñj».

Jean KERFORNE (Marseille)

* LA TERRE DE NOS PERES INCONNUE DE SES ENFANTS...

«Je me permets de vous féliciter chaleureusement pour notre remarquable initiative. En vous lisant, je me suis rendue compte que la terre de nos Pères était inconnue même à ses enfants les plus passionnés».

Kristina DELON (Sarcelles)

«Breton du vignoble nantais, militant pour la réunification de la Bretagne, et enfin, lycéen, je vais essayer de faire connaître votre revue dans mon coin ! (...) Vive la Bretagne à 5 départements ! Kenavo !»

Olivier GRALON (Aigrefeuille)

NDLR : Un exemple à suivre par tous nos lecteurs et amis.

VOTRE REVUE ACCOMPLIT SON ŒUVRE.

«Je tiens à vous remercier pour cette connaissance historique et culturelle qui nous parvient à l'aide de votre revue. Je suis très intéressé par le travail que vous accomplissez, et, surtout sur le plan de la recherche historique. J'avoue avoir été surpris par la vision de certains faits et c'est là que votre revue accomplit son œuvre. Il faut à sa juste place notre Histoire de Bretagne».

Julie LE... (Roazhon)

* EN TANT QUE LIBRAIRE BRETON...

je ne puis que souscrire à des initiatives telles que les vôtres. S'il existe une quantité importante d'ouvrages sur notre patrimoine historique, il manquait un organe de diffusion plus élargi de ce passé. Les conditions de vie actuelle ne permettent pas toujours de se plonger dans des ouvrages de fonds souvent volumineux, parfois peu digestes et la plupart du temps recherché seulement par une catégorie de gens déjà très au fait de notre histoire.

D'autre part, l'unité d'une nation ne peut raisonnablement se construire que par la connaissance approfondie de son passé tant historique que culturel. Il est assez significatif de constater que bon nombre de nouveaux manuels d'Histoire englobent celle-ci d'une façon tout à fait universelle (planétaire). Cette façon de voir est une falsification grotesque qui ne sert qu'à asseoir l'hégémonie de groupes constitués (états ou puissances financières) et qui laisse supposer que dans un temps très rapproché les peuples «nageront» dans le bonheur d'une culture unique. Une des caractéristiques de notre époque est certainement le MENSONGE (par une sorte d'inversion des valeurs traditionnelles). Il est du plus grand intérêt de tous ceux qui possèdent le savoir de le communiquer ; c'est ce que vous faites et sans trop de passion, je vous félicite pour le travail déjà accompli».

M. GAUTHIER, Librairie Alpha (AURAY)

«Bravo pour le n° 4 qui est magnifique. Dalc'homp Soñj est en train de devenir une grande revue»

Yann BOUESSEL DU BOURG (Rennes)

* «KEN DUDIUS HA KEN KELENNUS HO KELAOUENN...

...em eus kavet anezhi, ma'm eus c'hoant da goumanantif dezhi. Nerzh-kalon deoc'h holl da genderc'hel gant al labour mat a rit evit Breizh».

Gérard CORNILLET (Tremblay-les-Gonnesse)

«La Bretagne retrouvera pleinement son identité non seulement par la renaissance de sa langue mais aussi en faisant connaissance avec son histoire qui, il faut bien le dire, nous a été volontairement cachée par l'histoire officielle. Trugarez vat da Dalc'homp Sonj ! Ganeoc'h evit ar

J. Yves MEREL (Roazhon)

STAL DALC'HOMP SONJ

Dans cette rubrique, vous trouverez désormais un certain nombre de produits intéressants du point de vue historique breton. Tous ces livres, posters, timbres, cartes, etc, sont à commander à **Dalc'homp Sonj, 3, place Paul Bert, 56100 Lorient.**

POSTERS :

- Poster 1932 (monument de l'union), 15 F + 8 F (port)
- Poster Pontkalleg, sepia, 60 x 40, 30 F + 8 F (port)
- Poster Cadoudal, noir et blanc, 60 x 45, 30 F + 8 F (port)
- Poster Nominoë, sepia, 60 x 45, 30 F + 8 F (port)
- Poster Llywelyn, couleurs, 15 x 50, glacé, 50 F + 8 F (port)



TIMBRES :

- Timbres aux effigies de nos rois bretons : Gilles de Bretagne, Jean IV, Anne de Bretagne. Surtout, Jean IV, Anne de Bretagne. Surtout, Jean IV, Anne de Bretagne. Surtout, Jean IV, Anne de Bretagne. Les 8 : 10 F franco.
- Timbres à l'effigie de Llywelyn II. Les 8 : 10 F franco.

LIVRES :

- TANGUY MALMANCHE, témoin du fantastique breton, 140 pages, par Mikaela Kerdran. (Lit)35 F + 11 F (port)
- Contes par Tanguy Malmanche, illustrations de Pierre Peron, 180 pages. (Lit)35 F + 13 F (port)
- Le théâtre breton de Tanguy Malmanche : GURVAN, le chevalier étranger : LES PAIENS, 250 pages. Version française. Préface de Herry Caouissin (Edit. Lit), illustré. 35 F + 13 F (port).
- Breizh, Visions d'Histoire, 56 pages, Textes coisis par Herry Caouissin, 24 gravures de X.V. Haas (Mellezour Breizh). 40 F + 13 F (port)
- Les Grandes Heures de Jean de Montfort et de Jeanne La Flamme, par Marcel Ker- vran, 170 pages. 60 F + 13 F (port)
- Laënnec face à l'Ankou, par Janig Corlay, 190 pages. 136 illustrations (NCA). 40 F + 11 F (port)
- Histoire résumé du Mouvement breton. Par Yann Fouéré, 160 pages. 35 F + 11 F (port).
- Emsav, histoire du mouvement breton, par Michel Nicolas, 380 pages. 89 F + 15 F (port)
- Kammdro an Ankou, une étude du journal de guerre (1914-18) de Loeiz Herriev, par Fanch Morvanou, Ed. Skol Vreizh, 60 pages. 24 F (port compris)
- Tristan et Iseult, étude, Ed. Skol Vreizh, 50 pages. 24 F (port compris)



CARTES :

- BRETAGNE-ARMENIE 1900. Jeu de 8 cartes postales anciennes représentant des scènes de la vie traditionnelle en Bretagne et en Arménie, publié par le CRDA (Centré de recherche sur la diaspora arménienne). 28 F + 5 F (port)

- ANCIENS NUMEROS DE DALC'HOMP SONJ DISPONIBLES :

- N° 2 : 1932, Gwenn ha Du : Le monument de la Honte nationale, - Le IVème centenaire de l'union de la Bretagne à la France, - Disfoeltradur Roazon gant Tangi Malmanche, - Le tribunal de Gwenn ha Du, - L'administration de l'Etat breton avant 1532, - Guy Eder de la Fontenelle, brigant ou héros de l'indépendance bretonne. Le n° : 8 F + 4,90 F (port).
- N° 4 : La Bretagne Ducale : - Qui est le Duc Jean de Montfort ? - Fastes et malheurs de la Bretagne ducale, - La lamentable histoire de la paroisse St Yves des Bretons à Rome, - Cilmeri, - Le barde aux chevaux d'ambre, Julian Cadoudal, - La fin dramatique du Druide Kaledvoulc'h, - L'ordre de l'Hermine remis à l'honneur, - Bécassine abattue. Le n° : 9 F + 4,90 F (port).

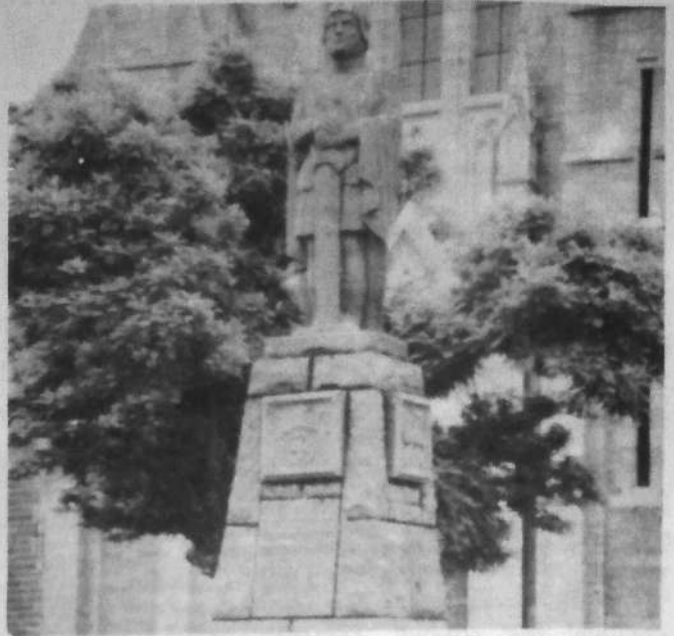
- Les numéros 1 et 3 sont disponibles en photocopies : - N° 1 (20 photocopies) : 30 F (port compris), - N° 3 (28 photocopies) : 40 F (port compris).



Ballon 26 juin 1983



Per DENEZ, en breton puis en français évoque les libertés et victoires bretonnes lors de l'inauguration de la plaque commémorative à Ballon.



Œuvre de Raffig Tullou, la statue de NOMINOE à Bains-sur-Oust.

Un succès avec 500 participants dont une délégation de l'association COFIWN (Pays de Galles)



- L'après-midi à COET-LEU, musique et lutte bretonne à la fête qui rassemble tous les participants de cette journée.



- Yann BREKILIEN et ERLANNIG passionnent par le rappel de l'historique de la Bataille.

Photos Francis Dréan



- Posters

